



2016 **n°5**

les cahiers
de la métropole

Projet(s) du Grand Paris

n°5 les cahiers de la métropole

Et maintenant, une vision partagée

Anne Hidalgo

Maire de Paris, 1^{re} vice-présidente
de la Métropole du Grand Paris



Après les terribles attentats qui ont endeuillé Paris, notre métropole et notre pays, nous avons plus que jamais besoin de nous unir autour d'une vision partagée.

En fédérant les populations autour de valeurs communes et en menant des actions de consolidation du vivre ensemble, les villes s'imposent comme des acteurs privilégiés pour apporter des réponses aux nombreux défis actuels.

En ce sens, la création de la Métropole, qui réunit 131 villes dans le cadre d'une construction commune, constitue une formidable opportunité. La gouvernance intercommunale doit donc refléter cet état d'esprit constructif. Ainsi, nous pourrons dépasser les clivages pour mettre en œuvre des politiques publiques plus coordonnées et efficaces, dans le respect des identités locales.

Nous avons la responsabilité de réussir cette étape importante.

La mise en place d'une gouvernance partagée et respectueuse de chaque ville constituait un indispensable préalable. Il s'agit désormais d'incarner et d'engager cette construction à travers des projets concrets. En cela, le rôle de Paris est central.

C'est tout l'esprit des démarches que j'ai initiées avec plusieurs autres collectivités du Grand Paris, dans les domaines fondamentaux que sont la pollution de l'air et l'économie circulaire. Je pense également à l'appel à projets *Réinventer la Seine* que nous allons lancer en 2016 sur près de 40 sites de Paris jusqu'au Havre, ou bien encore au projet d'*Arc de l'innovation*, qui place l'innovation au cœur de la stratégie de développement des quartiers populaires et doit contribuer à effacer la barrière que constitue le périphérique.

Enfin, il est essentiel que les habitants et acteurs puissent s'approprier ce projet. C'est dans ce but que j'ai organisé, tout au long de l'année 2015, une concertation auprès des Parisiens portant sur les enjeux du Grand Paris. La qualité des débats et les nombreuses idées ayant émané de ces rendez-vous citoyens témoignent de l'intérêt certain des habitants pour leur métropole. La parole des acteurs concernés et des intellectuels, qui s'expriment notamment dans ce cahier, s'inscrit également dans cette démarche.

C'est bien le dialogue de l'ensemble de ces visions qui nourrira le projet politique qu'il nous appartient aujourd'hui de construire ensemble.

2

ÉDITO
Anne Hidalgo

6

INTERVIEW
Pierre Mansat

DOSSIER

Projet(s) du



24

**Aux origines du
gouvernement
métropolitain,
lorsque
les « élites
municipales »
osaient...**

Emmanuel Bellanger

36

**La métropole
parisienne
à la croisée
des chemins :
inégalités
et ségrégations,
traiter les effets
ou s'attaquer
aux causes**

Edmond Préteceille

46

**Paris fédère
la France.
De la métropole
au système
métropolitain du
Grand Paris**

Nadine Cattan

**La construction
de Paris
à l'échelle de son
arrière-monde
métropolitain**

Jean-Baptiste
Fréteigny

93

ART
Emily Sirgent

96

DÉCRYPTAGE
Philippe Yvin

8

TRIBUNE LIBRE
Marie-José Malis

10

PORTFOLIO
Bruno Laprade
Nicolas Frémot

Grand Paris



58

Mais
qu'espérons-
nous donc
du Grand Paris ?

Véronique
Balbo Bonneval

68

Le Grand Paris
doit se
réconcilier
avec sa
démographie

Philippe Estèbe

76

Le métabolisme
urbain : un enjeu
majeur pour
l'agglomération
parisienne

Sabine Barles

86

Interview
croisée

Laurent Davezies
et Jean-Louis
Missika

100

BALADE STREET ART
Emmanuel Arlot

109

SYNTHÈSE
Carole Thibault
Emmanuel Arlot

123

ANNEXE

Et maintenant, un projet pour le Grand Paris

Pierre Mansat

Chargé de la Métropole du Grand Paris
auprès de la Maire de Paris

Pourquoi ce numéro consacré au projet métropolitain ?

Nous sommes à un moment charnière de ce qu'on appelle la construction métropolitaine puisqu'au 1^{er} janvier 2016 est née une nouvelle institution, la Métropole du Grand Paris.

Depuis 15 ans, des élus et des acteurs de la ville s'emploient à faire émerger la prise de conscience du fait métropolitain. La création de la Métropole du Grand Paris, même si elle fait l'objet d'opinions très divergentes sur son périmètre, sur ses compétences, qu'elle peut être considérée comme imparfaite, est un premier pas franchi et il est d'importance.

Pour la mairie de Paris, qui depuis le début joue un rôle moteur dans l'émergence de la métropole, il a semblé que c'était le bon moment pour apporter une contribution sous un angle spécifique, celui d'une vision pour cette métropole.

Que devrait être un projet métropolitain ?

Cette question est excessivement complexe parce que d'abord la métropole est quelque chose qu'on a beaucoup de mal à définir. La métropole parisienne est par essence un espace

multiforme, dont les limites sont difficiles à circonscrire. D'une part, parce qu'elle est connectée au monde entier, par ses aéroports, ses gares TGV, ses sièges sociaux, son rayonnement culturel, etc. Elle est aussi, par son statut de capitale, et par l'histoire très centralisatrice de la France, connectée avec les grandes métropoles françaises. D'autre part, elle est adossée à un territoire extrêmement large qu'on appelle l'aire métropolitaine qui, selon des chercheurs et les architectes, s'étend jusqu'à Rouen et le Havre. Donc déjà la métropole est un espace complexe à déterminer.

La deuxième remarque est que, certes, le mot « projet » est utile parce qu'il permet aux citoyens, aux habitants de cette métropole de se représenter des objectifs assez restreints, clairement définis et le chemin pour les atteindre. Mais en même temps, cette notion borne trop, à mon goût, dans un cadre trop rigide ce que devrait être un « projet métropolitain ». C'est pourquoi, je lui préfère le terme de « vision » ou « vision stratégique » qui tient compte de la complexité du territoire et de la diversité des champs d'action concernés. Il ne s'agit pas, en effet, de s'en tenir aux seules compétences qui relèvent de la Métropole du Grand Paris, mais bien de construire, ensemble, une vision d'avenir pour ce territoire, il s'agit de répondre à la question du modèle de société que nous souhaitons.

De fait, cette vision, ce projet ne vise à répondre qu'à un seul objectif : celui d'améliorer la vie des gens qui vivent, travaillent, visitent ce territoire qu'on appelle la métropole. Et cette amélioration concerne tous les aspects, que ce soit l'accès à l'emploi, la formation tout au long de la vie, la culture, l'éducation, la mobilité, la lutte contre les inégalités territoriales et sociales, la réduction de la pollution de l'air, la place de la nature en ville, l'innovation (que cela concerne le numérique, la ville intelligente, ou l'économie circulaire ou solidaire). Mais aussi le rayonnement, c'est-à-dire sa force d'attraction pour ceux qui y vivent ou veulent s'y installer, pour les millions de touristes, pour les étudiants, les chercheurs, les intellectuels, les artistes qui font de cette métropole, aux yeux du monde, comme l'écrit dans ce numéro Véronique Balbo Bonneval, « une promesse d'un monde meilleur où la liberté et l'épanouissement individuel sont au cœur du projet de société ». Et tout l'objet de ce projet est de définir les moyens de parvenir à atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, cette vision doit continuellement être réinstruite au regard des changements qui se feront jour. À la différence d'un programme ou d'un plan, elle doit sur le métier sans cesse remettre son ouvrage, se penser comme évolutive. Se penser aussi à plusieurs focales, en intégrant l'échelle

du Grand Paris jusqu'au Havre, celle du grand bassin parisien, celle des échanges avec les villes qui sont à moins d'une heure de TGV de Paris, etc.

Quel est l'apport de Paris à ce projet métropolitain ?

Clairement, comme je viens de le dire, on est dans un système qu'on appelle polycentrique. On est, pour reprendre l'expression de Philippe Panneraï, urbaniste, « dans un système métropolitain qui est polycentrique mais qui est hiérarchisé ». Au cœur de ce système, il y a Paris qui est une ville exceptionnelle, par sa démographie, sa culture, son patrimoine mais aussi par sa capacité à produire aussi bien du point de vue des idées, des savoirs, de l'art, de la concorde, de l'art de vivre que des biens matériels et des services. Donc il y a une responsabilité singulière de cette ville, capitale de la France, à apporter une contribution originale au développement de l'ensemble qu'on appelle la Métropole du Grand Paris.

Cela se traduit dès à présent au travers des politiques que conduit Anne Hidalgo. Je pense notamment à celles qui dépassent largement les frontières du périphérique et qui n'ont pas attendu l'institutionnalisation de la Métropole du Grand Paris. C'est le cas par exemple de l'économie circulaire, de la lutte contre la pollution. Je pense également

aux domaines initiés par Jean-Louis Missika, l'adjoint chargé des projets du Grand Paris, comme *Arc de l'innovation*, qui consiste à réintroduire de l'activité économique innovante dans les quartiers populaires du nord et de l'est de la métropole. Ou bien encore, le projet *Réinventer la Seine* qui vise à intégrer complètement le fleuve dans le développement métropolitain.

Par ses innovations, par sa volonté, par sa capacité de mise en œuvre, Paris continuera d'être moteur dans le développement de politiques publiques, par exemple pour la diminution de l'emprise automobile sur la ville ou alors, acte essentiel dans l'élaboration d'un projet métropolitain, pour la participation des habitants. Le budget participatif parisien montre la voie de ce que peuvent être de nouveaux modes d'association des habitants à la définition des projets à l'échelle d'une métropole, d'ailleurs repris par d'autres communes de tout bord politique. Le Grand Paris Citoyen que nous avons mené toute l'année 2015, et dont une synthèse est présentée dans ce numéro, s'inscrit dans la même optique.

Reconfigurer le Grand Paris selon notre désir

Marie-José Malis

Metteur en scène, dirige La Commune, centre dramatique national d'Aubervilliers depuis janvier 2014

Pour donner du sens au projet métropolitain, un collectif d'acteurs très diversifié, a contribué à la rédaction d'un manifeste du Grand Paris. Autant d'acteurs qui souhaitent que le citoyen et ses aspirations plurielles ne soient pas oubliés du processus de métropolisation. À l'horizon, une interpellation des pouvoirs publics sur le projet de société de la métropole.

Marie-José Malis les accueillait le 12 octobre 2015 pour le lancement du Manifeste du Grand Paris par ces mots :

« Je suis très heureuse et très honorée d'accueillir ces travaux, de lancer le travail du Manifeste du Grand Paris dans notre théâtre. Alors pourquoi ça se tient ici ? Au théâtre de La Commune à Aubervilliers ? Je pourrais évidemment invoquer deux

raisons objectives, je pourrais vous parler de la banlieue et je pourrais vous parler de la culture, et dans le contexte du Grand Paris vous comprendriez immédiatement qu'il y a des enjeux et territoriaux et de service public culturel, qui sont pour l'instant, disons, maltraités dans le Grand Paris.

Mais je voudrais dire une chose qui me paraît, à moi, plus fondamentale. Sur ce que nous faisons ici. Ici nous essayons de constituer un lieu. Et je vais insister beaucoup ce soir sur la question du lieu. Si nous pensons aux gens que nous aimons, aux jeunes, aux gens que nous côtoyons, je crois que beaucoup de gens aujourd'hui voudraient quitter les lieux, les lieux qu'ils habitent, les lieux du travail, les lieux de l'habitation... Beaucoup de lieux sont comme des temples que l'esprit a désertés. Et nous sommes dans une séquence historique où il est très difficile de partir parce qu'il n'y a pas d'autre lieu. Il n'y a pas de lieu exempté, de lieu pur, de lieux dans lesquels on pourrait dire, voilà, la vraie vie, telle qu'on l'imagine, celle de l'amitié ou de l'amour, de la politique, du travail, peut y prendre place. Ici donc je dis que nous essayons de construire un lieu. Un lieu de délibération populaire. Un lieu qui manque. Non pas seulement un lieu de débats et d'échange d'opinions, mais un lieu constituant. Et je dis souvent que le théâtre est à peu près le seul lieu public constituant qu'il nous

reste. Au sens où les lieux de la politique sont aujourd'hui anémiés, suspectés, au sens où l'université est un lieu réservé, et pourtant il faut bien qu'il y ait des lieux publics dans lesquels le travail de constitution, du désir, de la vie telle qu'on la veut, doit se dérouler. Et je pense que le théâtre doit devenir ce lieu, peut-être qu'il est le seul lieu qu'il nous reste pour ça. D'abord parce que c'est un espace hospitalier dans lequel on peut se tenir et travailler – la preuve ce soir – mais aussi simplement parce qu'il est un lieu de l'art ; et j'entends par art l'endroit, le véhicule très puissant dans lequel on imagine d'autres mondes. Où l'on cherche à intuitionner le monde dans lequel nous voudrions vivre.

Et si je fais le pari très ambitieux que le théâtre puisse être un lieu constituant c'est que je crois qu'en effet il est le lieu où des gens ont le temps de réfléchir à la transformation du monde.

Ce lieu que nous essayons de constituer ici a plusieurs maîtres mots ; mais le maître mot, fondamental, est le désir.

Je pense qu'il faut réarmer le désir et la capacité des gens. Nous sommes beaucoup trop installés dans le temps de la critique, de la déploration et nous avons oublié quelque chose d'essentiel qui est que nous sommes capables de nommer comment nous voulons vivre. Nous ne sommes pas seulement capables

de dire ce que nous ne voulons pas. Nous devons absolument nous réappuyer sur une vision, sur le désir d'une autre vie. Et nous devons croire totalement que n'importe qui est porteur d'une vision infinie. Croire que la justice, l'égalité, le bonheur que l'on tire à travailler ensemble au bonheur de tous, sont les choses que tout le monde désire.

Nous sommes ici parce que j'ai assisté il y a quelques mois à une réunion organisée par un syndicat de ma profession sur le Grand Paris, qui se tenait au Théâtre de la Ville. Cette réunion faisait état des inquiétudes du milieu de la culture : en un sens, le slogan de cette réunion était que la culture demandait à être protégée dans le Grand Paris. C'est pas mal d'être protégé mais cela ne me plaît pas trop, cela ne me suffit pas.

Ce jour-là Pierre Mansat a pris la parole pour requalifier l'enjeu de notre travail : considérer que le Grand Paris est une chance à la condition qu'on y travaille. C'est ce jour-là qu'il a proposé que nous travaillions à la constitution d'un manifeste. Bien sûr, la forme du manifeste ne pouvait que me galvaniser. J'ai pensé qu'en effet c'était ce qu'il nous fallait : un manifeste.

Ce qui s'est passé ce jour-là est pour moi très significatif de ce qui nous arrive. Je ne crois pas qu'à priori le Grand Paris

soit une chance. Il aurait été une chance s'il avait été le fruit d'un travail qui croit à la politique. Je crois que si l'on s'était appuyé, réellement, pour commencer, sur la capacité de construction portée par les gens, alors cela aurait été une chance. Dans notre situation, je dirais que le Grand Paris est ce qui nous arrive. Or mon credo c'est que nous sommes dans une situation historique où c'est ainsi qu'il faut procéder désormais : des choses nous arrivent, nous sommes très peu en capacité de les faire naître par nous-mêmes, elles nous arrivent, c'est le monde dans lequel on est, mais je crois qu'à partir d'elles, en effet, on peut décider qu'à partir du moment où elles nous arrivent, elles doivent compter avec nous et que nous sommes capables de les reconfigurer, de les redresser, de nous les approprier et de les orienter.

En effet, je pense qu'aujourd'hui, il n'y a pas de situation idéale, il y a ce qui nous arrive et notre capacité à entrer dans le compte des gens qui feront les choses. Pour cela il me semble essentiel que nous constituions des lieux et des méthodes de travail. Cela pourrait dès lors être l'objet du travail de ce soir. Un lieu manque au Grand Paris. Un lieu où le Grand Paris puisse être digne et à la hauteur de ce que les gens portent comme souci et comme vision. Si nous travaillons bien, si nous nous dotons de méthode, si nous sommes courageux, si nous croyons dans la politique – au sens

où nous croyons qu'en effet la politique c'est lever les obstacles – alors peut-être que nous pouvons constituer ce soir le lieu qui manque au Grand Paris. Je crois que cela ne peut se faire que si en effet le maître mot de notre travail est le désir d'autres choses. Que nous décidions de reconfigurer le Grand Paris selon notre désir.

Je crois qu'il faut nous doter d'une méthode et que la proposition du manifeste de cette soirée est de véritablement constituer un lieu porteur de méthode : être rigoureux, inventif, être capable de faire lever des initiatives et se donner comme mode d'évaluation, d'orientation, le sentiment que nous ne faisons pas ici seulement ce qui existe déjà mais que nous constituons, réellement, un lieu qui manque. Vérifier donc que nous ne répétons pas les simulacres des lieux existants, à savoir la démocratie participative, souvent mal mise en œuvre. Je pense qu'en absence de projet de transformation du monde, la démocratie participative se résume à gérer de petits problèmes de voisinage. Je pense que notre lieu ne doit pas être celui d'une démocratie participative, pas non plus le lieu d'un seul observatoire ou de recueil de l'existant mais qu'il doit être le lieu où s'envisage une pragmatique pour lever les obstacles à notre désir et dire voilà comment nous voulons vivre.»

BRUNO LAPRADE

- 1 Rue de Paris, Pantin 93
- 2 École maternelle, Paris 75018
- 3 Quartier du stade de France, St-Denis 93
- 4 Cinéma-thèque de Paris, Paris 75012
(architecte F. Gehry)





VEHICULES D'OCCASIONS

C.R.A.C. Tél. 0











NICOLAS FRÉMIOT

- 1 Étape 4
- 2 Étape 10
- 3 Étape 13
- 4 Étape 17











Étape 4

Jeudi 22 mars 2012
De Saint-Siméon à Mouroux
11,5 km
9h40 - 16 heures
110 photos

Claude à la caméra

Très beau temps Je suis cramé
Retrouvaille avec la ville...
de province : Coulommiers, coupé
en deux par la route nationale
Bruyant

Pas de courbatures, en général
elles surviennent le troisième
ou quatrième jour

Le soir, Florence nous a rejoint
chez Fabrice
Fabrice est musicien
Je l'ai rencontré par l'intermédiaire
de Christian
Christian que j'ai connu il y a dix
ans à la crèche des Crocos à Paris,
où Nils et Basile ont fait
leurs premiers pas

Fabrice a joué un temps
avec les Nègresses Vertes
Si ça se trouve, je l'ai même vu
jouer avec
Aujourd'hui, il fait du jazz
et du chant classique

Le soir, le repas est d'inspiration
corse, le pays d'origine de Fabrice

Étape 10

Mercredi 28 mars 2012
De Gretz-Armainvilliers
à Ozoir-la-Ferrière
9 km
10h - 16h30
65 photos
Ahmed à la caméra
Beau temps, soleil et plus de 20°C
Après une bonne nuit chez Elina
à Ozoir, nous avons regagné Gretz
par le RER E
Entre l'appartement d'Elina
et la gare de Gretz, il y a 6,5 km
La marche a donc commencé
à 11h05
À Gretz, alors que je faisais
des photos, le chef de gare est
venu m'interroger :
Il est interdit de faire des photos
et de filmer dans les gares...
Dans les bois, il y avait
une puanteur horrible : usine
ou charogne ?
Ahmed a failli vomir
Traversée une route nationale
séparant les deux villes, bruyante
et puant le gaz d'échappement
À Ozoir, Ahmed est tombé
par terre

Il s'est fait mal aux côtes
et à la main
Je lui ai fait un petit pansement
Nous avons cassé la croûte dans
une brasserie : croque-monsieur,
vin pour Ahmed et cafés
J'ai enregistré un peu de son divers
et varié
Celui-ci servira de base à la création
sonore que va réaliser mon père
Marcel Fremiot
Plus de 90 ans
Contemporain de Pierre Boulez,
de Pierre Henry and co
A créé au Conservatoire
de Marseille la première classe de
musique électro-acoustique dans
un Conservatoire de France (1968)
Pense alors au travail réalisé
à Sallaumines dans le Nord-Pas-
de-Calais par la photographe
Nancy Wilson-Pajic
Allons nous pouvoir utiliser le
son capté ?
Le soir en écoutant la prise de son
« je découvris immédiatement que
le magnétophone ne sélectionne
pas des sons particuliers comme
le fait l'oreille, mais enregistre sans
aucune distinction tous les sons
qui lui parviennent »
in the « Tissu of lies-Tissu
de mensonges »
Dernière nuit chez Elina
Une perle : confiance totale en
nous, sans nous connaître elle
nous a confié ses clefs
Nous a aussi aidé dans la logistique
entre Villeneuve-le-Comte et chez
elle pour récupérer nos affaires
chez Mme Brut
Ce soir c'est la quille pour Ahmed
ou Philippe ou Philippe-Ahmed
Braschi ou imposteur polymorphe,
comme il aime à le dire
Ahmed, c'est un pote depuis
le milieu des années 1980
Je l'ai rencontré par l'intermédiaire
de ma sœur Sophie
Cela faisait presque dix ans que
nous ne nous étions pas vu,
tellement il travaille
Il est administrateur dans le
spectacle vivant et accompagnateur
d'artistes
Il a tout fait, un peu comme
Pierre de Saint-Augustin
Informaticien, comptable,
apiculteur, cirquassien, a bossé
avec le cirque d'Aligre, Bartabas
Actuellement, se demande
s'il ne va pas se reconvertir dans
le vin tellement il est dégoûté
du fonctionnement des institutions
théâtrales
M'a fait l'honneur de consacrer du
temps et a pris le risque de filmer
J'ai pris le risque aussi
La vision, le point de vue,
le positionnement sont plus
importants que la maîtrise
de l'outil ?

Ahmed part, arrive Laurent

Étape 13

Samedi 31 mars 2012
De Chennevières-sur-Marne
à Champigny-sur-Marne
13,5 km
9h30 - 16h
70 photos

Laurent à la caméra

Partis avec l'idée de prendre
le petit déjeuner au café

Rien trouvé d'ouvert avant
Saint-Maur-des-Fossés, au bord
de la Marne : il était 11h30

Fait demi tour à Sucy-en-Brie,
coincés entre la rivière, un coin de
forêt et la ligne de chemin de fer
Découvert Créteil au long de
la rivière Marne, très cossue
Passés par un dressage de chiens
où, pendant longtemps, avons
entendu des aboiements atroces
et un dresseur gueuler

Nous n'avons pas dormi
chez Patrick et Valéry
mais fait la fête
En effet, pendant quatre jours
c'est la pause
Pour me reposer après treize jours
de marche d'affilée
Pour me changer les idées
Pour ne pas saturer
Pour faire un reportage avec
le Comité central d'entreprise
de la SNCF
Pour passer un ou deux coups
de fil à d'éventuels partenaires

Chez Pat et Valéry, j'ai retrouvé Isa
Pat nous a fait un super repas
Pat a connu Isa il y a vingt ans dans
le cadre du travail, quand il était
éducateur spécialisé à Montreuil
Il a été un des témoins de
notre mariage
Aujourd'hui, il bosse au conseil
général du Val-de-Marne

Ai donc dormi à la maison
Avec Isa

Étape 17

Dimanche 8 avril 2012
D'Arcueil au RER Parc-de-Sceaux
8,100 km
9h - 16h50
93 photos

Christian à la caméra

Nous repartons de chez Benoît
et Ann-Hélène où nous avons dormi
Agressés par un homme sortant de
sa grosse bagnole type Mercedes :
– Vous n'avez pas le droit
de photographier !
– ?

– Faites moi voir vos images !
À côté de lui, un grand mec
maigrichon en habit de chantier
agrémenté de gants type Mapa
me reluque de travers. Lui manquait
juste le couteau de boucher
Christian m'offre le resto
à L'Haÿs-les-Roses
Cette fois c'est repas corse,
hamburger maison..... très bon
Deuxième resto en deux jours
Les autres vont me faire la gueule :
habituellement, quand je marche,
je ne m'arrête jamais longtemps
pour manger afin de ne pas perdre
l'énergie

Et je ne mange que des fruits secs
et des barres de céréales
Hier midi nous mangions
au restaurant à Gentilly
Repas portugais morue et morue,
super bon
Dans le resto, ça ne parlait
que portugais
Record battu : 8,100 km en
7 heures et 50 min, dont une heure
de pause pour le resto
Je m'aperçois que marcher en
compagnie d'un collègue filmeur
change tout dans le temps de
la marche.
C'est plus lent et donc plus long
et donc plus fatiguant
Du coup, le temps de récupération
est aussi plus court
Habituellement, quand je marche
seul, vers 14 heures j'ai fini
Après c'est repos, farniente et prise
de notes
À notre arrivée à Sceaux, Philippe
M. n'est pas chez lui
Il est parti à la chasse aux œufs
Pas de chambre pour y dormir
Heureusement, nous sommes dans
la première couronne parisienne
et un RER n'est jamais très loin
Nous rentrons donc à Paris
Surprise pour ma petite famille
de me voir débarquer

Projet(s) du Grand Paris

24

**Aux origines
du gouvernement
métropolitain,
lorsque les « élites
municipales » osaient...**

Emmanuel Bellanger

46

**Paris fédère la France.
De la métropole au
système métropolitain
du Grand Paris**

Nadine Cattan

68

**Le Grand Paris doit
se réconcilier
avec sa démographie**

Philippe Estèbe

36

**La métropole
parisienne à la croisée
des chemins : inégalités
et ségrégations,
traiter les effets ou
s'attaquer aux causes**

Edmond Préteceille

**La construction
de Paris à l'échelle
de son arrière-
monde métropolitain**

Jean-Baptiste
Frétiigny

76

**Le métabolisme urbain :
un enjeu majeur
pour l'agglomération
parisienne**

Sabine Barles

58

**Mais qu'espérons-nous
donc du Grand Paris ?**

Véronique
Balbo Bonneval

86

Interview croisée

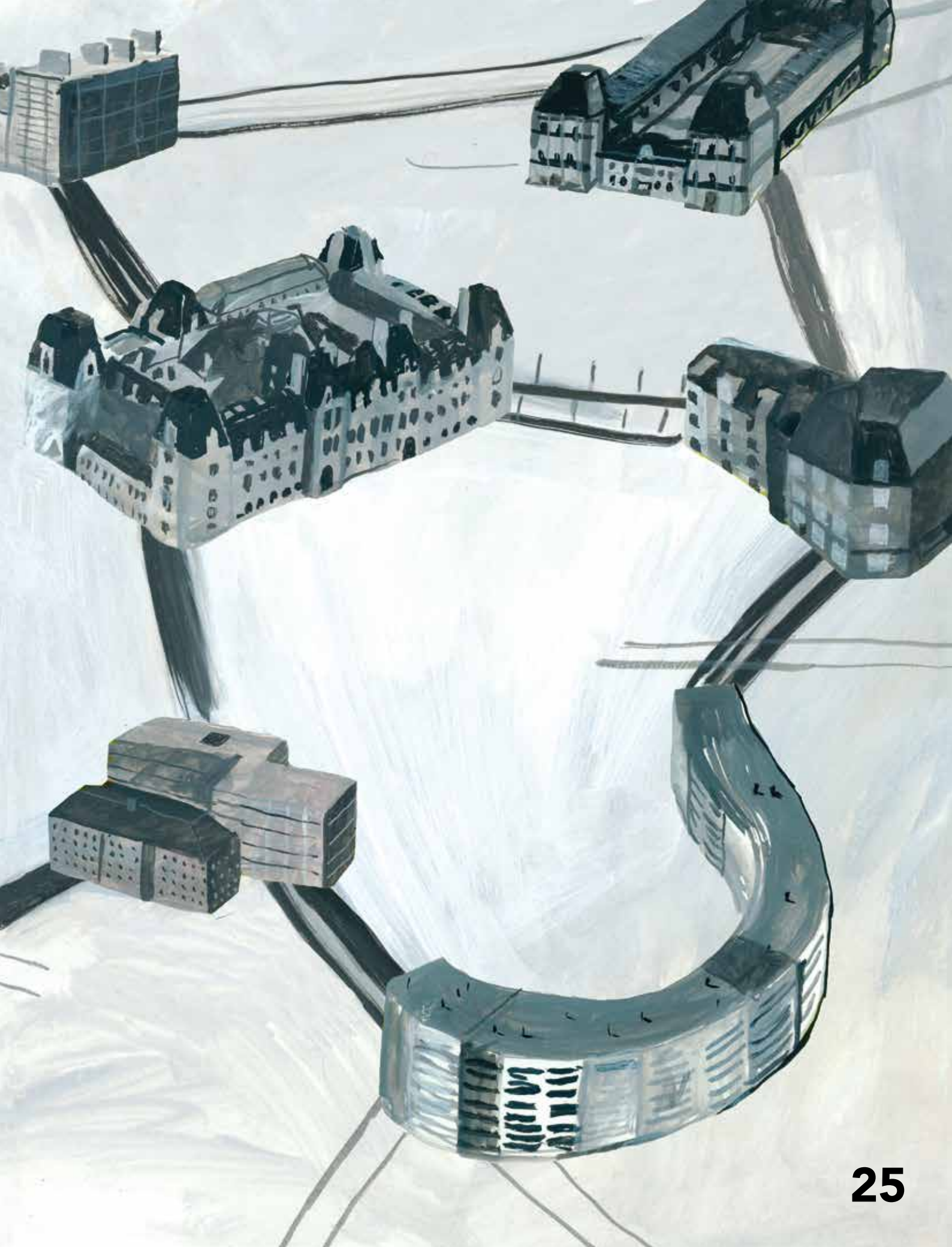
Laurent Davezies
et Jean-Louis Missika

An aerial, high-angle photograph of a city, likely Paris, showing a grid of streets and buildings. In the bottom right corner, a large, dark, multi-story building with a prominent tower is visible. The overall scene is captured from a high altitude, looking down on the urban landscape.

AUX ORIGINES DU GOUVERNEMENT MÉTROPOLITAIN, LORSQUE LES « ÉLITES MUNICIPALES » OSAIENT...

Emmanuel Bellanger

Historien, chercheur au CNRS, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Les lois de décentralisation des années 1980 n'ont pas transformé les maires en élus bâtisseurs et bienfaiteurs¹. La III^e République avait déjà fait de ces édiles des notables « incontournables » et « intouchables » exerçant une médiation sociale essentielle entre les pouvoirs publics et leurs territoires². Le XIX^e siècle a été décrit comme le moment d'effervescence de la « révolution des mairies »³. L'historien Maurice Agulhon, dans ses *Métamorphoses de Marianne*, a mis en lumière le caractère « sympathique » de cette figure du quotidien, « le maire des champs et des villes », appelé à représenter les 36 000 communes de France⁴.

Dans les années 1960-1970, la sociologie des organisations révèle, elle aussi, une perception moins clivée et manichéenne de l'organisation des pouvoirs, animée par l'appareil d'État et son bras territorial, l'administration communale⁵. Ces travaux mettent à mal la vision caricaturale d'un État centralisateur et discrétionnaire. Ils analysent, dans son contexte, l'expérience d'un « jacobinisme apprivoisé » par un « pouvoir périphérique » puissant, investi par les élus locaux. Ce « système de régulations croisées », liant le sort de l'État à celui des collectivités territoriales, décrit des modes, souvent officieux, de négociation, d'arbitrage et de conciliation entre les autorités de tutelle et les élites municipales de la France urbaine et rurale⁶. Sans l'intervention des corps intermédiaires de ces collectivités, encore dépeintes dans les années 1920 sous les traits d'entités administratives « secondaires », l'État républicain et l'État providence n'auraient jamais pu déployer leurs politiques publiques et leurs missions d'intégration et de cohésion sociales, dont les idéaux révolutionnaires sont inscrits sur le fronton des mairies : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Sans ces représentants de la vie politique locale, les collectivités territoriales ne seraient jamais devenues « un des piliers des démocraties européennes », aujourd'hui si désenchantées⁷.

La banlieue parisienne est l'un des laboratoires de la réforme sociale et urbaine.

L'histoire des maires de la banlieue parisienne témoigne de cette place singulière qu'ont occupée les élites municipales dans la France de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres. Les territoires de cette agglomération capitale, depuis le second XIX^e siècle, sont marqués par des clivages de plus en plus saisissants entre, d'un côté,

les quartiers parisiens et les banlieues d'essence populaire, et de l'autre, les quartiers bourgeois et les banlieues résidentielles⁸. Dès le début des années 1880, une géopolitique clivée et pérenne prend forme avec l'avènement des assemblées municipales élues au suffrage universel direct masculin. Radicaux, conservateurs, socialistes et communistes à partir du milieu des années 1920, se partagent les territoires du Grand Paris, délimité par les frontières du département de la Seine. À la tête d'un territoire où s'enracinent les inégalités sociales, les clivages sociologiques et les ségrégations urbaines⁹, le gouvernement de l'agglomération parisienne ne donne pas lieu à une guerre de position incessante. Les oppositions politiques s'y expriment, mais les ententes officieuses et les compromis sont plus forts. Jamais le repli communal n'aura été autant transcendé que sous la III^e République. C'est en effet, dans ce département capitale, qui concentre déjà dans les années 1930 plus du tiers de la richesse nationale, que des innovations voient le jour, portées par des dynamiques des coopérations transpartisanes. À ce titre, qui se souvient que l'intercommunalité urbaine a été inventée dans le Grand Paris au milieu des années 1880 et que la première École nationale d'administration municipale (ENAM) y a été fondée en 1922 ?

La banlieue parisienne est au cœur de cette dynamique. Elle est l'un des laboratoires de la réforme sociale et urbaine¹⁰. Les fondations du Musée social en 1894 et de sa section d'hygiène urbaine et rurale sont le fruit de cette époque marquée par la densification et l'étalement exceptionnels de l'agglomération parisienne qui concentre plus la moitié de la croissance urbaine française¹¹. Portées par la montée en puissance de mouvements de contestation radicale, ces institutions agrègent un réseau de réformateurs (hygiénistes, ingénieurs, hauts fonctionnaires, élus, entrepreneurs philanthropes, etc.) soucieux de jeter les bases d'une société plus pacifiée et plus « solidaire »¹². Si les élus locaux ne sont pas au centre de cette nébuleuse, certains d'entre eux à l'image d'Henri Sellier – figure tutélaire du socialisme et du « municipalisme »¹³ – assument une médiation remarquable entre le monde de la réforme des villes et le monde des édiles et de leurs collaborateurs, au premier rang desquels figurent les secrétaires de mairie.

Depuis la période révolutionnaire, les maires de banlieue, placées sous la double tutelle de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police, ont un avantage sur les élus de la Ville de Paris. Cet avantage tient à l'incarnation municipale dont ils bénéficient et à leur pouvoir de représentation et d'action. Lorsque Paris n'a à sa tête qu'un président du conseil municipal renouvelé chaque année, sans marge d'action, les élus suburbains peuvent,

eux, agir sous les auspices de la charte municipale du 5 avril 1884 qui codifie leurs compétences et leur garantit une reconnaissance publique. L'image d'une banlieue dominée par la puissance parisienne a masqué cette réalité. Si la capitale est identifiée au début du XX^e siècle, à une puissance impériale, à une « cité empire » colonisant les communes environnantes pour reprendre les mots d'Albert Thomas – maire de Champigny devenu en 1919 directeur du Bureau International du Travail (BIT)¹⁴, elle n'en reste pas moins un organe politique mineur dont l'exécutif échappe à ses représentants élus¹⁵.

Des faits et des images d'Épinal

Les rapports de Paris à sa banlieue sont associés à une histoire conflictuelle, représentée dans l'imaginaire collectif sous la forme de caricatures évocatrices, publiées dans la presse locale et nationale¹⁶. La grande annexion de 1859 a nourri cet imaginaire¹⁷. Cet événement a en effet marqué les annales parisiennes. L'annexion de 1859 sonne l'intégration de force de la « petite banlieue » et de ses 350 000 habitants au Paris historique. Onze communes sont ainsi rayées de la carte (Les Batignolles, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard, Grenelle, Auteuil et Passy) et 17 quartiers suburbains sont désolidarisés de leur ville d'origine¹⁸. En l'espace de quelques mois, la capitale

passa de 12 à 20 arrondissements et voit son territoire bondir de 3 438 hectares à 7 802 hectares sans que la voix des banlieusards ait été entendue¹⁹.

Au XIX^e siècle, l'intégrité territoriale de la banlieue parisienne est fragile. Ses communes sont travaillées par des tensions internes qui témoignent de la volonté d'indépendance de plusieurs quartiers souvent excentrés et coupés de la ville mère par des voies ferroviaires qui démembrement la banlieue autant qu'elles la désenclavent. Entre les années 1860 et les années 1920, dix quartiers s'érigent ainsi en municipalité indépendante à l'instar de Levallois-Perret en 1866 et de Cachan en 1922. Ville-neuve-la-Garenne est la dernière commune du département de la Seine à prendre en 1929 son autonomie. Face à ce morcellement, plusieurs villes, à l'instar de Boulogne devenue Boulogne-Billancourt en 1925, veillent à modifier leur nom afin de mieux marquer leur emprise symbolique sur des écarts suburbains susceptibles de revendiquer à leur tour leurs libertés. Ces recompositions territoriales se produisent dans un climat de concurrence où les conseils municipaux se disputent les fonctions administratives : le chef-lieu d'arrondissement ou du canton, le siège de la justice de paix, celui de la perception des contributions directes, les lieux de casernement de la gendarmerie ou encore le siège du commissariat.



1 Ce texte synthétise plusieurs contributions publiées dans des revues et des ouvrages collectifs. Pour un regard plus contemporain sur l'agglomération parisienne, nous invitons les lecteurs à consulter : Bernard Landau, Youssef Diab (dir.), *Questions métropolitaines et génie urbain*, Paris, EIVP / École supérieure du génie urbain, 2015.

2 Bellanger Emmanuel, « Le maire au XX^e siècle ou l'ascension d'une figure « sympathique » et « intouchable » de la République », *Pouvoirs*, n° 148, 2014/1, p.15-29.

3 Halévy Daniel, *La Fin des notables*, tome 2 : *La République des ducs*, 1972 (1937), Paris, Grasset, p.343.

4 Agulhon Maurice, *Les Métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 2001, p.173.

5 Payre Renaud, Pollet Gilles, *Socio-histoire de l'action publique*, Paris, La Découverte, 2013.

6 Grémion Pierre, *Le Pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976 ; Crozier Michel et Thoenig Jean-Claude, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France », *Revue française de sociologie*, vol. 16, 1975, n° 1, p.3-32.

7 Le Galès Patrick, *Le Retour des villes européennes ? Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p.328.

8 Brunet Jean-Paul, *Constitution d'un espace urbain : Paris et sa banlieue de la fin du XIX^e siècle à 1940*, Annales ESC, mai-juin 1985, n° 3, p.641-659 ; Rabault-Mazières Isabelle, « Villégiature et formation des banlieues résidentielles : Paris au XIX^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 41, décembre 2014, p.63-82.

9 Backouche Isabelle, Ripoll Fabrice, Tissot Sylvie, Veschambre Vincent (dir.), *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes, PUR, 2011.

10 Topalov Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

11 Horne Janet, *Le Musée social. Aux origines de l'État-providence*, Paris, Belin, 2004.

12 Bourgeois Léon, *Solidarité*, Paris, Armand Colin, 1896.

13 Bellanger Emmanuel, « Du socialisme au Grand Paris solidaire, Henri Sellier ou la passion des villes », *Histoire urbaine*, n° 37, 2013, p.31-52.

14 Thomas Albert, *Notre canton*, Paris, Imprimerie de la presse, 1908, p.4.

15 Nivet Philippe, Combeau Yves, *Histoire politique de Paris au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2000.

16 Les pages qui suivent sont extraites pour partie de Bellanger Emmanuel, « Aux origines de la coopération inter-municipale de la Belle Époque aux années 1930 », in Bernard Landau, Youssef Diab (dir.), *Questions métropolitaines...*, op. cit., p.23-35.

17 Merriman John, *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France. 1815-1870*, Paris, Seuil, 1994.

18 Montel Nathalie, « L'agrandissement de Paris en 1860 : un projet controversé », in Florence Bourillon, Annie Fourcaut (dir.), *Agrandir Paris*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p.99-111.

19 Montel Nathalie (textes présentés par), *Faire le Grand Paris. Avis des habitants consultés en 1859*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

La fragilité de la banlieue tient également à son statut de zone servante de la capitale. La banlieue est le territoire d'implantation d'équipements parisiens *extramuros*. Ces emprises, qui contrarient le développement des communes suburbaines, sont nombreuses. Les nécropoles parisiennes à elles seules s'étendent sur plus de 320 hectares créées ou agrandies, du début des années 1860 à la fin des années 1920, à Clichy, Saint-Ouen, Ivry, Pantin, Bobigny, Bagneux et Thiais où le dernier cimetière parisien est ouvert en 1929²⁰. Les terres d'épandage, déployées sur près de 5 000 hectares à Gennevilliers et en Seine-et-Oise, sur la plaine d'Achères, nourrissent également le contentieux Paris/banlieue. En dépit de l'opposition des riverains soucieux de préserver la valeur foncière de leurs biens, ces terres reçoivent les eaux usées du réseau d'égouts parisien conçu par les services techniques de la Ville de Paris, incarné par l'ingénieur des ponts et chaussées Eugène Belgrand²¹. Les communes suburbaines sont aussi tenues d'accueillir sur leurs terres des centaines de voiries, ces décharges à ciel ouvert, où sont déversées les ordures parisiennes en rase campagne ou dans des zones en voie d'urbanisation, à l'image d'un site à la réputation effroyable – la « voirie de Bondy » – contre laquelle 28 communes s'étaient élevées dès 1867²². Après les voiries, ce sont les usines de traitement des ordures de la Ville de Paris qui élisent domicile en proche banlieue. La première est ouverte à Saint-Ouen en 1896, quatre autres voient le jour dans la décennie suivante à Issy-les-Moulineaux, Romainville, Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine.

D'autres sujets de discorde finissent par fédérer les élus locaux de banlieue contre l'ingratitude de la capitale. Le choix de la commune de Nanterre pour y construire, entre 1875 et 1883, une « maison » d'enfermement de femmes et vieillards indigents déchaîne, lui aussi, les passions et l'opposition des édiles contre la toute-puissance parisienne²³. La capitale confirme une fois de plus sa tendance séculaire à expatrier ses eaux usées, ses infirmes, ses mendiants, ses vagabonds, hors de ses frontières. Cette politique alimente le sentiment de relégation qu'éprouve la banlieue et qui est renforcé à partir de 1919 par l'annexion à Paris de l'enceinte fortifiée

de Thiers et de sa zone militaire. Plus de 1 200 hectares échappent de nouveau aux élus de banlieue. Cette politique expansionniste se traduit aussi par une inégalité de traitement dans la répartition des effectifs des services publics régaliens de l'État : instituteurs, policiers, postiers, etc. Les communes suburbaines, en manque d'équipements, sont tenues dès lors de relever leurs impositions pour payer des contingents de « dépenses obligatoires » afin de financer elles-mêmes l'ouverture d'antennes de police, l'hospitalisation de leurs malades à Paris ou les frais de scolarité des élèves de leur commune contraints de prolonger leurs études dans la capitale.

Le réquisitoire contre Paris doit être cependant nuancé. L'inégalité de traitement entre banlieusards et Parisiens est aussi le produit de la passivité et des négligences de l'État. Elle ne peut être imputée à la seule grande ville « colonisatrice ». Cette dernière est certes responsable de sa politique foncière qui pèse sur la cohésion sociale des communes de banlieue. Son patrimoine suburbain – 8 000 biens fonciers en 2000 – a conforté l'image d'une banlieue « paillasson » romancée et caricaturée par Louis-Ferdinand Céline²⁴. Mais la Ville de Paris a aussi contribué à l'essor économique et à l'intégration urbaine de cette même banlieue lorsque les infrastructures, qu'elle commande et finance, irriguent ses quartiers de nouvelles voies de communication. Contrairement aux images d'Épinal qui figent la capitale dans le rôle de l'opresseur des banlieues, certaines de ces emprises constituent non pas un empiètement mais un terrain d'affermissement des relations Paris-Banlieues à l'instar des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq, propriété de la Ville de Paris, achevés respectivement en 1818 et 1825. Financés pour partie sur le produit de l'octroi parisien, supervisés par les services du Préfet de la Seine et confiés au corps des ingénieurs des ponts et chaussées, ces chantiers concourent au désenclavement et à l'industrialisation des cités traversées par ces nouvelles percées. Le canal de l'Ourcq traverse à lui seul l'Aisne, l'Oise, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise et la Seine banlieue, soit plus de 30 communes urbaines et rurales. Les usines de traitement des déchets, d'assainissement et de distribution de l'eau, ainsi que les équipements de

Les canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq concourent au désenclavement et à l'industrialisation des cités traversées.

Une autre image de l'Annexion

Par l'annexion, la « grande ville bienfaitrice » offre en 1860 le bien-être aux communes de la petite banlieue. Caricature publiée par l'historienne Nathalie Montel.

Source : Charles Vernier, « La bonne Ville de Paris et ses nouveaux enfants », Le Charivari, 31 janvier 1860.



transports collectifs, donnent de l'emploi aux travailleurs de banlieue et confortent l'assise populaire de ses villes. Le Grand Paris forme dès le début du XX^e siècle un espace ségrégué, hiérarchisé et de plus en plus unifié par ses réseaux d'infrastructures et ses coalitions d'élus et d'administrateurs.

Lorsque le patriotisme communal défendait un Grand Paris réformateur

Le patriotisme de clocher très ancré en banlieue est conforté par deux lois fondamentales, celle sur les libertés municipales du 5 avril 1884, déjà évoquée, qui codifie les prérogatives des communes et celle du 22 mars 1890 sur les syndicats de communes, présentée comme la première charte française de l'intercommunalité. Ce patriotisme n'est pas que défensif. Il est aussi, plus qu'on ne l'imagine, sensible aux principes de la realpolitik qui pacifie les mœurs partisans. À cette époque, sous la pression de la croissance démographique et des demandes sociales de leurs administrés, les élus de banlieue mesurent en effet tout l'intérêt qu'ils ont à transcender les égoïsmes municipaux et les clivages partisans afin de mutualiser leur action pour faire basculer en leur faveur les rapports de force qui animent la vie politique du Grand Paris. Ce Grand Paris politique a pour cadre le département de la Seine dont les acteurs principaux, hauts fonctionnaires, ingénieurs, élus locaux, sont imprégnés des discours et pratiques liés à l'hygiénisme social²⁵. Ces élites sont actives; elles participent au débat public sur la réforme des politiques sociales et joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un texte fondamental dans l'histoire moderne de

l'urbanisme français : la loi Cornudet, adoptée en mars 1919 afin de doter les villes de plus de 10 000 habitants, ainsi que l'ensemble des communes de la petite couronne, d'un premier document prospectif d'urbanisme : le Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE), resté lettre morte dans une majorité de villes²⁶.

Dans les mairies, deux associations ont une influence décisive sur la transformation et le déploiement des politiques locales : l'Amicale des secrétaires de mairie et l'Union amicale des maires de la Seine, créées respectivement en 1862 et 1909. La première naît avec la bienveillante approbation de la préfecture de la Seine et du préfet Haussmann qui souhaitent doter l'administration des communes de la Seine banlieue, de véritables professionnels de la gestion municipale, à temps complet,



20 Le cimetière Saint-Denis La Chapelle, propriété de la Capitale, est devenue une nécropole parisienne après l'annexion de 1860, sans connaître d'agrandissement au grand soulagement des élus dionysiens.

21 Bellanger Emmanuel et Pineau Éléonore, « Assainir le plus grand Paris au XX^e siècle : un modèle d'intégration à grande échelle », in Jean-Claude Deutsch, Isabelle Gautheron (coord.), *Eaux pour la ville, eaux des villes*, Eugène Belgrand XIX^e-XXI^e siècle, Paris, Presses des Ponts, 2013, p.128-141.

22 Barles Sabine, *L'invention des déchets urbains*, France 1790-1970, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

23 Département de la Seine, *État des communes à la fin du XIX^e siècle publié sous les auspices du conseil général*. Nanterre, Montévrain, Imprimerie d'Alembert, 1903, p.24-26.

24 Céline Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, 2001 [1932].

25 Bourdelais Patrice (dir.), *Les Hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2001.

26 Claude Viviane, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Paris, Parenthèses, 2006.

appelés à remplacer les secrétaires de mairie instituteurs, tous intermittents et à ce titre dans l'impossibilité de se consacrer pleinement à l'application des directives préfectorales. La seconde réunit l'ensemble des 80 maires du département, quelles que soient leurs orientations politiques. Ce groupe de pression et de défense des intérêts de la banlieue devient dès sa fondation la plus importante instance du compromis municipal et intercommunal. Son rôle est de neutraliser les clivages partisans. Un rôle d'autant plus important que la vie politique se radicalise durant l'entre-deux-guerres, avec l'entrée en scène des élus de la banlieue rouge de plus en plus nombreux. En 1935, 26 des 80 municipalités de la Seine banlieue ont ainsi pour maire un élu communiste.

Les réformateurs du Grand Paris sont également à l'origine de la promotion de véritables institutions de formation aux métiers d'urbanistes et d'administrateurs des communes de banlieue²⁷. Le socialiste Henri Sellier, conseiller général de la Seine dès 1910 et maire de Suresnes de 1919 à 1941, est l'un des plus fervents partisans de la professionnalisation des mairies. À ses yeux, la volonté de solidariser la capitale et ses banlieues ne peut être engagée sans la montée en puissance d'une nouvelle élite urbaine formée à l'administration des territoires. Avec le soutien de nombreux élus du conseil général de la Seine et des hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine, Henri Sellier œuvre à la fondation en 1919 de l'École des hautes études urbaines (EHEU). Rebaptisée en 1924, Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, cette école est créée au moment de l'adoption de la loi sur les PAEE et de celle sur l'annexion de la zone et de sa requalification urbaine, dont les prévisions et les mises en chantier mobiliseront plusieurs générations d'urbanistes²⁸.

La seconde institution a une vocation plus utilitaire. Elle s'adresse à un public plus modeste, sans diplôme, en poste dans les services municipaux des mairies de la Seine banlieue. Pour légitimer l'action des élus locaux, ces derniers ont besoin de s'entourer de collaborateurs compétents et reconnus des autorités préfectorales et ministérielles. C'est justement la mission de l'École nationale d'administration municipale, l'ENAM, fondée en 1922 et rattachée à l'EHEU, que de former une nouvelle élite, sélectionnée dans le vivier des employés communaux. Armés pour gérer les finances locales et au fait de la législation municipale, ces élèves prennent la tête des secrétariats généraux des mairies suburbaines du Grand Paris. Ils ont eu pour professeurs des hauts fonctionnaires de la préfecture de la Seine, une tutelle dont le visage est désormais familier²⁹. Cette formation permet également aux élus, y compris les plus contestataires – ceux de la banlieue rouge – de disposer de secrétaires

généraux en mesure d'exercer une médiation politique entre eux et le corps préfectoral. Grâce aux liens tissés avec leurs enseignants de l'ENAM, en poste à la direction des affaires départementales de la préfecture, ces administrateurs municipaux peuvent à la fois œuvrer au financement des réalisations édilitaires et contribuer à l'uniformisation des politiques locales.

Des élus à l'œuvre

Le conseil général du département de la Seine est l'instance de délibération politique du Grand Paris où les élus de banlieue – une majorité cumule également la fonction de maire – formalisent des ententes avec leurs homologues parisiens et les représentants de la préfecture. Si la représentation politique de la banlieue reste minoritaire face aux 80 élus parisiens, elle ne cesse d'augmenter au cours des années 1900-1930, passant de 8 à 50 conseillers généraux. À la faveur du rassemblement de la gauche, qui prend forme sous le Front populaire, des alliances sont scellées entre élus socialistes et communistes parisiens et banlieusards, formant des majorités en faveur d'une politique de grands travaux à l'échelle du Grand Paris. Toutes ces associations et ces institutions de négociation contribuent ainsi à pacifier les expressions politiques. Elles permettent le lancement d'importants chantiers de coopération rapprochant entre elles les élites urbaines de part et d'autre des fortifications.

En banlieue parisienne, la création de grands services intercommunaux et départementaux est l'une des œuvres majeures de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres, produit de l'affermissement des libertés locales et de la professionnalisation des administrations municipales. Deux principaux leviers d'action publique sont promus dans les deux premières décennies du XX^e siècle marquées par l'épreuve de la Grande Guerre qui ne fera que confirmer cet élan. Le premier levier repose sur l'intercommunalité, née de la loi du 22 mars 1890, dont l'épicentre de développement a pour cœur l'agglomération parisienne. L'intercommunalité urbaine est née dans le département de la Seine. Une dizaine de grands syndicats, parmi les plus importants de France, si ce n'est d'Europe, sont en effet créés sur ce territoire. Dès les années 1880-1890, cette politique publique devient une réalité administrative et politique : deux hospices intercommunaux voient le jour à Fontenay-sous-Bois et à Pantin et des bureaux d'octroi mixtes sont ouverts. La logique est simple : les municipalités mesurent tout l'intérêt qu'elles ont de mutualiser les coûts de création et de fonctionnement de leurs nouveaux équipements publics afin de diminuer les frais de gestion de ces services.

L'intercommunalité urbaine est née dans le département de la Seine.

Dans un mouvement concordant, les édiles intègrent dans leur mode de gestion la nécessité de se défaire du repli clochemerlesque. Pour la préfecture de la Seine, mais aussi pour les mandataires municipaux, il est urgent de raisonner à la bonne échelle : celle des mobilités, celle de l'agglomération parisienne. Il leur importe également de renforcer leurs marges de négociation face à des entreprises concessionnaires (la Compagnie générale des eaux, la Lyonnaise, les secteurs de production et distribution d'électricité, les compagnies de gaz...) qui exercent un monopole de fait, imposent leur tarification et refusent d'étendre leurs réseaux aux zones d'habitation les moins peuplées et donc, à leurs yeux, les moins rentables. Mais l'union fait la force pour reprendre un vieil adage politique. La conversion des édiles à une logique intercommunale modifie le rapport de force en leur faveur. Elle les conduit à unifier leurs compétences, à uniformiser leurs pratiques et à mettre en œuvre des dispositifs de péréquations financières et techniques.

Cette conversion donne lieu à la création du premier syndicat, celui du gaz, fondé en 1903. Sa mise en place constitue pour les élus de la banlieue un triple défi : défi administratif d'abord, car il leur permet de s'affranchir de la tutelle de Paris ; défi industriel ensuite autour de la réalisation de la plus moderne exploitation gazière d'Europe, l'usine de Gennevilliers, ouvrant sur la mise

en service d'un réseau indépendant d'alimentation des communes suburbaines en gaz manufacturé, le « gaz de ville » ; défi politique, enfin, puisque, pour mener leur projet à bien, des élus de toutes tendances décident de se regrouper, sous l'égide d'un syndicat. Parallèlement, la société d'Éclairage, chauffage et force motrice (ECFM), créée à cette occasion, devient le concessionnaire unique des communes pour le service public du gaz, et le Syndicat, l'autorité concédante, est chargé d'en assurer le contrôle pour le compte des municipalités propriétaires du réseau de distribution³⁰.

Ce processus de syndicalisation, de rationalisation et d'unification se diffuse à d'autres grands services urbains. Le Syndicat des pompes funèbres (aujourd'hui Sifurep) est la deuxième institution intercommunale créée en 1905³¹. Cette organisation est, comme les autres syndicats techniques, animée par une continuité administrative et par le dépassement des clivages partisans. Son organisation est déléguée au secteur privé, son mode de fonctionnement est délibératif et collégial et ses modes de gestion résultent d'une collaboration entre élus, souvent opposés les uns aux autres sur la scène politique, qui acceptent de dépasser leurs différends pour mieux défendre les prérogatives de leur territoire face aux prétentions des entreprises de pompes funèbres et, en tout premier lieu, de la compagnie des Pompes funèbres générales (PFG), créée en 1844. Ces élus, avec le soutien des services de la préfecture, mettent ainsi en œuvre une politique libérale du service public funéraire, qui prévaut jusqu'à l'adoption de la loi de 1993 qui met fin au monopole communal³².

Ces deux précédents font date dans l'histoire de l'intercommunalité. Ils servent de modèle aux grands syndicats qui voient le jour dans l'immédiat après-guerre en banlieue et en province. Dans le département de la Seine, le syndicat de l'eau (SEDIF) est fondé en 1923³³, celui de l'électricité en 1924 (SIPPEREC)³⁴, celui de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG) en 1934, celui du personnel communal (ancêtre des centres de gestion) en 1937 et celui de l'octroi en 1939, quatre ans avant la suppression définitive de cet impôt local qui taxe la consommation et fragilise les plus pauvres. Tous ces syndicats réunissent la plupart des communes de la Seine banlieue et étendent progressivement leur influence à celles de Seine-et-Oise, voisines du département capitale. Même la Ville de Paris, qui ne peut jusqu'en 1932 s'associer à une entente intermunicipale, finit par rejoindre le syndicat de l'électricité en 1934. À ces grands services intercommunaux s'ajoutent également des hôpitaux ouverts dès les années 1930 ainsi que des cimetières, créés à partir des années 1940, sur des échelles plus restreintes.



27 Payre Renaud, *Une Science Communale ? Réseaux réformateurs et municipalité providence*, Paris, CNRS éditions, 2007.

28 Gaudin Jean-Pierre, *L'Avenir en plan. Technique et politique dans la prévision urbaine 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, 1985.

29 Bellanger Emmanuel, « L'École nationale d'administration municipale : Des "sans-grade" devenus secrétaires généraux », *Politix*, 53, mars 2001, p.145-171.

30 Au lendemain de l'expiration de ce premier contrat en 1936, ECFM devient régisseur intéressé, et le Syndicat, participe désormais aux résultats financiers et oriente la politique de travaux de cette société. Aubrun Juliette « Gaz à tous les étages. L'intercommunalité au service du public en banlieue parisienne (1901-1914) », in Bellanger Emmanuel,

Girault Jacques (dir.), *Villes de banlieues. Personnel communal, élus locaux et politiques urbaines en banlieue parisienne au XX^e siècle*, Paris, Créaphis, 2008, p.85-95.

31 Bellanger Emmanuel, *La mort une affaire publique*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008.

32 Tartakowsky Danielle, compte-rendu de l'ouvrage *La mort une affaire publique* : www.lemouvementsocial.net

33 Claude Viviane, « Une coopération politique dans une mosaïque urbaine, le cas du service de l'eau en banlieue parisienne (1880-1923) », *Genèses*, n°65, décembre 2006, p.92-111.

34 Bellanger Emmanuel et Poupeau François-Mathieu, *Lumière sur la banlieue*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2014.

Le nombre de banlieusards est passé de 530 000 au début des années 1880 à plus de 2 130 000 en 1936.

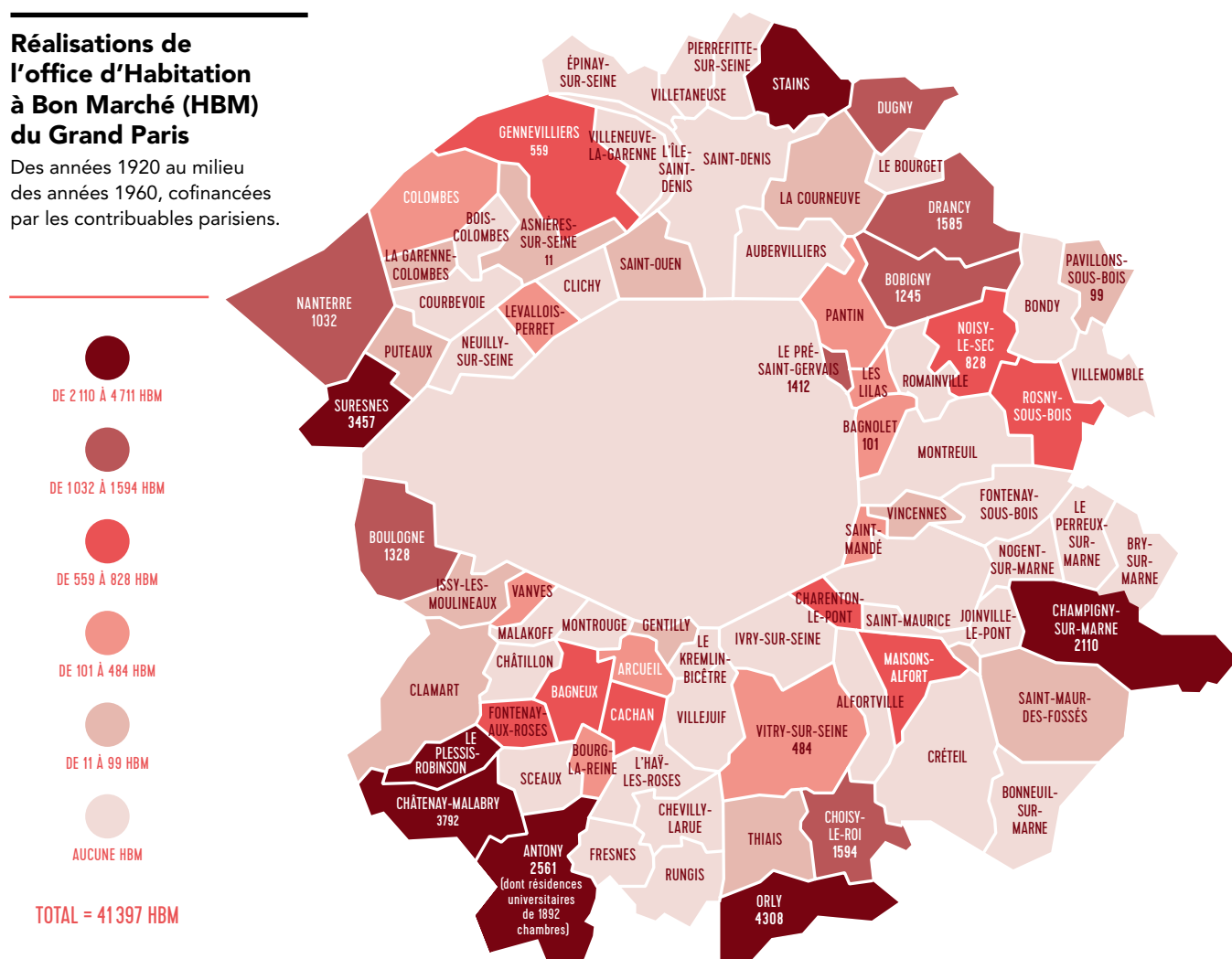
Après l'intercommunalité, le second levier de l'action publique locale s'appuie sur la départementalisation des services publics urbains. Ces politiques sont les plus équitables car c'est bien l'institution la plus riche, la Ville de Paris et ses contribuables, qui participent aux trois quarts du financement des politiques départementales déployées en banlieue. Trois offices publics incarnent cette redistribution : l'Office départemental des habitations à bon marché (OPHBM) de la Seine créé par délibération du conseil général de la Seine en juillet 1914, l'office départemental du placement et de la statistique du travail fondé par délibération en juin

1915 et l'office public d'hygiène sociale et de préservation de la tuberculose institué en juillet 1918. L'activité de ces offices est à l'origine de l'ouverture au public d'une vingtaine de dispensaires suburbains, de la réalisation d'une dizaine de cités-jardins – dont certaines considérées comme des joyaux de l'architecture moderne³⁵ – et de la mise en place d'un premier régime de traitement social du chômage.

Ces expériences, qui relèvent aussi d'une entreprise de pacification sociale et de contrôle sanitaire et politique des populations³⁶, s'étendent à d'autres champs d'intervention publique tout aussi importants : la politique de traitement des ordures ménagères est à son tour départementalisée dans les années 1930. Désormais, Paris et sa proche banlieue, sous couvert de la médiation du conseil général de la Seine, font cause commune devant la montée des déchets urbains. Seule une politique publique à l'échelle de l'agglomération peut en effet

Réalisations de l'office d'Habitation à Bon Marché (HBM) du Grand Paris

Des années 1920 au milieu des années 1960, cofinancées par les contribuables parisiens.



traiter les ordures ménagères des Parisiens et surtout des banlieusards dont le nombre est passé de 530 000 au début des années 1880 à plus de 2 130 000 en 1936³⁷. Il en va de même de la politique d'assainissement des eaux usées qui prend la dimension d'une véritable politique interdépartementale, reconnue d'utilité publique en 1935 et aujourd'hui pilotée par le SIAAP³⁸. Comme pour l'intercommunalité, ces politiques s'appuient sur les réseaux réformateurs et les formes d'innovation qu'ils promeuvent dans la France des villes³⁹.

Intercommunales ou départementales, ces politiques sont incarnées par des figures de la vie politique du Grand Paris. En banlieue, se distinguent trois personnalités de cultures et de sensibilités politiques très différentes. Le républicain radical Théodore Tissier, maire de Bagneux de 1899 à 1935, est le père de l'intercommunalité suburbaine. Cet archétype du notable de la III^e République a fait carrière au Conseil d'État au titre de conseiller, de président de section puis de vice-président de cette institution régaliennne. Son nom est surtout associé à la création des quatre plus grands syndicats intercommunaux du Grand Paris et de France. Président fondateur du syndicat du gaz, des pompes funèbres, de l'eau et de l'électricité, il est en effet considéré – même après sa défaite aux élections municipales de 1935 contre un candidat communiste – comme l'homme de la synthèse et du compromis intercommunal qui a su fédérer les villes de banlieue et nouer des accords avec les grandes compagnies plus favorables à l'intérêt des banlieusards.

Henri Sellier, dont l'action exemplaire a déjà été évoquée, est le pendant socialiste de Théodore Tissier dont il se réclamera l'héritier. Mais la portée de l'action du maire de Suresnes est encore plus étendue. Henri Sellier est l'un des principaux artisans de la construction du Grand Paris. Sa longévité politique est exemplaire et ses réseaux d'interconnaissance sont parmi les plus influents dans le monde politique et dans celui de la réforme urbaine⁴⁰. Henri Sellier, fondateur des offices publics d'HBM, d'hygiène sociale et de placement des chômeurs du département de la Seine, est aussi le secrétaire général de plusieurs associations (Union des maires de la Seine, mouvement HBM, association des élus socialistes...) qui exercent un lobbying constant en faveur de la reconnaissance des libertés locales et de l'interventionnisme municipal. Œuvrant au côté d'André Morizet, maire socialiste de Boulogne-Billancourt – dont la descendance est aujourd'hui encore engagée dans la vie politique –, Henri Sellier parvient à rallier à sa cause des élus avec lesquels il s'est affronté. Georges Marrane, maire communiste d'Ivry-sur-Seine de 1925 à 1965 élu président du conseil général de la Seine en 1937, est l'un

d'eux. Il se réclamera lui aussi après-guerre de l'héritage d'Henri Sellier. Le communisme municipal qu'il défend et diffuse en banlieue rouge est en effet imprégné des leçons du réformisme et du solidarisme qu'Henri Sellier a incarnés⁴¹.

Les leçons de l'histoire : la fin du Grand Paris

Le contentieux Paris-banlieues, toujours vivace dans la mémoire collective, a occulté la dynamique de coopération intercommunale et départementale qui prend racine à la fin du XIX^e siècle et imprègne la formation du Grand Paris. Cette entité politique naît sous la pression de la croissance urbaine, de l'étalement des « lotissements défectueux »⁴² et des inégalités qui ne cessent de s'accroître. Des années 1880 à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le Grand Paris est marqué par la radicalisation de la vie politique qui voit l'émergence du socialisme puis du communisme municipal hégémonique dans les banlieues populaires jusqu'au début des années 1980. Si le paysage géopolitique est divisé, les politiques locales transcendent, elles, les clivages partisans ; elles imposent une continuité administrative et sont source de légitimité pour les administrateurs communaux. Les municipalités de banlieue passent ainsi d'un relatif isolement, animé de sentiments séparatistes, à une logique de coopération qui leur garantit des marges d'action nouvelles : faire payer par d'autres, plus riches, leurs équipements publics.

La coopération ne signifie nullement la fin de la ségrégation, de la polarisation des richesses et des



35 Lempereur Hubert, *Félix Dumail, Architecte de la « cité-jardins »*, Éditions du Patrimoine, 2014.

36 Baubérot Arnaud, Bourillon Florence (dir.), *Urbaphobie La détestation de la ville*, Pompignac près Bordeaux, Éditions Bière, 2009 ; Murard Lion, Zylberman Patrick « Du pain pour les chômeurs, des roses pour les enfants », *Les Tribunes de la santé*, n° 33, 2011, p.45-58.

37 Soullignac Françoise, *La Banlieue parisienne. Cent cinquante ans de transformations*, Paris, La Documentation française, 1993, p.26-33.

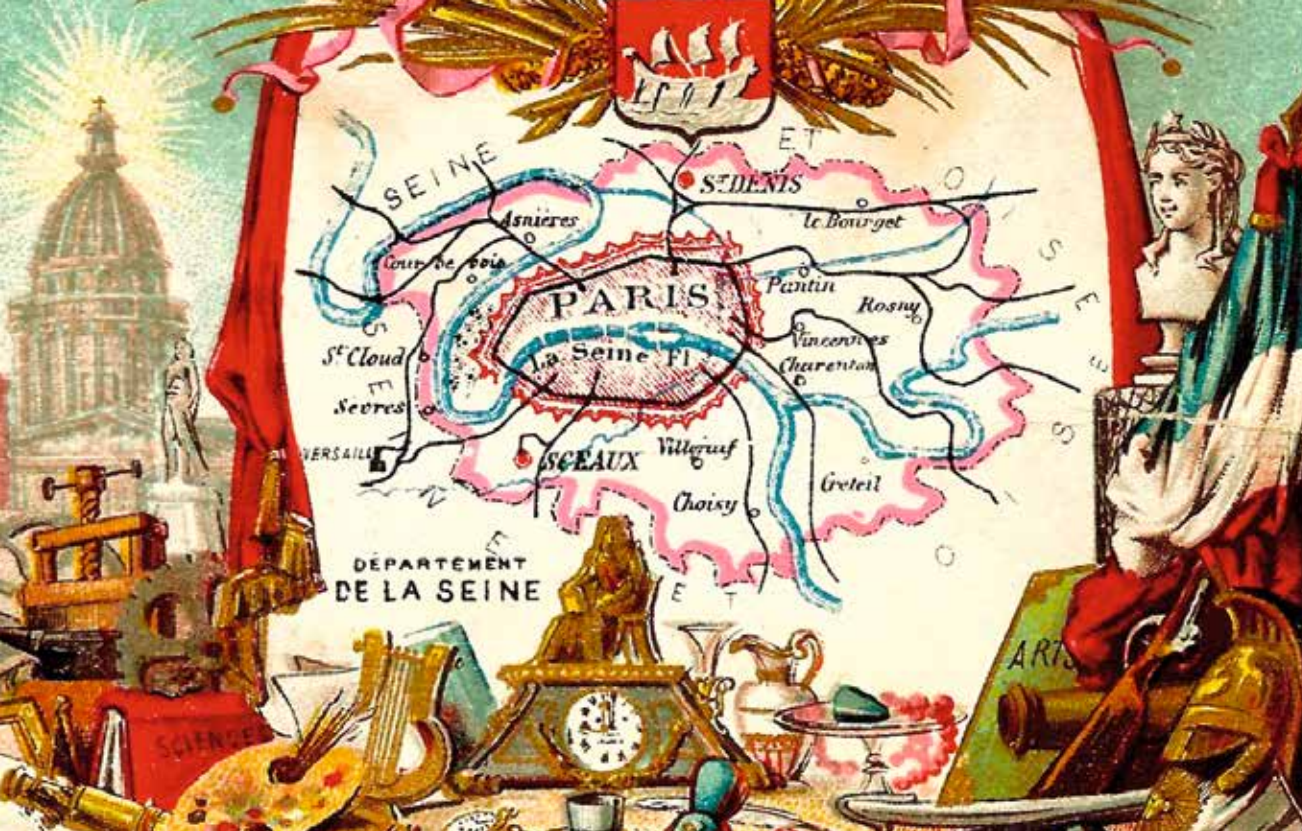
38 Bellanger Emmanuel, Pineau Éléonore, *Assainir l'agglomération parisienne. Histoire d'une politique interdépartementale de l'assainissement (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 2010.

39 Frioux Stéphane, *Les batailles de l'hygiène. De Pasteur aux Trente Glorieuses*, Paris, PUF, 2013.

40 Burlen Katherine (dir.), *La Banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins, 1900-1940*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1987 ; Coudroy de Lille Laurent « Henri Sellier 1883-1943 ou la cause des villes », *Histoire urbaine*, n° 37, 2013/2, p.5-30 ; Guerrand Roger-Henri, Moissinac Christine *Henri Sellier : urbaniste et réformateur social*, Paris, La Découverte, 2005.

41 Chamouard Aude, *Une autre histoire du socialisme : les politiques à l'épreuve du terrain*, CNRS Éditions, 2013.

42 Fourcatt Annie, *La Banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres Paris, Créaphis*, 2000.



hiérarchies communales. La concurrence entre territoires est vive, les besoins des populations du Grand Paris restent hétérogènes et les politiques municipales à l'égard du logement social et de l'intégration des populations les plus pauvres sont toujours sous contrôle municipal. Si la représentation politique du Grand Paris se fractionne plus fortement au lendemain de la Grande Guerre, l'uniformisation des pratiques professionnelles et l'harmonisation des modes de gestion de l'agglomération parisienne ne sont pas remises en cause. Elles sortent même renforcées de la conversion d'élus révolutionnaires, issus de l'aristocratie ouvrière, au réformisme intercommunal⁴³. Le pragmatisme et les compromis restent le moteur de l'agrégation des acteurs publics du Grand Paris.

La réaction quasi unanime des élus locaux contre la réforme départementale du 10 juillet 1964, qui met fin à cette expérience, témoigne de la force de cette agrégation. Parisiens ou banlieusards, la très grande majorité d'entre eux s'opposent alors activement au projet de démembrement du Grand Paris⁴⁴. Cette réforme, qui reconfigure la carte administrative et géopolitique de la région Île-de-France, sépare la ville mère, Paris, de sa banlieue avec laquelle elle formait depuis 1790 un seul et même département. Les raisons en sont connues : la V^e République naissante ne tolère pas l'existence d'un pouvoir local (celui du département et de la préfecture de la Seine) aussi puissant au moment où elle s'efforce d'imposer, sous la conduite de Paul Delouvrier, le district de la région de Paris, l'embryon politique de la région

Île-de-France⁴⁵. En vain, les élus de l'époque réclament à cor et à cri le maintien du Grand Paris qu'ils souhaitent voir épouser les limites de l'agglomération parisienne en intégrant les communes de la grande banlieue. Le pouvoir central refuse cette alternative. Ce qu'il conçoit pour la province, avec la création des communautés urbaines en 1966, il le refuse à l'agglomération parisienne sous influence communiste et socialiste.

Aujourd'hui, à la lumière de ce que fut l'expérience intermunicipale du Grand Paris pendant plus d'un siècle, il est surprenant de voir certains grands élus locaux, quelles que soient leurs affiliations partisans, défendre à l'unisson une vision étroite de la solidarité métropolitaine. Aux opposants à toute institutionnalisation d'un pouvoir d'agglomération intégré, faut-il rappeler que les pionniers du socialisme et du communisme municipal,



⁴³ Bellanger Emmanuel, « Le "communisme municipal" ou le réformisme officieux en banlieue rouge », in Bellanger Emmanuel et Mischi Julian (dir.), *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin-Recherches, 2013, p.27-52.

⁴⁴ Bellanger Emmanuel, « De de Gaulle à Pompidou, lorsque l'État s'opposait aux élus locaux : l'exemplarité du Grand Paris », in Nivet Philippe, Flonneau Mathieu, Geneste Pascal, Willaert Émilie (dir.) *Le Grand dessein parisien de Georges Pompidou. L'aménagement de Paris et de la région capitale*, Paris, Somogy, 2010, p.43-53.

⁴⁵ Bellanger Emmanuel, « La traversée historique du Grand Paris », *Mouvements*, n° 74, 2013/2, p.52-62.



**Carte postale
imagée du
département
de la Seine**

À gauche.

**Les nouveaux
départements
de la région
parisienne nés
de la réforme
de 1964**

À droite.

soutenus par certains de leurs adversaires parisiens, défendaient les vertus d'un Grand Paris dont les collectivités les plus riches cofinançaient les politiques sociales métropolitaines. À l'époque, pour maintenir la paix, une majorité d'élus consentait à soutenir les maires des banlieues populaires, seuls capables de préserver les équilibres et d'atténuer les tensions. À l'image de l'œuvre catholique des Chantiers du cardinal, créée en 1931 pour financer l'évangélisation des banlieues, ces élus parisiens acceptaient que leurs contribuables participent aux réalisations municipales des communes suburbaines.

Certains édiles à la tête de municipalités ou de communautés d'agglomération, souvent richement dotées, sont aujourd'hui les plus opposés à la création d'une institution métropolitaine pourvue du pouvoir d'équiper, d'aménager, de construire et de préserver de l'urbanisation des espaces verts sanctuarisés. Parmi eux figurent des élus de toutes sensibilités qui sont souvent les mêmes qui refusent l'élection au suffrage universel des représentants du Grand Paris, comme au temps de la III^e République et des conseillers « métropolitains » du département de la Seine. La ligne de clivage n'est pas partisane. Elle est territoriale. L'écart n'a cessé de se creuser entre les partisans du statu quo et les partisans de la création d'une « Métropole de Paris », les plus intéressés par l'avènement d'un modèle intégré de solidarité censé profiter aux communes enclavées, sous-équipées et désargentées.

Les temps ont changé. Le découpage de 1964 a produit une sorte d'amnésie générale sur l'expérience du

Grand Paris. Les lois de décentralisation du premier septennat de François Mitterrand ont conforté l'assise du pouvoir édilitaire et de nouvelles intercommunalités, sans profondeur historique pour la plupart d'entre elles, ont morcelé davantage le paysage politique. L'histoire ne se répète pas mais à « ces élites municipales qui n'osent plus », il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le Grand Paris des socialistes Henri Sellier et André Morizet, du communiste Georges Marrane et des modérés, conservateurs et chrétiens-démocrates, Jean Raymond-Laurent et François Latour (tous adversaires dans la vie politique et associés dans le gouvernement de la métropole) a donné à l'agglomération parisienne des cités-jardins de logements sociaux et des réseaux de commodités urbaines érigés en modèle. À l'époque, les finances locales étaient déjà en crise et l'État était déjà accusé d'imposer ses choix sans les financer. La polycentralité avait elle aussi une réalité – Boulogne-Billancourt, La Plaine-Saint-Denis... –, mais la politique de ces mêmes territoires n'était pas aussi confiscatoire. Même la question centrale de l'intégration au Grand Paris de la grande banlieue – le parent pauvre historique de l'aménagement de la région parisienne – était défendue par une majorité d'élus. Les temps ont bel et bien changé. ●

LA MÉTROPOLE
À LA CROISÉE DES
INÉGALITÉS ET
TRAITER LES EFFETS OU
AUX CAUSES

Edmond Préteceille

Directeur de recherche émérite CNRS

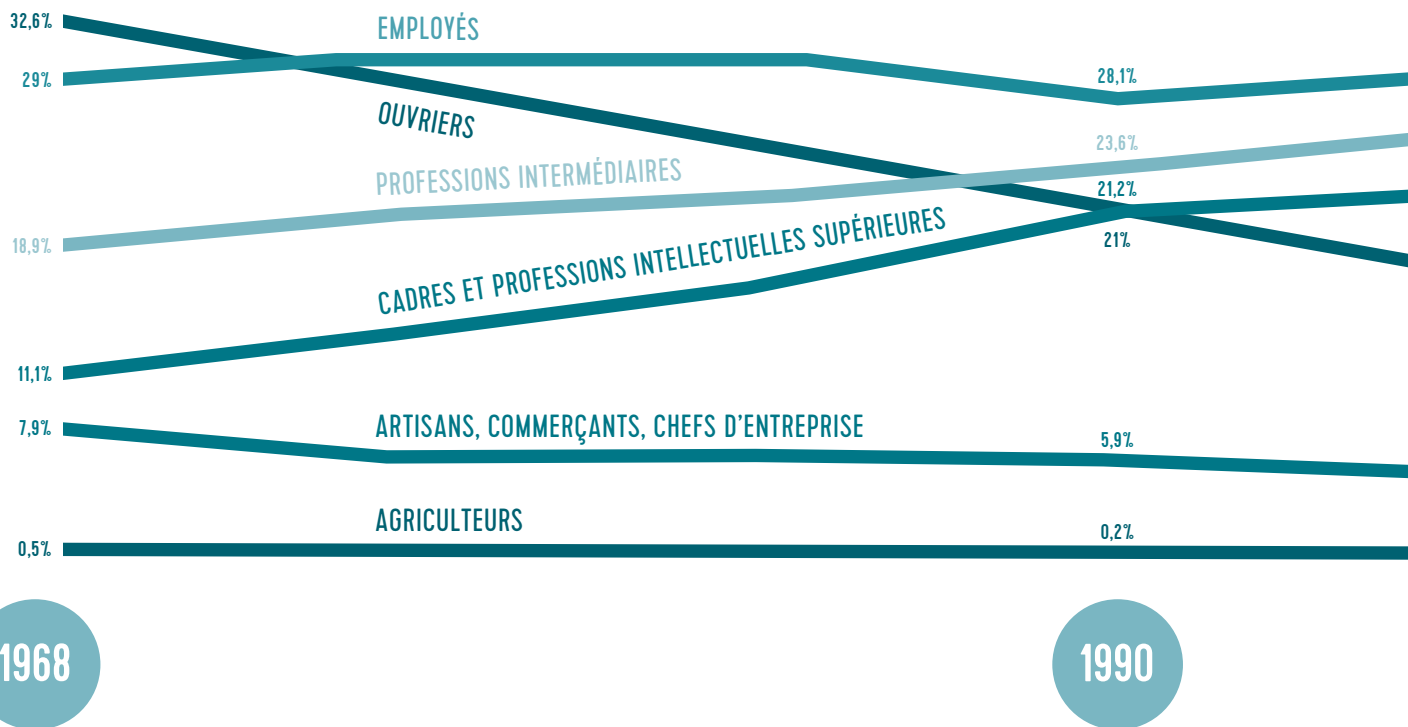
PARISIENNE

CHEMINS :

SÉGRÉGATIONS,

S'ATTAQUER





Dans un Grand Paris en construction, bien des choix sont encore possibles, qui peuvent engager des avènements différents. À l'esquisse initiale de la métropole qui faisait émerger par la coopération volontaire une construction plutôt tournée vers la réponse aux besoins des habitants des différents territoires est venue s'opposer une construction imposée d'en haut pour un aménagement tourné vers la compétitivité économique des entreprises et la rentabilité marchande des opérations d'urbanisme. Les compromis ultérieurs ont adouci cette opposition, mais l'acuité du contraste a souligné l'importance du politique dans la définition des alternatives, contre la rhétorique néolibérale de « TINA » (there is no alternative).

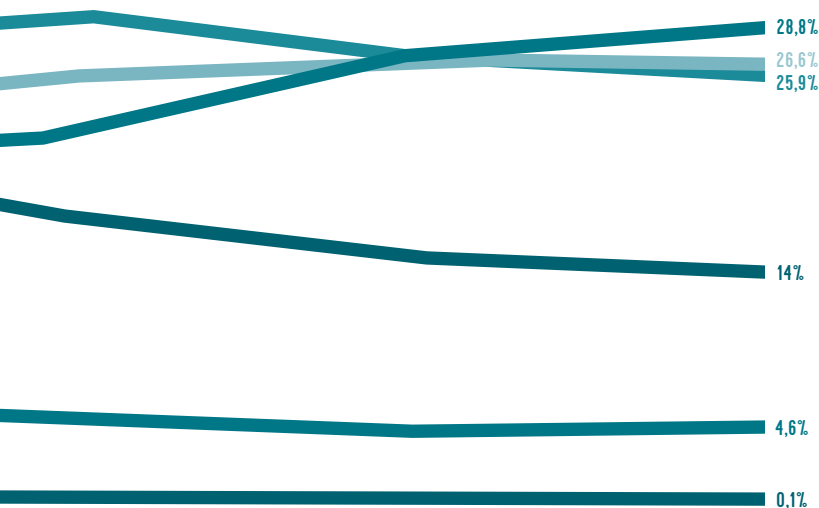
L'étude des transformations de la métropole parisienne au cours des dernières décennies montre des tendances qui ont été largement conditionnées par des choix politiques. Elle montre aussi une tension croissante entre un ensemble de mutations économiques dominées par la globalisation et la financiarisation de l'économie, et des politiques publiques ayant conservé une structuration forte par les valeurs d'égalité et de solidarité. Ainsi que des tensions nouvelles résultant de l'intensité et de la reconnaissance des enjeux écologiques, tant métropolitains que planétaires.

L'objectif de cet article est de présenter quelques éléments majeurs de ces évolutions et tensions pour montrer en quoi la métropole est aujourd'hui à la croisée des chemins et contribuer ainsi au débat sur la société urbaine que nous voulons.

Une mutation sociale profonde traduisant les transformations économiques

La population de la métropole parisienne s'est profondément transformée en un demi-siècle. En 1968, les classes populaires, ouvriers et employés à égalité, constituaient près des deux tiers de la population active, et les ouvriers étaient la catégorie socioprofessionnelle la plus nombreuse, un tiers du total. En 2012, elles n'en représentaient plus que 40 %, et les ouvriers étaient presque deux fois moins nombreux que les employés. Dans le même temps, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont passés de 11 % à 29 % – deux fois plus nombreux que les ouvriers, et plus nombreux que les employés ; et les professions intermédiaires sont passées de 19 % à 27 %.

Cette mutation sociale a été particulièrement marquée à Paris, qui ne comptait plus en 2008 que 2 % de ces quartiers (iris¹) dans les types populaires ouvriers. Mais elle a marqué tous les territoires de la métropole, y compris par exemple la Seine-Saint Denis où les iris



2012

1. Part des catégories socio-professionnelles dans la population active âgée de 25 à 54 ans

Source : INSEE, données harmonisées des recensements de la population. Région Île-de-France.

populaires-ouvriers étaient en 2008 moins nombreux (46 %) que les iris moyens-mélangés (50 %), alors qu'ils étaient nettement majoritaires en 1999.

Si les autres grandes métropoles françaises ont connu des évolutions de même type, elles ont cependant été beaucoup moins accentuées. L'écart entre la structure de la société de la métropole parisienne et le reste de la France s'est accentué, la part des catégories supérieures y ayant progressé beaucoup plus fortement, et la part des catégories populaires régressé plus fortement – elles étaient toujours majoritaires en 2008 dans le reste du pays. Ces résultats se retrouvent lorsqu'on considère les revenus et les patrimoines, avec une forte concentration des revenus et patrimoines les plus élevés dans la métropole parisienne.

Cette mutation sociale profonde est-elle le résultat de processus inéluctables traduisant la « modernisation », à encourager, de l'économie parisienne ?

Le premier processus ayant engagé cette évolution a été la désindustrialisation de la ville. Désindustrialisation du centre, puis de l'ensemble de la métropole. Vers les autres villes et régions tout d'abord, mouvement encouragé voire organisé par la politique d'aménagement du territoire pendant plusieurs décennies. Puis vers les pays européens à coût de main d'œuvre plus faible, vers le Maroc, vers la Chine... Le second processus

a été l'évolution des modèles productifs avec l'automatisation, l'informatisation, la croissance des qualifications et la réduction du nombre de travailleurs, la croissance en amont des activités de conception, de recherche-développement, d'organisation. Le troisième processus a été la croissance de l'emploi dans les services aux personnes, dont l'éducation, la santé et la culture. Le dernier processus est celui de la financiarisation de l'économie, qui a non seulement développé certaines activités en termes d'emploi mais les a rendues prépondérantes dans la formation et la distribution des profits, y compris au sein des entreprises elles-mêmes. Financiarisation appuyée sur des modèles de management où prédomine la rentabilité à court terme pour l'actionnaire, et où les réductions de personnel sont le symbole de l'efficacité gestionnaire, diffusant le modèle dominant de la croissance sans création d'emploi, voire contre l'emploi.



1 NdR : Les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infracommunales, constitue

une partition du territoire de ces communes en « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. La France compte environ 16 000 IRIS dont 650 pour les DOM. Source INSEE.

La décentralisation industrielle a été une politique très explicite. Les délocalisations ont été rendues possibles par les politiques de baisse des tarifs douaniers, de libéralisation des flux de capitaux, de faible coût des transports de marchandises liées aux politiques fiscales favorables aux énergies fossiles. La financiarisation de l'économie est le résultat des politiques de dérégulation financière, de levée des contraintes sur les activités spéculatives des banques, la fabrication et le commerce des produits dérivés, etc. La faiblesse des PME, principales créatrices d'emplois pourtant, est liée à la priorité politique et fiscale donnée aux grandes multinationales censées être « à base française »... Rien de naturel ou d'inéluctable dans tout cela, mais des choix politiques qui ont construit la trajectoire de transformation économique de la métropole.

La polarisation socio-spatiale de la métropole

Les médias et les politiques mettent en avant une représentation dramatique de la ségrégation – ghettos, fractures, apartheid – qui n'aurait fait que s'intensifier, et qui deviendrait moins socioéconomique et plus ethno-raciale.

Les recherches sur l'évolution de la ségrégation² dans la métropole parisienne montrent à l'inverse que la ségrégation y est modérée, par comparaison avec les résultats discutés dans la littérature internationale (Préteceille, 2006, 2015), et que les catégories les plus ségréguées ne sont pas les pauvres/immigrés. Le graphique 2 montre que

les catégories socioprofessionnelles les plus ségréguées sont les cadres et professions intellectuelles supérieures (CS3), suivies à distance des ouvriers (CS6), cependant que les professions intermédiaires (CS4) et les employés (CS5) sont les moins ségréguées.

Les deux catégories populaires ont connu une augmentation de leur ségrégation : les ouvriers, dont les effectifs ont fortement reculé et qui se replient sur les espaces où ils étaient déjà le plus présents ; et les employés, dont l'effectif total est resté presque le même mais au sein desquels des catégories plus précaires et à plus faible revenu ont remplacé en partie des employés de bureau plus stables.

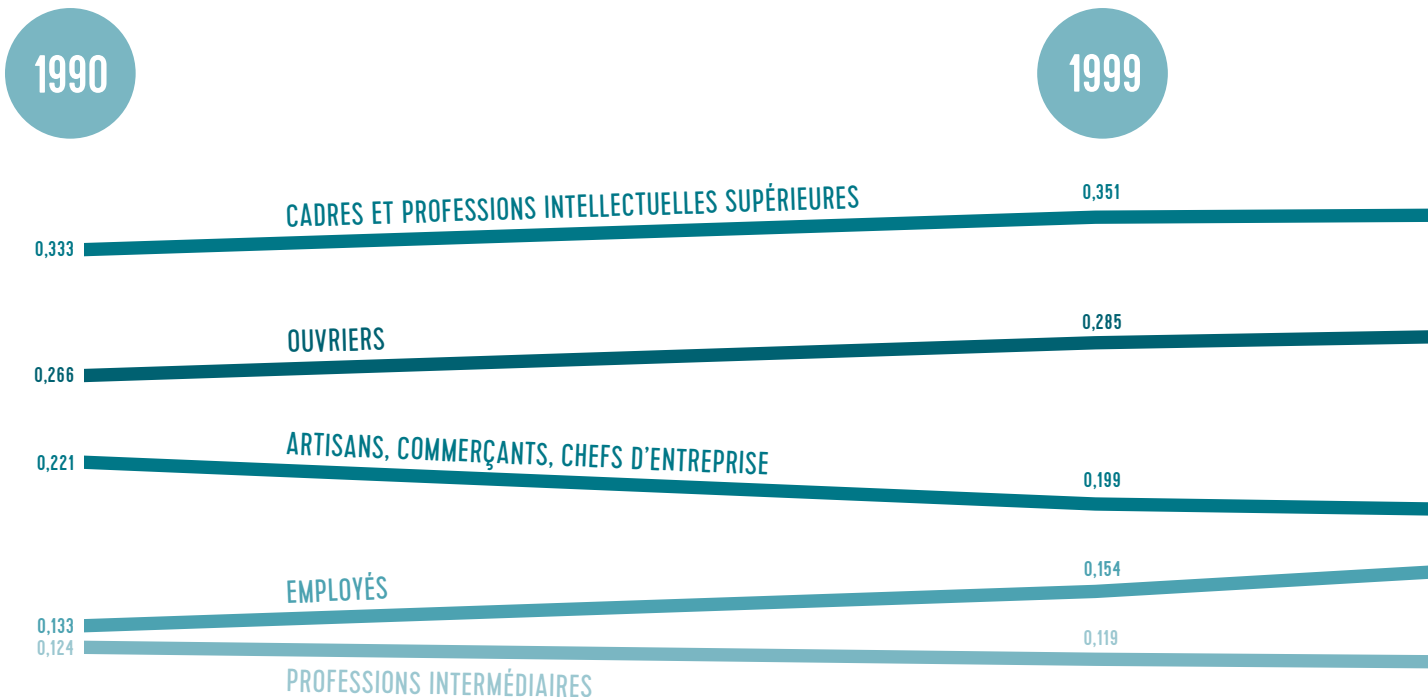
La ségrégation des professions intermédiaires a légèrement diminué, ainsi que celle des commerçants, artisans et chefs d'entreprise.

Enfin, les cadres et professions intellectuelles supérieures, ont vu leur ségrégation augmenter au cours des deux dernières décennies, très sensiblement dans la première, plus modérément dans la seconde.

La ségrégation ethno-raciale, mesurée à partir de l'origine nationale des immigrés (Préteceille, 2009),



² Pour une discussion plus générale des méthodes d'analyses de la ségrégation urbaine, de ses causes et de ses conséquences, cf. Oberti et Préteceille (2016).



est d'une intensité un peu supérieure à la ségrégation socio-économique, au sens où la ségrégation des groupes d'origines telles que Maghreb, Afrique subsaharienne, Inde et Pakistan, Chine et Asie du Sud-Est, est sensiblement supérieure à celle des catégories socioprofessionnelles populaires. Mais, toujours par rapport aux résultats de la littérature internationale, elle est plutôt modérée ; et si elle était restée stable au cours des années 1990, elle a baissé pour tous les groupes sauf un dans la période récente (Préteceille 2015).

Comment expliquer un décalage aussi considérable entre les représentations dominantes et les résultats de recherche ? Il y a, à mon sens, trois explications principales. La première est que la préoccupation majeure des politiques et des médias est aujourd'hui l'intensité du bruit médiatique, pas la justesse de l'analyse. La deuxième est que la représentation dominante de la ségrégation est construite en référence à une partie seulement de la ville, les quartiers les plus en difficulté, visés par la « politique de la ville » et présents dans l'actualité par les émeutes urbaines et les conflits entre les jeunes et la police. La troisième explication est la tendance politique actuelle à déplacer la question sociale sur la question de l'immigration, voire sur celle de la religion musulmane.

La deuxième explication est la plus structurelle. Ces quartiers cumulant les difficultés sociales existent indiscutablement, et l'intensité de leurs difficultés appelle des politiques sociales et urbaines fortes pour aider à les résoudre. On peut discuter la question de savoir

s'il faut les nommer des ghettos. Mais ce qu'on ne doit pas faire, et qui pourtant est fait tous les jours dans les médias, c'est les appeler « les banlieues ». Si l'on considère les deux types de quartiers (iris) populaires de la métropole parisienne qui étaient caractérisés par le poids le plus fort des ouvriers, des précaires et des chômeurs (types dans lesquels on trouve les quartiers des « zones urbaines sensibles »), ils étaient au nombre de 539 en 1999, et comptaient environ 600 000 habitants. Ils représentaient 40 % des iris des types classés comme populaires ouvriers. Parmi ces iris, presque tous étaient en banlieue, il n'y en avait que 17 à Paris. Mais ils ne représentaient que 14 % des 3 796 iris de l'ensemble des banlieues de l'aire urbaine. C'est dire à quel point il est abusif d'assimiler ces quartiers à l'ensemble des banlieues, lesquelles sont constituées également de quartiers populaires-ouvriers moins précaires, de quartiers moyens-mélangés (les plus nombreux, plus de 1700) et de quartiers supérieurs (plus de 600 en banlieue, plus que les 539 iris populaires-ouvriers les plus précaires).

Le diagnostic de l'évolution de la ségrégation socio-économique que permet de faire la recherche est donc différent, et plus complexe. Il y a bien eu entre 1999 et 2008 aggravation de la situation pour une partie des quartiers populaires (30 % des iris des deux types les plus précaires). Mais il y a eu évolution du profil social vers plus de présence des catégories moyennes dans la majorité des iris populaires-ouvriers. La forte croissance des catégories supérieures et moyennes se traduit d'ailleurs

2008

0,354

0,293

0,188

0,185

0,113

2. Indices de ségrégation des catégories socioprofessionnelles

Source : recensements de la population – iris de plus de 400 h. de l'aire urbaine de Paris.



1999

2008

3. Indices de dissimilarité des groupes d'origine nationale

Source : recensements de la population – iris de plus de 400 h. de l'aire urbaine de Paris. L'indice compare la distribution de chaque groupe avec celle des Français nés en France métropolitaine.

Les données ont été analysées sur le CASD dans le cadre du projet PARISEG. Ce travail a bénéficié de ce fait d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'Avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données – CASD).

par un glissement assez général du profil des quartiers vers plus de présence de ces deux catégories.

Est-ce à dire que l'évolution est positive puisque la mixité sociale progresse dans la majorité des quartiers populaires ?

Ce glissement vers les profils moyens-mélangés et supérieurs masque en réalité des problèmes profonds.

Le premier problème est l'expulsion continue de la population ouvrière, pas seulement de Paris (Clerval, 2013) mais de l'ensemble de la métropole, vers les autres villes ou les pays de délocalisation, tenant ainsi une population importante à l'écart de la richesse matérielle et symbolique concentrée par l'histoire dans la métropole parisienne : les meilleures ressources scolaires, de santé publique, culturelles, etc. du pays.

Le deuxième est l'impact croissant du chômage et de la précarité, qui concerne aujourd'hui non seulement les ouvriers mais aussi les employés, particulièrement les employés du commerce et ceux des services directs aux particuliers, mais aussi les professions intermédiaires, mais aussi maintenant une partie de cadres et professions intellectuelles supérieures. La précarité croissante concerne non seulement les quartiers populaires, mais de plus en plus les quartiers moyens-mélangés.

Le troisième est la hiérarchisation sociale accrue des espaces urbains à partir du centre, renforçant les inégalités sociales urbaines malgré le caractère modéré de la ségrégation dans l'ensemble. Les quartiers centraux sont de plus en plus réservés aux catégories supérieures : à Paris, il n'y avait déjà plus que 34 iris populaires-ouvriers sur 882 en 1999, leur nombre a encore baissé à 21 en 2008. La partie centrale des Hauts-de-Seine s'est également homogénéisée du côté des statuts supérieurs, ainsi que

l'est des Yvelines qui en est le prolongement. Non seulement les quartiers populaires-ouvriers sont moins nombreux à Paris et en première couronne, mais c'est aussi le cas des quartiers moyens, qui sont aussi nombreux qu'en 1999 dans l'aire urbaine, mais plus périphériques ; et les quartiers populaires-ouvriers plus stables sont eux aussi de plus en plus périphériques. Des catégories comme les enseignants, les personnels de santé, les professions intermédiaires en général, sont de plus en plus repoussées hors de Paris. Soulignons que les professionnels de l'information, des arts et du spectacle, qui sont au cœur de l'activité culturelle créatrice qui fait la réputation de la capitale, sont eux aussi progressivement repoussés hors de Paris.

Des catégories comme les enseignants, les personnels de santé, les professions intermédiaires en général, sont de plus en plus repoussées hors de Paris.

Le quatrième problème est l'auto-ségrégation croissante des catégories supérieures, particulièrement des cadres d'entreprise, qui se concentrent de plus en plus à l'écart des autres catégories sociales, surtout des catégories populaires – c'est encore plus net pour ceux du secteur financier (Godechot, 2013). Outre les inégalités urbaines, évoquées plus haut, ce séparatisme déjà ancien des catégories supérieures (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989) est une menace contre la cohésion sociale et la solidarité bien plus forte que le communautarisme imputé aux immigrés de catégories populaires précaires relégués dans les quartiers en difficulté.

Quant à la ségrégation ethno- raciale, on a vu qu'elle a diminué dans l'ensemble. Ce qui n'empêche pas, comme pour la ségrégation socio-économique, que des situations locales de forte concentration d'immigrés se soient renforcées : on comptait en 2008 dans l'aire urbaine de Paris 412 iris où l'ensemble des immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie et les Français nés dans les DOM-TOM constituaient plus de 50 % de la population locale, contre 223 seulement en 1999. Mais si leur ségrégation d'ensemble par rapport aux Français nés en France métropolitaine a baissé, c'est qu'hors de ces quartiers, ces immigrés sont plus mélangés encore

avec les Français. Et ceux qui habitent ces quartiers où ils sont majoritaires localement ne sont que 24 % du total du groupe, dont plus des trois quarts résident donc dans des quartiers où ils sont minoritaires. Il est donc, là aussi, parfaitement abusif de laisser entendre que les immigrés résident tous dans des ghettos d'immigrés.

Une dynamique ségrégative et des inégalités urbaines plus intenses

L'un des effets de la dominance de l'économie globale financiarisée sur la métropole parisienne est la hausse considérable des prix fonciers et immobiliers, ces marchés étant tirés vers le haut par la demande de bureaux de prestige d'entreprises financières et des services avancés à haute rentabilité, par la demande de logements de luxe des cadres d'entreprise à hauts revenus et des achats immobiliers de riches étrangers, résidences secondaires ou placements dans l'immobilier.

Cette dynamique du marché immobilier tend à accentuer les contrastes sociaux et spatiaux. Les catégories les plus modestes et les immigrés ouvriers et employés ont de plus en plus difficilement accès au logement locatif privé dans les zones centrales, les politiques de réhabilitation réduisant progressivement le poids du « logement social de fait » que constituaient les logements anciens de mauvaise qualité. Même les classes moyennes, et particulièrement les jeunes, ont de plus en plus de mal à accéder au logement dans Paris ou la très proche banlieue. Les ouvriers ou les employés modestes qui accèdent à la propriété ne peuvent guère le faire qu'en banlieue très éloignée, comme dans l'est de la Seine-et-Marne.

L'appropriation résidentielle des espaces centraux ou de la proche banlieue ouest par les catégories supérieures n'est pas seulement analysable comme productrice d'entre-soi excluant, elle est aussi l'appropriation des espaces présentant des qualités urbaines supérieures, en termes de bâti, de qualité du cadre de vie, d'équipements et d'accès aux services marchands et non marchands pour la partie centrale des beaux quartiers, d'accès aux espaces verts et d'environnement préservé pour les espaces résidentiels des banlieues chic moins centrales. C'est là qu'on trouve en particulier les établissements scolaires publics les plus prestigieux et les mieux dotés. C'est aussi là qu'on trouve la plus forte concentration d'établissements hospitaliers publics de haut niveau et de médecins et spécialistes d'exercice libéral.

Ces inégalités urbaines qui se traduisent en inégalités sociales proviennent d'abord de la constitution historique d'un stock de ressources urbaines particulièrement

Ce séparatisme déjà ancien des catégories supérieures est une menace contre la cohésion sociale et la solidarité bien plus forte que le communautarisme imputé aux immigrés.

riche et bien entretenu dans les zones centrales. Dans les beaux quartiers moins centraux, l'accessibilité et la disponibilité des ressources marchandes sont facilement garanties pour une clientèle hautement solvable.

Les politiques publiques de production des biens et services urbains ont cependant atténué dans le passé ces inégalités sociales, au point que certaines banlieues ouvrières, parce qu'elles étaient industrielles, ont pu pratiquer une forme localisée de redistribution sociale urbaine, en finançant à partir des ressources fiscales sur les entreprises des politiques actives de services locaux pour les populations modestes. Ce modèle du « socialisme municipal » a partiellement contrecarré la logique inégalitaire du marché urbain – partiellement, car dans l'ensemble, la distribution socio-spatiale des services et équipements publics est seulement moins inégalitaire que celle des équipements et services privés (Pinçon, Préteceille et Rendu, 1986). Il est cependant aujourd'hui en difficulté, du double fait de l'augmentation des besoins sociaux de par l'appauvrissement d'une bonne partie de la population, et de l'affaiblissement des ressources, dû à la désindustrialisation et aux réformes de la fiscalité locale qui ont de plus en plus limité les possibilités de redistribution sociale locale. Il est aussi en difficulté de par le caractère local et fractionné de ces politiques, inadaptées à l'échelle métropolitaine des inégalités actuelles.

Les espaces les plus pauvres en ressources urbaines sont en deuxième couronne, dans les zones d'urbanisation plus récente, dans les grands ensembles et dans les banlieues pavillonnaires périphériques, espaces qui sont à la fois plus éloignés, plus mal équipés localement et moins bien desservis par les transports, pour l'accès aux emplois comme aux ressources urbaines de l'ensemble de la ville. Le déplacement progressif des emplois vers la deuxième couronne pourrait faire espérer une amélioration progressive des ressources locales permettant un rattrapage, mais d'une part les localisations d'entreprises sont assez sélectives spatialement et ne semblent guère profiter aux espaces les plus populaires, d'autre part les réformes fiscales déjà évoquées tendent à réduire

les possibilités d'action locale, les politiques publiques de péréquation des ressources des collectivités locales ne réduisant que très partiellement les inégalités entre communes (Gilbert et Guengant, 2004).

Quelles trajectoires à partir de la crise ?

La comparaison avec les grandes villes d'autres pays montre que l'effet commun des politiques néolibérales appuyant la globalisation financiarisée a été fortement modulé, interprété, accéléré ou contenu selon les cas. Cette modulation est directement liée aux politiques publiques, et opère en fonction des différents modèles d'État-providence qui ont été mis en évidence à partir des travaux d'Esping-Andersen (1990), en fonction à la fois des modèles nationaux et des politiques locales (Mingione, 2005). Dans le cas de la métropole parisienne, la vision néolibérale est devenue prédominante depuis les années 1990 en ce qui concerne l'orientation de l'économie, mais les politiques publiques tant nationales que locales ont maintenu un niveau important de régulation étatique de la ville et de services et équipements publics, qui se traduisent d'ailleurs par un poids important des catégories socioprofessionnelles liées au secteur public. Ces politiques maintenues dans la durée expliquent pour une bonne part le caractère modéré de la ségrégation. Toutefois, la crise économique et politique actuelle remet en question un équilibre qui était plus instable qu'il n'y paraissait.

D'une part, le ralentissement de l'économie suite à la crise des subprimes de 2008 et à sa généralisation en crise financière et économique internationale, a tout à la fois augmenté le chômage et la précarité, et donc les besoins de moyens pour les politiques sociales, et diminué les recettes fiscales de l'État.

D'autre part, les spéculateurs financiers, dont les banques, après avoir bénéficié du sauvetage par l'argent public, ont retourné la situation en transformant la crise qu'ils avaient créée en opportunité de profits par la spéculation contre les États les plus endettés. Les forces politiques conservatrices ont saisi l'aubaine pour mener une campagne virulente, particulièrement en Europe, pour

réinterpréter la crise comme crise de la dette publique, et promouvoir leur remède : austérité budgétaire, fort recul des dépenses publiques sociales, privatisations, dérégulation du marché du travail et baisse des impôts sur les entreprises pour « restaurer la compétitivité ».

La crise a aussi stimulé des analyses opposées argumentant que l'issue était dans la recherche de nouveaux modes de croissance, où la croissance recherchée ne serait pas celle du PIB mais du bien-être de tous, passant par la réduction des inégalités, le développement des biens publics, la prise en compte des défis écologiques.

Imaginons que la première vision politico-économique, dont la Grèce est le laboratoire, l'emporte. Pour la métropole parisienne, il en résulterait une accentuation des dynamiques inégalitaires des dernières décennies : croissance des catégories supérieures liées à la globalisation financière et de leur revenu, exclusion croissante des « surnuméraires » non qualifiés, précarisation des catégories populaires moins protégées par le droit du travail ; mais aussi réduction et précarisation de l'emploi public. La production marchande renforcée de la ville, dominée par les intérêts des grandes entreprises et des promoteurs, renforcerait les inégalités urbaines et les dynamiques ségrégatives. L'affaiblissement corrélatif de la construction de logements sociaux, d'un niveau déjà trop modéré ces dernières années, rendrait inefficace la politique publique de lutte contre la ségrégation symbolisée par la loi SRU. L'exclusion économique croissante des habitants des quartiers de relégation y laisserait le champ libre au trafic de drogue et aux prédicateurs islamistes et autres, l'affaiblissement des politiques sociales de remédiation ne laissant la place qu'à des politiques publiques de répression policière et d'incarcération massive à l'américaine.

L'autre vision conduirait à une évolution économique s'appuyant sur les atouts existants que sont le potentiel productif et l'économie publique forte de la métropole, en favorisant les productions locales pour créer de l'emploi et réduire l'usage des transports internationaux de marchandises (gros producteurs de CO₂ et consommateurs d'énergie fossile), en favorisant les innovations tournées vers les économies d'énergie et la protection de l'environnement, en développant les services publics dans les domaines de l'éducation, de l'université et de la recherche, de la santé, de la culture. Une telle dynamique économique serait créatrice d'emplois dans différents secteurs et à différents niveaux de qualification, créant des opportunités pour les populations des quartiers de relégation. Des politiques dynamiques de transport, de logement social et d'équipements publics permettraient de réduire les inégalités urbaines.

L'actualité immédiate laisse penser que c'est la première vision qui prévaut actuellement. La politique d'austérité se traduit par une forte réduction des dotations de l'État aux collectivités locales, qui entraîne la baisse des investissements urbains locaux et des dépenses en faveur de la culture et des associations locales qui ont un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale. L'encouragement au recours aux financements privés par l'endettement – malgré l'expérience cuisante de l'affaire Dexia, par laquelle la crise des subprimes a directement touché nombre de collectivités locales en France – et les partenariats public-privé – malgré plusieurs expériences désastreuses pour les finances publiques et la qualité des réalisations, relevées par la Cour des Comptes – laisse mal augurer des effets sur la ville en termes d'inégalités, de ségrégation et de cohésion sociale.

Il est encore temps de remettre en cause la fuite en avant dans la rentabilité financière pour quelques-uns et l'austérité pour tous les autres, avant les explosions sociales qui risquent, dans les banlieues, d'être pires que celles de 2005, avant la prochaine explosion de la bulle financière qui risque d'être pire que celle de 2008, avant la dégradation irréversible de nos conditions de vie par le changement climatique. ●



Clerval A. *Paris sans le peuple, La gentrification de la capitale.* Paris, La Découverte, 2013.

Esping-Andersen, G. *Les trois mondes de l'État-providence.* Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Gilbert G. et Guengant A. *Évaluation de la performance péréquatrice des concours financiers de l'État aux communes.* Économie et Statistique, 2004, 373.

Godechot O. *Financiarisation et fractures socio-spatiales.* L'Année sociologique, 2013, 63 (1), p.17-50.

Mingione E. « Cities of Europe. Changing contexts, local arrangements, and the challenge to urban cohesion ». P.67-89, in *Studies in Urban and Regional Change*, edited by Y. Kazepov. Oxford, Blackwell, 2005.

Oberti M. et Préteceille E. *La ségrégation urbaine.* Paris, La Découverte, collection Repères, 2016.

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M. *Dans les beaux quartiers.* Paris, Seuil, 1989.

Pinçon-Charlot M., Préteceille E. et Rendu P. *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne.* Paris, Éditions Anthropos, 1986.


Préteceille E. *La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité.* Sociétés Contemporaines, 2006, n° 62, p.69-93.

Préteceille E. *La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ?* Revue française de sociologie, 2009, n° 50, p.489-519.

Préteceille E. *Les évolutions de la ségrégation dans la métropole parisienne 1999-2008.* Paris, Observatoire Sociologique du Changement, 2015.

PARIS FÉDÈRE LA FRANCE.





DE LA
MÉTROPOLE
AU SYSTÈME
MÉTROPOLITAIN
DU GRAND PARIS

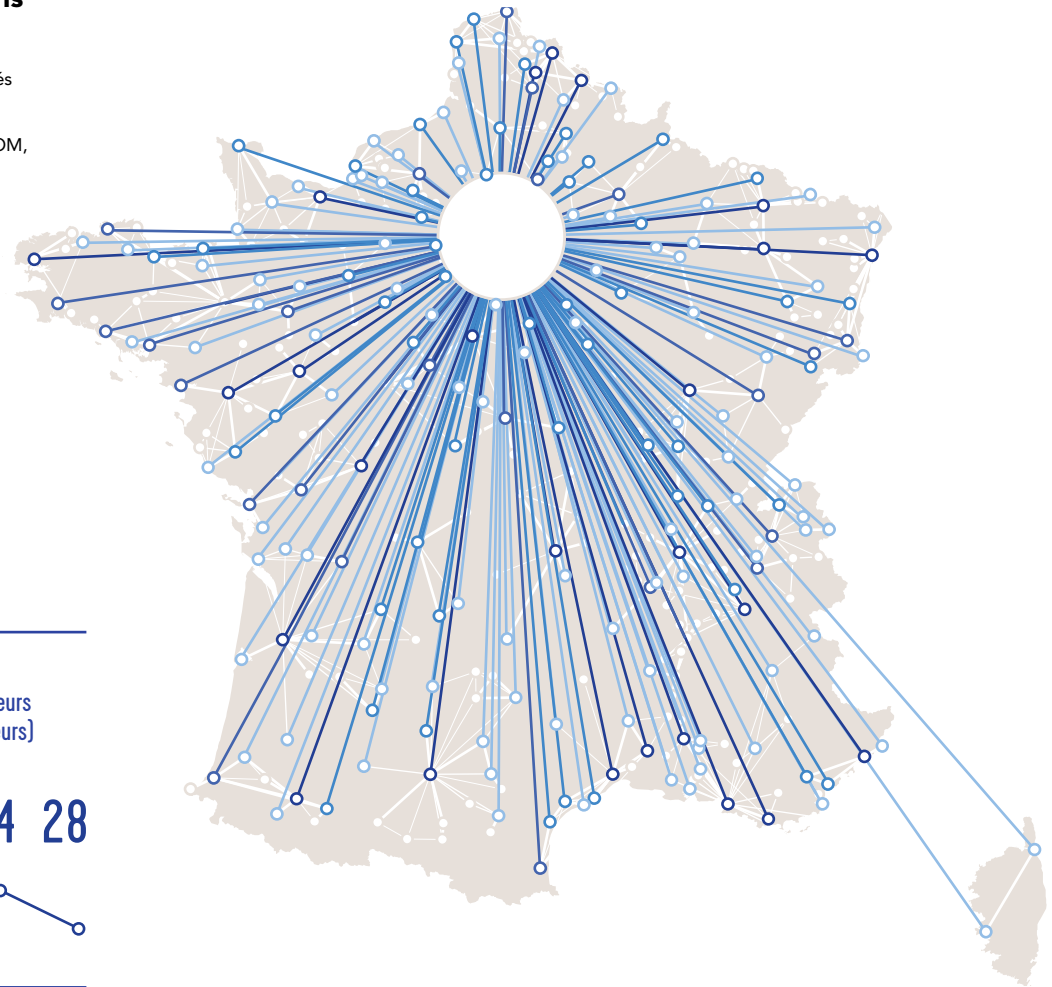
Nadine Cattan

Directrice de recherche au CNRS,
UMR Géographie-cités - Paris 1

La connexité à Paris

Intensité des liens.

© UMR 8504 Géographie-cités
(février 2011).
Source : INSEE RP 2006,
CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM,
SNCF/OAG 2010.



INTENSITÉ DES LIENS

Note cumulée pour 7 indicateurs
de liens (au moins 3 indicateurs)

12 16 20 24 28



Un nouveau paradigme pour observer les espaces métropolitains

Dans un monde dominé par l'échange, un changement de perspective dans nos savoir-faire et savoir-penser les territoires est nécessaire. Aujourd'hui, ni la ville ni la métropole ne racontent plus les dynamiques territoriales en cours. Les mutations territoriales questionnent le sens de territoires métropolitains définis dans des périmètres trop restreints au principe d'une lecture et d'une gestion aréolaires des territoires, dans la contiguïté et continus.

Saisir les modifications qui traversent aujourd'hui les systèmes urbains et métropolitains ainsi que leurs représentations, c'est se placer résolument dans une perspective relationnelle des espaces. C'est comprendre

que nous sommes entrés dans l'ère des territorialités mobiles, des sociétés nomades et des sociétés en réseaux, une ère qui permettrait de dépasser l'opposition binaire entre territoires et mobilités. Penser les territoires en termes d'interdépendances et d'articulation, permet de mettre au centre de notre conception de l'aménagement des territoires la réalité mobile. Seule une telle approche permet de dépasser une acception du développement territorial et urbain qui reste figée par ce qui est perçu comme une nécessité, rééquilibrer les masses, d'où leur survalorisation. Seule une telle perspective conduit à sortir d'une lecture duale des territoires de centre dominant et de périphéries dépendantes qui ne sont plus les réalités territoriales observées. Dans cette nouvelle perspective, la question primordiale n'est plus de compenser

les déficits de taille mais de trouver les liens pertinents et de les valoriser.

Parler de la métropole du Grand Paris c'est replacer cet espace métropolitain mondial dans les systèmes multi-échelles qui le constituent. Cela signifie que les modalités même de son organisation et de sa gouvernance doivent être saisies dans toutes les interconnexions qui le définissent, en tenant compte à la fois des interdépendances de proximité qui le caractérisent et des arriages en connexité avec les autres métropoles qui lui confèrent son identité même. Seule la mise en œuvre d'une approche par système urbain, c'est-à-dire d'une approche où le fondement même de l'urbain est le lien, la relation, permet d'intégrer pleinement les mobilités multi-échelles à la fabrique territoriale et métropolitaine.

Cette perspective qui interpelle explicitement les politiques publiques en termes de partenariats, de complémentarités et de coopérations entre territoires met en avant le fait que la dynamique d'un territoire métropolitain tient plus de ses liens que de son poids. Elle signifie que la métropole du Grand Paris doit aujourd'hui être appréhendée par la figure de la ville-réseau qui promeut l'idée d'un espace métropolitain en mouvement et non plus par celle de la ville-territoire. À l'échelle locale, elle exprime le changement de la nature même des villes qui évoluent loin d'une polarité unique et constituent des ensembles de pôles bien reliés entre eux. À l'échelle nationale et au-delà, européenne et mondiale, cette perspective souligne que la centralité urbaine se décline au pluriel, regroupant un ensemble de pôles interconnectés, une sorte de réseaux de systèmes urbains.

Le système métropolitain de proximité du Grand Paris

Les modalités de l'interconnexion de l'espace métropolitain parisien ont souvent été réduites à deux modèles de représentation classiques : le modèle centre-périphérie et le modèle hiérarchique de mise en réseau des pôles urbains. Ces deux modèles réduisent systématiquement les dynamiques métropolitaines à des catégories duales avec, d'un côté, un centre dominant et, de l'autre, des villes périphériques toujours dépendantes et souvent en mal de visibilité (Cattan, Saint-Julien 2007). Afin de décrypter la diversité multi-échelles et multidimensionnelle qui organise le Grand Paris, je propose de mobiliser la notion de système territorial d'interface pour positionner concrètement le débat sur les politiques publiques et les stratégies d'aménagement dans la combinaison du lieu et du lien, du réseau et du territoire. Les systèmes d'interface sont les espaces privilégiés du passage, du brassage et de la circulation. Ce sont eux qui

Regards croisés

La construction de Paris à l'échelle de son arrière-monde métropolitain

Jean-Baptiste Frétiqny

Maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise, membre du laboratoire M.R.T.E. et chercheur associé à l'UMR Géographie-cités.

Il est encore classique d'appréhender une métropole au regard du nombre de services, équipements ou sièges sociaux qu'elle concentre. Tout s'y passe comme si, au fond, la délimitation du territoire métropolitain polarisé par ces multiples services allait de soi et se laissait aisément déduire de ces indicateurs de centralité, qu'il soit qualifié d'« arrière-pays », d'aire d'influence, voire de « bassin ». Chaque degré supplémentaire de centralité acquise par la métropole correspondrait alors à un accroissement proportionnel de cet espace, dans un emboîtement régulier de ses échelles spatiales successives. Appréhendée dans toutes les relations qui la constituent, la métropole ne peut pourtant être pleinement saisie par cette lecture économique univoque, qui tend à manquer la diversité d'échelles spatiales et d'acteurs par lesquels elle s'élabore.

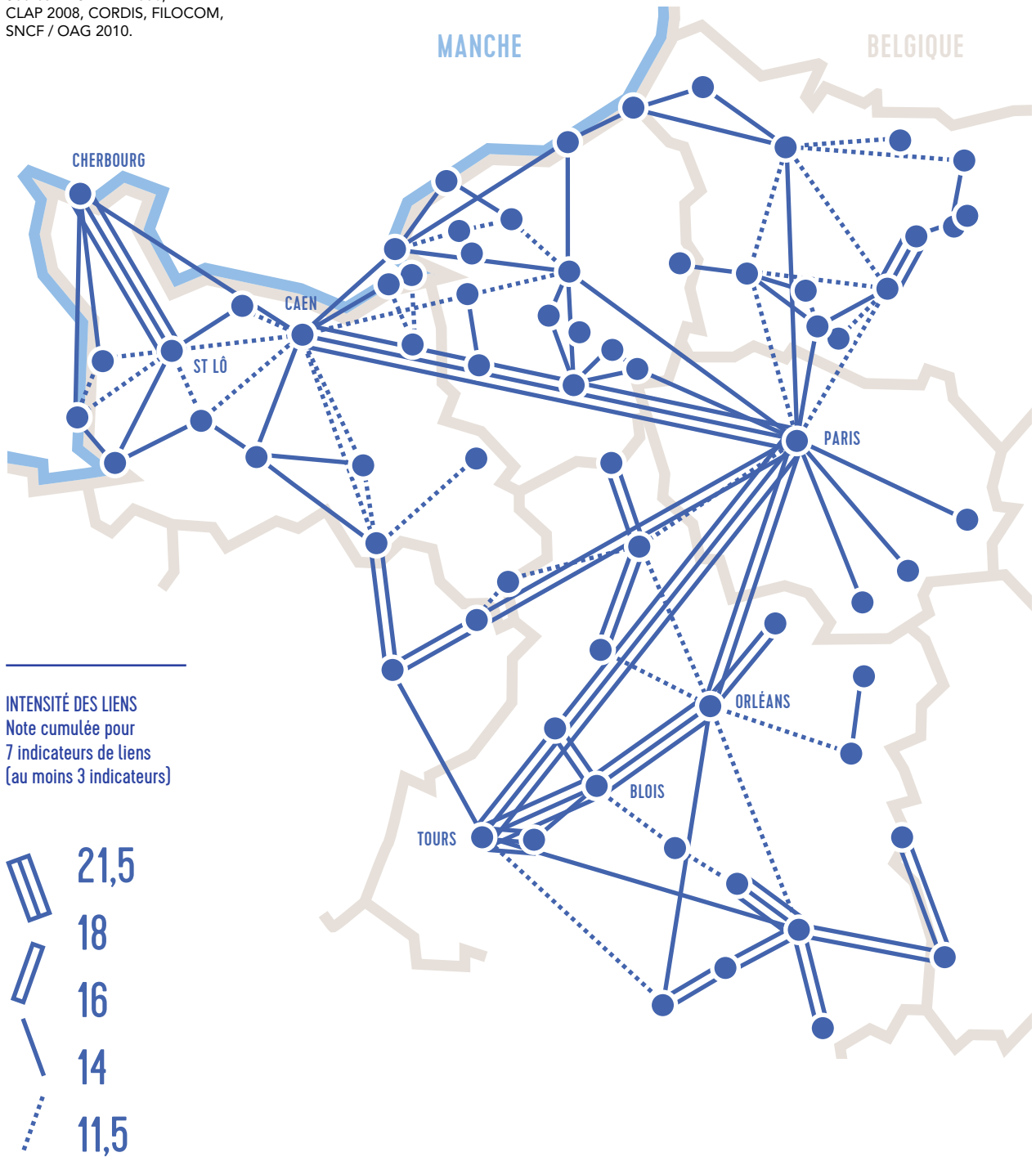
Les écueils d'une telle approche renvoient à la difficulté persistante qu'il y a à concevoir et à représenter des formes d'arrimage territorial déployées autrement que dans la continuité et la proximité immédiate. Même si la notion d'archipel métropolitain mondial donne une image forte du changement d'échelle d'une partie des réalités urbaines, désormais construites à de larges, voire à de très vastes échelles, celles-ci appellent encore à être largement documentées et interrogées.

Plutôt que dans l'association d'un lieu central et d'un espace environnant qui en dépend très étroitement, la métropole peut être abordée comme une gateway. ● ● ●

Système urbain de proximité de Paris

Intensité des liens.

© UMR 8504 Géographie-cités
(février 2011).
Source : INSEE RP 2006,
CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM,
SNCF / OAG 2010.



donnent sens à l'idée d'une ville mobile et d'une ville globale. C'est dans ces systèmes, plus qu'ailleurs, que les nouveaux équilibres économiques mondiaux se jouent, que les dynamiques hybrides des sociétés contemporaines remettent en cause les représentations traditionnelles des territoires (sédentaire/nomade; public/privé; ici/ailleurs...), que se construisent aujourd'hui les cadres du développement territorial et des stratégies de demain.

Dans la métropole du Grand Paris, trois systèmes d'interface sont les vecteurs forts de l'interconnexion métropolitaine : le système intégré de Paris centre, le système polarisé par Paris centre et le système maillé des centres relais. Ces systèmes conduisent à penser le polycentrisme du Grand Paris par rapport à son centre soulignant, de ce fait, la grande originalité du modèle d'organisation de cet espace métropolitain. En valorisant un discours alternatif de coexistence d'une polarisation par un puissant centre parisien et d'une structuration polycentrique qui se distingue par une grande diversité de pôles et de polarités, cette approche par système urbain d'interface permet d'aller au-delà du discours performatif dominant et ainsi de dépasser les décalages entre intentions des élus et pratiques des citoyens.

Le Grand Paris intégré en son centre

La métropole du Grand Paris possède un niveau élevé de liens internes dû à une composante structurelle forte relative au poids et à la diversité de son centre parisien. Cette centralité forte et visible est perçue, par les uns, comme un atout et un gage de réussite pour une méga-région mondiale; par les autres comme un excès de centralisation. Les débats, entre experts, sur la nécessité de maintenir les dynamiques de polarisation ou de renforcer les tendances à la diffusion sont récurrents. Et, au-delà du discours performatif, les bienfaits d'un modèle mono ou polycentrique sont encore sujets à controverses.

Paris centre est sillonné par des relations multiples et intenses. La mobilité des populations donne une image forte de l'intégration du Grand Paris en son centre. Avec plus de 42 % des déplacements qui s'effectuent dans Paris centre, les navettes domicile-travail sont la figure emblématique de la turbulence mobilitaire qui caractérise le centre parisien. Les mobilités pour études et formations renforcent ce constat avec plus de 48 % des déplacements concentrés dans Paris centre. Dans une société de l'information et du savoir, l'observation des liens de partenariats scientifiques entre les établissements universitaires vient également souligner le rôle du centre parisien dans ces réseaux d'intégration. Dans

● ● ● De traduction complexe en français, voisine de la notion de porte d'entrée, ou plus précisément de celle de porte d'accès et de passerelle, elle a été progressivement construite dans le monde anglophone (Burghardt 1971, Bird 1983, Pain 2011) mais encore peu investie, notamment en France. Elle permet pourtant d'aborder précisément la métropole comme un site permettant la mobilisation et l'interaction d'acteurs, d'objets et de ressources mobilisés à des échelles spatiales très variables, y compris les plus vastes.

Appréhender la métropole parisienne comme *gateway* conduit à prêter attention aux plus larges échelles auxquelles se pratique la métropole. L'enjeu est de concevoir, en lieu et place d'un arrière-pays homogène et continu qui ne concentre qu'une partie des interactions métropolitaines, l'extension à l'échelle mondiale d'un véritable arrière-monde de la métropole.

C'est lui que certains chercheurs ont cherché à mettre en évidence en forgeant la notion d'*hinterworld* pour interpréter les relations entretenues par chaque métropole avec les autres métropoles mondiales au regard des liens entre les 100 premières firmes de services globaux et leurs filiales. Celles-ci relèvent des domaines de la comptabilité, de la publicité, de la banque, des assurances, de services juridiques et du conseil en gestion, considérés comme particulièrement clés dans la mondialisation des activités. Ils esquissent ainsi un atlas représentant les arrière-mondes de 123 métropoles mondiales (Taylor 2003). Cet atlas marque le caractère tangible de ces relations mais aussi singulier à chacune des métropoles étudiées, chacune disposant d'un arrière-monde aux contours spécifiques.

Par rapport à la configuration attendue pour une métropole de ce niveau de connectivité, l'arrière-monde de Paris en 2000 se distingue alors par des relations particulièrement nourries avec les métropoles européennes, tout spécialement Francfort, Munich et Bratislava comme avec l'Asie orientale (Beijing, Guangzhou, Bangkok et Singapour). Son ancrage étatsunien et canadien s'avère bien davantage sélectif, intense avec Washington et Chicago mais faible avec Toronto, Vancouver, Seattle, Los Angeles et Miami, quand l'attache aux mondes latino-américain, indien, turc et égyptien apparaît bien moins nourrie.

Pour autant, cet *hinterworld* particulier, saisi à un moment donné et par rapport à certaines relations économiques, est loin de pouvoir être assimilé à l'arrière-monde de la métropole parisienne dans son ensemble. ● ● ●

Système d'interface majeur de la métropole, Paris centre est une porte d'entrée pour le Grand Paris et pour le territoire national dans son ensemble.

le Bassin parisien¹ plus de 40 % des masters reconnus par plusieurs établissements résultent d'un partenariat entre deux ou plusieurs établissements de Paris-centre.

Système d'interface majeur de la métropole, Paris centre est une porte d'entrée pour le Grand Paris et pour le territoire national dans son ensemble. Quelle est sa capacité à structurer l'espace métropolitain du Grand Paris ?

Le Grand Paris polarisé par son centre

Les mobilités des populations et les coopérations scientifiques sont ici aussi emblématiques de l'intensité des liens qui se tissent entre Paris et les autres pôles majeurs de la métropole. Les navettes domicile-travail disent toute la puissance de la polarisation du centre parisien sur les autres pôles du Grand Paris, que ces derniers soient dans la proximité immédiate de Paris ou plus éloignés. Plus de 40 % des actifs de Saint-Cloud, Antony, Massy, Saint-Maur-des-Fossés d'un côté et de Roissy, Marne-La-Vallée, Ris-Orangis, Arpajon, Saint-Quentin-en-Yvelines et Mantes-la-Jolie de l'autre viennent travailler quotidiennement à Paris. Au total, près d'un cinquième des navettes du Grand Paris s'effectuent en direction de Paris centre. La polarisation des mobilités domicile-études se fait avec une proportion équivalente (près de 19 %) et vient conforter le rôle de Paris centre dans le processus d'intégration de l'espace métropolitain.

Observée au prisme des masters co-habilités, la polarisation se traduit par une articulation majeure entre des établissements de Paris centre et du Sud-Ouest de la métropole (Berroir, Cattan, Saint-Julien 2009). Ces liens s'appuient sur plusieurs grandes universités et grandes écoles parisiennes (Universités Paris 1, Paris 5, Paris 6, Paris 7 et ENS Ulm). Dans la périphérie Sud-Ouest, ils concernent les établissements du plateau de Saclay et de l'ENS Cachan. À ces liens majeurs se connectent secondairement quelques établissements de l'Ouest, essentiellement les universités de Versailles, Cergy-Pontoise et Nanterre. Les masters en réseau du Grand Paris fonctionnent bien comme un système territorial d'interface fait de proximités institutionnelles, disciplinaires

et géographiques. Quelques établissements jouent clairement un rôle de synapse, il s'agit, dans Paris centre des universités Paris 1, Paris 7 et ENS Ulm et, en périphérie, des universités Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise et Paris Est-Créteil ainsi que de l'ENS Cachan. Autre exemple de cette figure centrale de l'intégration polarisée, les synergies dans les programmes européens. Dans les derniers Programmes Cadre Recherche et Développement (PCRD), la France a participé en moyenne à plus de 1 500 projets européens (Berroir, Cattan, Saint-Julien 2010). La région Île-de-France contribue à 61 % des projets ce qui en fait le premier contributeur national et, plus de la moitié des partenariats (56 %) sont noués entre Paris et le reste de l'espace métropolitain soutenant ainsi l'image d'une forte polarisation du Grand Paris par son centre.

Paris centre développe un puissant système d'interface avec son espace environnant immédiat et assoie son rôle de contributeur majeur dans la structuration des mobilités et des liens du Grand Paris. Il n'est cependant pas le seul. D'autres canaux de l'échange sont mobilisés par les citoyens pour construire l'espace métropolitain et renforcer son potentiel.

Le Grand Paris maillé par des centralités relais

La mise en réseau du Grand Paris se décline à travers des liens transversaux de moyenne portée qui mettent en relation les principaux pôles (hors Paris) du Grand Paris. Un peu plus d'une dizaine de centralités majeures structurent les mobilités des populations liées aux déplacements domicile-travail, domicile-études et aux migrations résidentielles. Les pôles de Roissy, Chelles, Créteil, Marne-la-Vallée, Melun, Orangis, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Jolie et Cergy-Pontoise en dessinent les principaux contours. Dans cette transversalité, des interdépendances préférentielles apparaissent entre villes du Nord-Est et de l'Ouest et du Sud-Ouest du Grand Paris. Des sous-systèmes s'identifient bien et relient des pôles relativement proches et de tailles différentes.

L'offre commerciale et les mobilités d'achats et de loisirs qui en résultent s'organisent autour des mêmes

pôles ou presque. Ces polarisations périphériques sont souvent structurées autour d'un centre commercial avec une offre diversifiée permettant de répondre à une large palette des besoins des consommateurs (Delage 2012). Forte turbulence des mobilités pour achats et forte attractivité caractérisent par exemple Créteil, Thiais, Puteaux-Courbevoie, Vélizy-Villacoublay, Rosny-sous-Bois, Massy-Palaiseau et Plaisir.

Ces transversalités préfigurent la construction d'une métropole-réseau. Elles permettent le développement d'un système métropolitain plus réticulé où les relations horizontales de pôles à pôles prendraient le pas sur les liaisons hiérarchiques de dépendance. Les espaces urbains polycentriques sont aujourd'hui au cœur des stratégies de rééquilibrage prônées par les politiques européennes et nationales.

Rarement sans Paris ou le Grand Paris des réseaux

Le système urbain français, façonné sur le long terme par le poids dominant de la région capitale, est emblématique d'une organisation mono-polarisée souvent perçue comme inégalitaire. Il a maintes fois été comparé au système urbain allemand, qualifié de polycentrique, offrant des villes de tailles équivalentes qui assurent des fonctions complémentaires et qui maillent de ce fait le territoire national de manière plus équitable voire égalitaire. Les discussions sur la polarisation, qui placent la ville dans un jeu d'interdépendances multiples avec les autres villes, sont au cœur des débats académiques et également au cœur d'enjeux très concrets d'aménagement du territoire. Les bienfaits de l'un ou de l'autre modèle font encore débat et les responsables des politiques publiques interrogent de manière récurrente les experts pour savoir s'il faut accompagner les dynamiques de polarisation ou à l'inverse s'il est légitime de renforcer les tendances à la dispersion.

Le système urbain interrégional de Paris

Le système urbain interrégional de Paris compte 70 aires urbaines et totalise près de 17 millions d'habitants, intégrant les systèmes de Rouen, Caen, Orléans-Tours, Amiens et Le Mans-Alençon. Les systèmes de Reims, Troyes et Auxerre ne sont pas rattachés à ce système parisien car leurs villes ne présentent pas une forte diversité et intensité de liens avec Paris. Dans ce système, globalement, les liens avec Paris sont caractérisés

● ● ● Le qualifier en lui-même d'arrière-monde revient à invisibiliser la multiplicité d'acteurs, de lieux et de connexions que donnent à comprendre le déploiement mondial du territoire métropolitain. Pour en saisir l'hétérogénéité, on peut en distinguer différentes dimensions, en réinterprétant à nouveaux frais les catégories forgées par Arjun Appadurai (2001) pour saisir la circulation mondialisée de flux de tous ordres, notamment dans leur portée sociale, culturelle et identitaire, en tant qu'ils constituent des registres d'affiliation individuelle et collective.

L'*hinterworld* parisien décrit dans l'atlas renvoie au fond à une partie seulement du *financescape* de l'arrière-monde de Paris, c'est-à-dire de sa constitution sous l'angle des flux de capitaux, sous l'angle des villes globales. Pour autant, ceux-ci sont loin de se restreindre à l'analyse des services globaux les plus reconnus et excèdent de loin les relations intenses entretenues par La Défense avec le reste du monde. L'exemple du tourisme en est emblématique. Source considérable de flux monétaires pour la première destination touristique mondiale, il reste mal identifié du point de vue de sa gouvernance (qui pilote la stratégie de développement touristique de Paris?) alors même qu'il concerne désormais une multitude d'acteurs et de lieux engagés dans ces relations à large échelle, comme le montre le développement des services de l'économie du partage qui travaillent par le bas la métropole (AirBnB, Couch-Surfing, etc.). Dans cette économie du passage où le retour des touristes apparaît crucial, on saisit toute l'importance de prendre en compte la territorialisation de cet arrière-monde, au sens de développement de formes d'ancrage et de pratiques plus ou moins familières à la métropole pour ceux qui ne l'investissent plus pour la première fois.

La cristallisation de cet arrière-monde parisien est plus nette encore au prisme des technologies de transport et de communication qui l'irriguent, formant son *technoscape*. Les lieux de mobilités les plus visibles, aéroports et gares, ferroviaires et routières, portes majeures de communication, sont emblématiques de cet arrimage international de la métropole par ses réseaux. S'y rapprochent à se confondre l'ici et l'ailleurs, leur liaison étant précisément au cœur du fonctionnement de la *gateway*. À Roissy par exemple, où décolle ou atterrit la moitié des passagers aériens en France métropolitaine, où un passager sur trois est en correspondance aérienne, les voyageurs de nationalité française ne représentent qu'une minorité numérique, comme ceux qui embarquent ● ● ●



1 Paris et les huit régions voisines.



par l'importance relative des mobilités de population, quotidiennes, résidentielles et de loisirs comme pour Nemours, Provins, Montereau-Fault-Yonne, Chartres ou Beauvais, et des liens économiques entre siège et établissements dans les secteurs innovants, comme pour

Plus de 350 000 actifs viennent travailler dans le Grand Paris tout en résidant à l'extérieur. À l'inverse c'est moins de la moitié qui réside dans la région métropolitaine et qui va dans une autre région.

Orléans, Beauvais, Compiègne ou Rouen. Des liens plus spécifiques montrent l'importance des connexions à grande vitesse avec Le Mans et Tours, et celle des partenariats scientifiques avec Caen.

La géométrie du système urbain parisien montre tout l'enjeu de coopérations métropolitaines et inter-régionales avec la Normandie autour de l'axe Seine, la région Centre et sud du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Cela signifie que la très forte intégration de la métropole du Grand Paris bénéficie de manière très sélective aux différents pôles du Bassin parisien. En effet, les situations sont hétérogènes selon les secteurs géographiques. À l'Est, le champ d'attraction de la région capitale est connexe et discontinu, court-circuitant l'espace environnant immédiat. À l'Ouest, des relations préférentielles structurent à moyenne portée les liens avec les pôles des régions voisines.

Les réseaux nationaux du Grand Paris : une polarisation durable mais à nuancer

La métropole du Grand Paris est le principal pôle national de concentration et de polarisation de l'échange. Le trafic aérien en restitue l'image la plus emblématique avec des aéroports parisiens qui polarisent plus de 70 % du trafic aérien total de la France. Plus d'un million de passagers, à l'aller et au retour, circulent entre Paris d'une part et Nice, Toulouse, Marseille, Bordeaux et Strasbourg d'autre part. Seuls dix aéroports ont un trafic annuel total supérieur à un million de passagers. Les aéroports régionaux qui arrivent à capter du trafic international et atteindre des trafics, à l'international, supérieurs au million de passagers sont moins nombreux, six au total (Nice, Lyon, Bâle-Mulhouse, Marseille, Toulouse, Bordeaux) et l'écart entre Paris et la deuxième ville aéroportuaire Nice se creuse : le nombre de passagers est près de huit fois plus important pour le trafic total, et onze fois plus relativement au trafic international. Enfin le trafic de la plupart des grands aéroports tels Bordeaux, Toulouse, Marseille et Nice est non seulement essentiellement national mais il est également dépendant pour moitié environ des échanges avec Paris.

Les mobilités quotidiennes des populations en termes de navettes domicile-travail restent parmi les indicateurs les plus structurants des organisations spatiales des réseaux urbains et confortent, elles aussi, l'image d'un système urbain polarisé autour de la région parisienne. Plus de 350 000 actifs viennent travailler dans le Grand Paris tout en résidant à l'extérieur. À l'inverse c'est moins de la moitié qui résidant dans la région métropolitaine vont dans une autre région pour exercer leur activité. Avec un solde largement positif, l'aire métropolitaine est très attractive. Les profils sociodémographiques des actifs navetteurs qui entrent ou sortent de cette région sont assez différenciés. Les entrants sont majoritairement des hommes de plus de 55 ans et occupent des fonctions de cadres. Les navetteurs sortants, s'ils sont majoritairement des hommes occupant des emplois qualifiés, mais moins nettement que précédemment, se distinguent par une surreprésentation de jeunes actifs de moins de 35 ans. Ces différences s'expliquent par une offre d'emplois encore fortement différenciée entre Paris et les autres métropoles nationales combinée à un différentiel de salaire assez élevé. En effet, les fonctions intellectuelles, de recherche-innovation et de décision restent concentrées dans la capitale malgré un accroissement récent voire un certain rééquilibrage de ces fonctions dans certaines aires métropolitaines régionales. Les cadres qui occupent ces fonctions dites « métropolitaines » sont un indicateur

● ● ● à destination de l'Union européenne. Mais loin d'être des lieux de l'exceptionnalité, l'étude des mobilités qui s'y déroulent montre la force de l'intégration de ces sites parisiens dans la vie sociale à large échelle des individus qui les pratiquent, révélés en creux par les épisodes de perturbation de ces réseaux. L'usage des potentiels de mobilité tels que les TGV, Eurostar, Thalys, avions mais aussi autocars et voitures, dont l'essor des liaisons et de Blabla-car renforcent la visibilité, marque le caractère très diffusé, de plus en plus ordinaire, de ces connexions individuelles et collectives articulant étroitement la métropole parisienne à d'autres espaces. Loin d'être seulement l'apanage des plus aisés, il reste encore, pour une large part, à décrire et à comprendre dans leurs évolutions. Du côté de la mobilité des objets, l'arrière-monde logistique brouille encore plus nettement les distinctions entre l'ici et l'ailleurs, les ports de Rotterdam et d'Anvers faisant par exemple au moins autant figure de porte d'accès de Paris que Le Havre.

Les flux d'information révèlent encore un autre agencement de cet arrière-monde, un *mediascape* qui relève de la distribution des moyens numériques, de la production et de consommation associées d'images, de discours et de représentations. Le potentiel d'intensité des liaisons électroniques parisiennes est frappant au regard des infrastructures à haut débit, dont la tâche rouge à 100 Mbits par seconde se détache très fortement sur la cartographie de l'observatoire France très haut débit (OFTHD 2015). Leur usage à large échelle est tangible dans la mobilisation quotidienne par exemple des multiples taxiphones, implantés de manière diffuse dans l'ensemble de l'aire métropolitaine parisienne. L'ensemble de ces connexions alimente la circulation d'imageries et d'iconographies parisiennes. Relevant là aussi d'une co-construction entre ici et ailleurs, elles renforcent la visibilité de bien des quartiers, Belleville de manière emblématique, au point d'en faire l'un des quartiers les plus connus et familiers de Paris dans de nombreuses régions du monde, facilitant son actuelle mise en tourisme.

La construction de l'arrière-monde parisien s'apprécie enfin dans la diversité des horizons spatiaux et des parcours biographiques des individus et des collectifs qui forment son *ethnoscape*. L'intensité notamment des expériences transnationales, des circulations migratoires ou d'autres formes de contacts à large échelle ne s'apprécie que de manière indirecte au vu des statistiques disponibles. En 2012, plus du tiers des franciliens est né hors de France ou bien d'un père ou d'une mère né(e) hors de ● ● ●

Mettre au centre des stratégies territoriales la réalité mobile, c'est comprendre que la métropole du Grand Paris fait place au système métropolitain du Grand Paris.

de rayonnement des villes et d'insertion dans l'économie de la connaissance et Paris se distingue avec une proportion de 18 % (*Van Puymbroeck et Reynard, 2010*). Grenoble et Toulouse (14 %) arrivent en deuxième position, suivies de Lyon, Montpellier, Nantes et Strasbourg (plus de 10 %).

La mise en réseau scientifique des territoires reste encore fortement méconnue. Pourtant elle apporte des éclairages complémentaires relatifs aux modalités spatiales de l'interconnexion à Paris. Quel que soit l'indicateur considéré, le Grand Paris reste le plus grand pôle de production, de transfert et de transmission de connaissances scientifiques et techniques. La concentration exceptionnelle du potentiel d'innovation (plus de la moitié des brevets déposés en France) et sa capacité à initier et capter près de 60 % des projets nationaux du programme européen PCRD placent le Grand Paris loin devant tous les autres pôles. Toutes proportions gardées, la métropole du Grand Paris ne peut être comparée qu'à quelques grandes métropoles nationales comme Lyon, Grenoble, Marseille Aix-en-Provence et Toulouse (*Berroir et al., 2007*).

L'importance des volumes de liens avec les plus grandes métropoles ne doit pourtant pas masquer l'importance des relations que développent des villes moyennes et petites avec le Grand Paris. L'analyse

simultanée de sept types d'échanges différents² montre que la relation à Paris est une dimension constitutive de l'ensemble des aires urbaines françaises. Dans le système urbain de proximité de Nantes par exemple, si Nantes est fortement connecté à Paris, deux autres pôles de ce système, Saint-Nazaire et Angers, ont des échanges diversifiés (plus de cinq types de liens différents) avec Paris combinant la mobilité des populations, l'accessibilité, les relations économiques et les coopérations scientifiques. Des villes plus moyennes du système nantais comme Cholet et La Roche-sur-Yon sont également reliées à Paris par au moins quatre types de liens différents. Presque tous les systèmes urbains français affichent un arrimage polycentrique à Paris. Cinq dérogent à cette règle : les systèmes niçois, marseillais, toulousain, bordelais et caennais sont essentiellement liés à Paris par le pôle principal du système urbain de proximité.

Ces liens forts avec Paris peuvent être considérés comme un atout et non un excès de centralisation car ils permettent d'arrimer ces villes aux réseaux d'échanges nationaux, européens et internationaux. La polarisation francilienne constitue souvent un moteur pour des villes qui n'auraient pu prétendre participer à des réseaux nationaux et européens sans cette locomotive centrale.



Cattan N. *Repenser la territorialité. L'apport du croisement mobilité et genre.* BSGL, 2014, n° 62, p.47-52.

Berroir S., Cattan N., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C. *Les systèmes urbains français.* 2012. Synthèse, Travaux en ligne n° 10 DATAR.

www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_synthese_susm.pdf

Cattan N., Frégnigny J.-B. *Les portes d'entrée de la France dans le système territorial des flux- processus et scénarios.* Territoires 2040, 2011, n° 4.

http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040_n4_articlecattan.pdf

Cattan N. « Le système urbain français ». In *La France. Une géographie urbaine.* ss dir. L. Cailly et M. Vanier, Paris : A. Colin, Géographie, 2010, coll. U, 91-106.

Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th. *Recherche et développement dans les partenariats européens. Le Bassin parisien, une méga-région ?* Les Cahiers n° 153, 2010. IAU IDF.

Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th. *Les masters en réseau : vers de nouvelles territorialités de l'enseignement supérieur en France.* L'Espace Géographique, n° 1, 2009.

Conclusion

L'approche relationnelle qui met l'accent sur les systèmes urbains d'interface montre comment, à toutes les échelles, la dynamique du territoire national se fait à la fois par la consolidation de relations horizontales entre les métropoles régionales et le maintien d'une forte polarisation par la métropole du Grand Paris. Ces observations sont d'autant plus marquantes que la plupart des grandes métropoles remplissent leur rôle de pôles d'emploi et de bassin de vie et que leur champ d'attraction sur leur environnement immédiat est très bien établi.

Mettre au centre des stratégies territoriales la réalité mobile, c'est comprendre que la métropole du Grand Paris fait place au système métropolitain du Grand Paris. Le développement d'une territorialité réticulaire, d'un Grand Paris qui fédère la France, se traduit bien par l'image de l'archipel. Mais cette image effraie car elle interpelle notre capacité de gestion de territoires discontinus. On ne sait pas donner sens à des villes en dehors de leur zonage et de leurs limites. Les pesanteurs sont symboliques issues d'une métaphysique de la sédentarité qui empêche de prendre pleinement en compte le mouvement dans nos savoir-penser les territoires. Elles sont conceptuelles car on ne sait pas associer le réseau et le territoire dans un même schéma de pensée. Les difficultés sont également, et surtout, institutionnelles car les acteurs des territoires fondent leur gouvernance sur des territoires bien délimités là où les enveloppes budgétaires sont affectées.

Le principal défi de l'action publique est de savoir proposer de nouveaux cadres qui prennent en considération les nouvelles dimensions des dynamiques des territoires que sont le passage et l'éphémère. L'enjeu sera d'inventer les outils de régulation d'espaces où le fluide dominera. La conception d'une véritable gouvernance en réseau pour aménager les territoires et les villes de demain est un chantier inachevé. ●



2 Étude effectuée pour la DATAR
http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_synthese_susm.pdf

● ● ● France. En 2008, pas moins de 43% des immigrés de 18 à 50 ans vivant en France sont franciliens. Mais ces données n'en sont pas moins évocatrices du changement d'échelle de la métropole parisienne. Ces connexions participent de connexions particulièrement variées, du marché de gros alimentaire d'Asie orientale sous la dalle des Olympiades à Paris à l'achat de logements à Paris par des étrangers en situation de multirésidence, aux conséquences immobilières médiatisées et plus ou moins fantasmées (Chevalier et al. 2012). C'est cependant plus largement la population résidente parisienne qui participe de ces circulations. On estime ainsi que la population effectivement présente à Paris *intra muros* le 14 août 2005, jour minimum de présence de la population à Paris cette année, est 45% moins importante que la population résidente recensée, au vu des statistiques de la direction ministérielle du Tourisme, soulignant en creux de leur absence la fréquentation massive par les Parisiens d'autres espaces.

On le voit, l'arrière-monde de la métropole parisienne est riche de situations et d'horizons territoriaux dont la construction politique du Grand Paris, au-delà des périmètres institutionnels, ne peut faire l'économie ni négliger leur multidimensionnalité. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de l'*ideoscape*, dernière dimension de cet arrière-monde, relevant de relations, réseaux et coopérations politiques construits à large échelle, qui appellent des formes d'interterritorialité renouvelées et intensifiées pour avoir prise sur une métropole parisienne dont le fonctionnement et l'expérience sont dégagés de toute insularité. ●



Bird James « Gateways : slow recognition but irresistible rise », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 1983, 74-3, p.196-202.

Burghardt A. F. « A Hypothesis about Gateway Cities », *Annals of the Association of American Geographers*, 1971, 61-2, p.269-285.

Chevalier Sophie, Corbillé Sophie, Lallement Emmanuelle « Le Paris des résidences secondaires. Entre ville réelle et ville rêvée », *Ethnologie française*, 27 juillet 2012, 42-3, p.441-449.

OFTHD (Observatoire Français du Très Haut Débit), 2015, [en ligne], <http://observatoire.francethd.fr>

Pain Kathy « New Worlds for Old? Twenty-First-Century Gateways and Corridors : Reflections on a European Spatial Perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, 1^{er} novembre 2011, 35-6, p.1154-1174.

Taylor Peter J. *Atlas of Hinterworlds*, 2003, [en ligne], www.lboro.ac.uk/gawc/visual/hwatlas.html

MAIS QU' ESPÉRONS- NOUS DONC DU GRAND PARIS?



Véronique Balbo Bonneval

Directrice générale de l'université de Cergy-Pontoise



Mais qu'espérons-nous donc du Grand Paris ?

Qu'il réussisse à formuler la promesse d'un monde meilleur ! Qu'il soit à la hauteur de sa responsabilité historique, fidèle à son ADN, qu'il rassure sur sa spécificité, qu'il maintienne vivante la « marque ». Voilà le vrai enjeu du projet métropolitain : formuler la promesse faite au monde et aux habitants.

Si la métropole parisienne existe aux yeux du monde, c'est, qu'on le veuille ou non, parce que Paris est encore dans l'imaginaire collectif mondial (mais pour combien de temps si nous ne renouvelons pas ce que nous avons à dire et à montrer ?) un lieu où le monde se pense, s'espère, se cherche, au travers de valeurs, de courants de pensée et de productions de l'esprit.

La métropole parisienne, pour ses habitants et pour le monde, c'est 1789 et la Déclaration des droits de l'Homme, c'est le territoire qui formula la promesse d'un monde meilleur où la liberté et l'épanouissement individuel seraient au cœur du projet de société. C'est le territoire qui accoucha de l'humanisme des Lumières qui éclaira les XIX^e et XX^e siècles. La métropole parisienne c'est l'Encyclopédie, c'est Voltaire, Rousseau, Victor Hugo, c'est Sartre, Bourdieu, Derrida et Piketty. C'est le roman social, l'impressionnisme, l'existentialisme et le structuralisme.

La métropole parisienne est censée être belle, insoignée et vivante. Elle est censée être le lieu d'émergence et de dialogue de tous les courants de pensée qui interrogent le monde, de tous les mouvements artistiques. C'est ce qu'attendent d'elle ses habitants, c'est ce qu'attend d'elle le monde plus que de tout autre capitale. Une ville, selon Levi-Strauss, est « à la fois vécue et rêvée, au confluent du passé et du présent ». Pas de ville sans imaginaire porteur.

Londres, Barcelone, Montréal, Berlin, New York, Los Angeles, Shanghai... Quelles évocations ces noms font-ils surgir ? Leur dynamisme économique ? La qualité de leurs transports ? La qualité de leurs logements ? Non. Si nous nous intéressons à ces villes, c'est pour le fait culturel qu'elles représentent, leur façon d'interroger les valeurs tenues pour acquises, d'inventer de nouveaux modes de vie qui apportent des réponses aux aspirations sociales de leur temps. Elles se caractérisent par la capacité des habitants à incarner un nouveau rapport au monde, une effervescence créative, à générer des penseurs et des artistes.

Pourquoi avons-nous tant de mal à formuler une réponse politique, un projet de société et nous cachons-nous derrière des réponses techniques (métro automatique, logement, gouvernance) qui, certes sont des éléments importants, mais ne sauraient éteindre

la question du sens ? La métropole, en devant énoncer son projet métropolitain, se trouve devant un défi historique : actualiser son référentiel en formulant ce que pourraient être les Lumières du XXI^e siècle pour continuer à incarner la ville qui met l'homme au cœur de son projet. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra être à la hauteur du symbole qu'elle représente et perpétuer son rayonnement. L'enjeu est de se poser les bonnes questions, les réponses se trouveront.

Alors quelle promesse le Grand Paris pourrait-il formuler pour être à la hauteur de ces espérances ?

Une promesse qui apporte des réponses aux 4 grands enjeux historiques des métropoles qui devraient dicter l'agenda des différents acteurs, mobiliser toutes les intelligences et toutes les énergies :

Placer la diversité au cœur du projet de société.

Apprendre à la concevoir comme une richesse. Savoir l'appréhender dans ses potentialités. La gestion positive de la diversité a toujours donné une longueur d'avance aux sociétés qui ont su la mettre au cœur de leur projet. De l'Antiquité à nos jours, de Naples à Constantinople, de Cordoue à Rome, en passant par Paris et New York, ce sont toujours les sociétés ouvertes, accueillantes, ayant su considérer la diversité comme une chance, qui ont assuré le leadership. Et l'on n'arrête pas le sens de l'histoire, le XXI^e siècle sera multiculturel. Facilités des transports, nomadisme professionnel et résidentiel, déplacements économiques, climatiques, réfugiés de guerre, les circulations ne peuvent qu'être amenées à se développer. Il ne s'agit pas de nier les difficultés, les tensions que cela engendre et qui ont elles aussi existé de tous temps, mais bien d'apprendre à les circonscrire et à pondérer leur importance dans un changement de regard sur le rapport coût/bénéfice de la diversité. Il est par ailleurs déterminant de considérer que, dans nos sociétés contemporaines, la question de la diversité se joue tant sur les différences culturelles que sur les différences sociales. Il y a sans doute moins de différences entre un PDG de Yaoundé et un PDG de Paris, entre un paysan kabyle et un paysan ardéchois qu'entre une caissière de Bobigny et un cadre supérieur du V^e arrondissement de Paris. La diversité, l'altérité ne sauraient se réduire à l'étranger. Cet élément est essentiel à prendre en compte pour ne pas construire des politiques simplistes et contreproductives.

La métropole, en devant énoncer son projet métropolitain, se trouve devant un défi historique : actualiser son référentiel en formulant ce que pourraient être les Lumières du XXI^e siècle.

Faire évoluer la notion de valeur afin de générer un modèle de développement soutenable dans un contexte de finitude de la planète.

Quel que soit le nom qu'on lui donne, développement durable, écologie environnementale ou écologie de vie, le sujet est bien une évolution de notre logiciel mental, d'une grille de lecture à partir de laquelle prendre des décisions, et non le développement d'actions destinées à faire écran à l'immobilisme des sociétés sur ces questions. C'est au renouvellement du plus important des paradigmes de nos sociétés, au pivot dont tout découle qu'il s'agit de s'atteler. La question de la valeur sur laquelle sont assis nos comportements (que faut-il que je fasse, dise, possède pour avoir de la valeur à mes propres yeux et à ceux des autres ?) mais aussi l'économie (qu'est-ce que je produis de désirable ? qu'est-ce que je prends en compte pour construire mon prix ?). La construction sociale de cette valeur, aujourd'hui, ne prend en compte bien souvent ni l'impact sur l'environnement ni l'impact social. Pour autant, la bonne nouvelle réside dans le fait que la valeur est une construction sociale résultant de l'interaction entre les acteurs et, qu'à ce titre, elle évolue en fonction de la sensibilité sociale. L'autre bonne nouvelle c'est que partout dans le monde des individus et des groupes d'individus adaptent leurs comportements et élaborent des systèmes qui prennent en compte l'impact environnemental et l'impact social. Comme toujours, ces précurseurs sont en train de poser les fondations sur lesquelles tout finira par se construire. La mauvaise nouvelle réside dans le fait que l'organisation de la société et les filières économiques conçues avant cette évolution de la valeur ont une force d'inertie qui ne pourra être remise en cause que par une forte volonté politique supportée par une non moins forte pression de la société civile. L'enjeu est donc de trouver les modalités pour faire évoluer la sensibilité sociale en s'appuyant sur les éclaireurs.

Développer à côté de l'économie libérale globalisée une économie au service du développement humain plutôt que de la valeur monétaire.

Une économie fondée sur l'usage, la relation, l'échange et la solidarité. Nous assistons à la prise de conscience que si l'économie libérale sait sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté en Afrique et en Asie elle n'est en revanche pas en mesure de répondre à tous les besoins, notamment ceux qui touchent à l'éducation et au « care ». Ce ne sont plus des signaux faibles qui nous parlent de cette prise de conscience mais un véritable mouvement général. Partout émergent des systèmes qui interrogent la valeur marchande traditionnelle. Les coopératives, mutuelles, associations, fondations de l'économie sociale et solidaire dont les activités sont fondées sur l'utilité sociale, la solidarité, et le non-lucratif représentent déjà 10 % de l'emploi salarié en France et cette part ne cesse de progresser. Les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL en France) fondés sur la valeur d'usage suivent la même progression. Le commerce équitable, les circuits courts inventent des réponses au sein de l'économie traditionnelle. On ne compte plus les domaines où l'on bascule de la notion de possession à la notion d'usage : téléchargements plutôt que disques et DVD, Vélib', Autolib', ateliers communautaires, jardins partagés, fab lab, co-working. Quelque chose se passe dont il s'agit de prendre la mesure et d'accompagner. Peut-être la chance de développer la part manquante de nos sociétés est-elle en mesure d'apporter à grande échelle des réponses aux besoins auxquels nous n'avons pas été capable de répondre dans le carcan du mode lucratif.

Relever le défi de la formation de tous tout au long de la vie.

Nous sommes désormais dans une société de la connaissance. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, quelle que soit la qualité de ce que nos parents nous ont transmis et quelles que soient les études dont nous ayons pu bénéficier, nous sommes contraints d'actualiser en

permanence nos connaissances pour faire face à l'accélération de la production des savoirs et des savoir-faire. Que ce soit pour rester un citoyen éclairé en mesure de comprendre le monde, pour rester opératoire sur le marché du travail ou, à l'échelle d'une société, pour rester dans la course internationale, la formation pour tous tout au long de la vie est devenue un impératif. Une fois n'est pas coutume, sur cette question, l'intérêt du développement personnel et l'intérêt économique se rejoignent ; car à l'ère du capitalisme cognitif, la création de richesse repose désormais essentiellement sur la créativité et la culture. La complexité réside dans le fait que si la production de savoirs s'accélère, le temps d'acquisition des connaissances, pour sa part, est un invariant et se joue sur le temps long. Il faut le même temps aujourd'hui qu'au XIX^e siècle pour apprendre à lire ou à jouer d'un instrument. Il s'agit donc de développer un système de formation tout au long de la vie en mesure de résoudre cette contradiction, notamment grâce aux possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Voilà donc le défi du projet métropolitain. Apporter des réponses conceptuelles et concrètes aux enjeux de la diversité, de l'évolution de la notion de valeur, d'une économie au service de l'homme, de la formation pour tous tout au long de la vie. Contrairement aux idées en cours, c'est la qualité de ces réponses qui génèrera du développement économique et non l'inverse.

Cela signifie que le projet métropolitain doit être pensé en tant que projet culturel, comme une dimension générale de l'action publique et non comme l'addition de politiques sectorielles, car « faire métropole » est incontestablement le fait culturel majeur du XXI^e siècle. Si nous parvenons à faire porter cette dimension générale par une volonté politique suffisamment forte pour qu'elle soit déclinée dans les secteurs urbanistiques, éducatifs, économiques et sociaux, alors son effet systémique excèdera de loin la somme de ses parties.

Dans une telle approche du projet métropolitain, les acteurs de la culture ont un rôle déterminant à jouer.

Le véritable terrain de bataille de l'identité et du rayonnement est le terrain de l'imaginaire. De la puissance de cet horizon commun dépend la capacité d'une société à mobiliser son énergie et ses ressources pour s'y conformer. De la puissance de son imaginaire dépend sa confiance en elle. Un imaginaire fort fonctionne comme une prophétie auto-réalisatrice. Il crée l'objet de son désir. C'est ainsi que de tout temps, comme André Gide le souligne, les utopies d'hier sont devenues les réalités d'aujourd'hui.

Or, qui plus que les acteurs culturels participe à la construction de cet imaginaire ? À l'élaboration de ce rêve commun ? Il est important ici d'entendre la notion d'acteurs culturels selon une acception malheureusement rarement usitée et qui pourtant seule témoigne de la réalité de l'écosystème de cette catégorie. Il s'agit de considérer dans une même politique, les producteurs de savoirs et d'idées que sont les intellectuels, les chercheurs, les journalistes... Les producteurs d'œuvres que sont les écrivains, les réalisateurs, les musiciens, les architectes, les plasticiens, les metteurs en scène... Les diffuseurs de ces idées et de ces œuvres que sont les médias, les enseignants, les éditeurs, les producteurs, les responsables d'équipements culturels qu'ils soient patrimoniaux, de lecture publique, muséographiques, scientifiques, de théâtre, de musique, d'arts plastiques ou polyvalents.

Ce sont ces intellectuels qui inventent les nouveaux cadres théoriques, qui font bouger les lignes, ce sont ces artistes qui cristallisent en représentations et en symboles la nouvelle sensibilité sociale, ce sont ces diffuseurs qui sont en mesure d'irriguer la société et de construire un imaginaire collectif assez puissant pour donner à chacun de nous l'envie d'apporter notre

Cela signifie que le projet métropolitain doit être pensé en tant que projet culturel, comme une dimension générale de l'action publique et non comme l'addition de politiques sectorielles, car « faire métropole » est incontestablement le fait culturel majeur du XXI^e siècle.



participation à la réalisation de la promesse. Nous avons vu que ce qui est attendu du Grand Paris, par ses habitants et à travers le monde pour être à la hauteur de son rôle historique et maintenir sa désirabilité, c'est de continuer à être le lieu où le monde s'espère, se cherche à travers une effervescence de courants de pensée et de productions artistiques.

Or, l'Île-de-France (les chiffres spécifiques au Grand Paris ne sont pas encore disponibles) abrite la plus grande concentration au monde de producteurs de savoirs et d'œuvres. Elle représente 50 à 80 % de ce qui se fabrique en France et mobilise 65 % de l'argent public culturel. Elle concentre 42 % des emplois de la filière culturelle, 51 % des intermittents du spectacle, 80 % des artistes immatriculés à la Maison des Artistes. Elle représente 90 % du marché de l'art national. Elle bénéficie du plus fort maillage de bibliothèques et de salles de cinéma au monde, de 526 lieux de diffusion, 20 000 spectacles, 92 000 représentations à l'année. Elle dispose de 130 musées et centres

d'interprétations, de 4 000 monuments historiques protégés. Elle représente 40 % des chercheurs, 27 % des étudiants, 1/3 des diplômés de niveau master et doctorat du pays. 9 de ses établissements universitaires figurent au classement de Shanghai.

Logiquement, culture et enseignement supérieur étant le creuset des industries créatives, l'Île-de-France regroupe 125 000 établissements d'industries culturelles et créatives (ICC) représentant 350 000 emplois notamment dans le cinéma, l'audiovisuel et le spectacle vivant, soit 46 % des emplois ICC de France et 11 % des emplois franciliens. Au total, la culture représente 500 000 emplois en Île-de-France, soit plus que le secteur de la construction, de la finance ou de l'hôtellerie.

Mais qui le sait ? Que sait le monde de nos productions intellectuelles et artistiques ? Qu'en sait la population métropolitaine ? Quelle fierté en tire-t-elle ? Que sait-elle de ces productions si elle ne fréquente pas les lieux culturels et ne lit pas les publications des

intellectuels ? Que faisons-nous en matière de rayonnement et d'irrigation de cette profusion qui, en soi, est déjà un produit « marketing » ?

Il semble essentiel de développer une véritable politique de mise en visibilité de la production intellectuelle « made in Grand Paris ». Nous disposons de tous les éléments pour en faire un « produit » étendard à promouvoir et à défendre au même titre que le luxe. Nous avons, grâce à notre passé, la chance inestimable de disposer de la « marque », il nous reste désormais à savoir développer une stratégie de valorisation.

Au-delà de cette nécessaire stratégie, nous pourrions également développer des symboles simples, peu coûteux, ne nécessitant que de la volonté politique. Nous pourrions créer un think tank métropolitain spécialisé dans les quatre grands objets de la promesse métropolitaine (diversité – évolution de la notion de valeur – économies au service de l'homme – formation tout au long de la vie) à partir des pépites existantes (Collège de France, laboratoires de recherche, personnalités remarquables...), animer un réseau des *think tank* métropolitains sur ces questions et évènementialiser leurs débats, leurs productions.

Quelle participation des acteurs de la culture dans la construction d'une métropole ouverte à la diversité ?

Si une métropole est par nature le lieu de la diversité, du peuplement, du brassage cosmopolite, faire vivre ensemble une population constituée d'un fort pourcentage de population d'origine étrangère est une gageure qui nécessite un accompagnement volontariste. Sans accompagnement, les crispations naturelles que cette diversité suscite risquent d'empêcher le nécessaire enrichissement des uns par les autres et d'aboutir à une fragmentation mortifère. Nous sommes, en effet, dans un moment de l'histoire où les forces centrifuges sont suffisamment puissantes pour que nous nous devions de mobiliser toutes les énergies pour maintenir les forces centripètes. Le jeu en vaut la chandelle car une métropole, comme un être vivant, subit les lois darwiniennes : si elle ne sait s'adapter, elle est vouée à disparaître. Une identité qui se fige, qui n'est plus un projet mais une photographie est le signe d'une extinction annoncée. Le choix de Londres plutôt que Paris pour les Jeux Olympiques 2012 est à cet égard un signal à prendre en compte...

La responsabilité des acteurs culturels dans ce travail de « tissage » est sans conteste immense. Pour en comprendre les mécanismes, prenons le parti de filer une métaphore et considérons le comportement d'un

groupe social (ou culturel) comme celui d'un individu et pratiquons une lecture psychanalytique de ses comportements. À ce sujet, l'effacement depuis les années 80, du domaine de la psychanalyse appliquée à la société est un manque cruel qu'il s'agirait de combler.

De quoi un individu (groupe social ou culturel) a-t-il besoin pour vivre avec les autres ?

Le préalable à toute ouverture est le besoin d'exister dans le regard d'autrui, d'être reconnu pour ce que l'on est, dans les comportements, les valeurs, et la culture que l'on a développés en fonction de la place que l'on occupe dans la société et de son origine culturelle. Or, 25 % de la population se trouve aujourd'hui dans un angle mort, 25 % de salariés modestes, soutiers de notre qualité de vie, subissant tous les inconvénients de la métropole auxquels la société ne renvoie comme effet miroir que des signaux négatifs : le retour des classes populaires / classes dangereuses, profiteurs « privilégiés », extrémistes en devenir. Nous savons pourtant qu'un groupe social comme un individu a tendance à se conformer à l'image qu'on lui renvoie. Majoritairement rejetés dans « les banlieues », 25 % « d'invisibles culturels » sont pensés par les autres, enfermés sous un déferlement de symboles négatifs. Le magnifique livre de Lilian Thuram *Mes étoiles noires* témoigne avec beaucoup d'intelligence de la difficulté que pose dans la construction de soi l'absence de référents positifs auxquels s'identifier et la violence psychologique que cela constitue. Le groupe social comme l'individu a besoin d'un récit symbolique, de héros positifs. Si la société ne le lui en propose pas, il en choisit en opposition à cette société, nous en constatons le résultat aujourd'hui... Il s'agit donc pour la catégorie des diffuseurs culturels (médias, équipements culturels, éditeurs, producteurs), pour construire le préalable à la rencontre, de témoigner de ce en quoi cet « autre » est désirable et constitue une richesse. Il s'agit de s'attacher urgemment à donner une existence à ces groupes sociaux (n'oublions pas, l'altérité relève aujourd'hui tant de la catégorie sociale que de l'appartenance culturelle), de porter le regard sur les savoir-être, les savoir-faire, les savoir-vivre, sur les grandes figures qui les incarnent et les productions intellectuelles et artistiques qu'ils développent. Il s'agit d'interroger les préjugés et les idées reçues plutôt que les renforcer. Aujourd'hui le cinéma d'art et d'essai (et le magnifique *Intouchables* bien entendu), des initiatives tel le festival Banlieues Bleues en Seine-Saint-Denis, une certaine reconnaissance des cultures urbaines, des journalistes comme Florence Aubenas, des médias comme le Bondy Blog tracent la voie. Mais c'est d'une véritable prise de conscience, d'un changement d'échelle et d'une

généralisation de cette attitude par l'ensemble des acteurs culturels dont nous avons besoin pour témoigner de la dignité et de la richesse de ce citoyen métropolitain que l'on a caricaturé. Pour répondre à cette urgence, pourquoi ne pas créer une AFP de la pensée positive qui nourrirait les médias et la conscience collective ?

Une fois reconnu, l'individu doit avoir accès à la culture des autres afin de ne pas être assigné à sa culture héritée, aux valeurs transmises par son environnement, mais construire son propre référentiel en y agrégeant les éléments qui lui conviennent en fonction de sa sensibilité. Là réside l'exercice de sa liberté. L'entre-soi pour les groupes sociaux comme pour les groupes ethniques revient à une consanguinité de l'esprit, stérilise la pensée et mène à la disparition dans les conditions souvent dramatiques que nous enseigne l'Histoire. Il est important de noter que ce risque concerne tant les classes supérieures éduquées françaises que les pauvres d'origine étrangère. Il s'agit donc pour tous les acteurs culturels, des plus internationaux au plus locaux, de mettre au cœur de leur projet et de leur démarche la rencontre avec « cet autre », ou « ces autres ». Ouvrir nos universités aux chercheurs, enseignants et étudiants étrangers, ouvrir nos équipements culturels aux œuvres et aux artistes étrangers, autant d'acteurs qui deviendront nos ambassadeurs à l'extérieur de nos frontières, feront ou déferont notre image. Renforcer la circulation des chercheurs, des artistes, des enseignants, et étudiants métropolitains à travers le monde afin qu'ils prennent le pouls de l'environnement réel dans lequel nous vivons. Penser toutes les programmations à tous les niveaux (artistiques, intellectuelles, médiatiques) comme devant refléter la diversité des productions des différents groupes sociaux, comme devant faire circuler la variété des imaginaires, des représentations mentales. Et multiplier les occasions de collaborations, de coproductions, de confrontations et de dialogues intellectuel et artistique. Cette dynamique, bien entendu, nécessite un renforcement des coopérations entre les villes et les

acteurs culturels, coopérations qui malheureusement se trouvent aujourd'hui à l'âge de pierre.

Nous avons vu la force de frappe culturelle unique dont dispose la Métropole. Si chacun des acteurs cités plus haut s'engageait, dans le cadre d'une charte « Esprit du Grand Paris », à mettre au cœur de son projet cet objectif de rencontres et de collaborations entre les groupes sociaux et culturels, nous serions sans peine en mesure de faire évoluer la sensibilité sociale, et gagnerions par là même en capacité de rayonnement. Des lieux comme Mains d'Œuvres témoignent d'ores et déjà de l'impact d'un tel positionnement. Nous disposons de tous les éléments pour qu'une telle dynamique soit possible, tout est une question de volonté politique, de conscientisation des acteurs, de regard porté, de repérage et de communication. À quand par exemple à l'instar des séries américaines, une véritable politique de séries métropolitaines sur ce sujet brûlant du vivre ensemble dans la diversité ?

Reconnu pour ce qu'il est et transformé par son contact avec les autres, le groupe social a besoin de témoigner de sa mue, de sa nouvelle identité et de la voir reconnue par les autres. Comme l'individu qui a quelque chose à dire se met en colère s'il ne peut l'exprimer, le groupe social a besoin de disposer du plus grand nombre de moyens d'expression possible pour réussir à mettre en mots, en œuvres et en symboles sa nouvelle identité. L'enjeu, pour les acteurs culturels, est donc de transmettre à chacun les moyens de son expression. Le rôle des acteurs culturels est évidemment d'assurer un enseignement qui permette une bonne maîtrise de la langue et une capacité de théorisation, mais aussi de considérer l'Éducation artistique et culturelle à l'école (EAC) comme un enjeu majeur durant toute la scolarité obligatoire. Seul lieu de l'égalité d'accès à la culture, puisque l'on y touche l'ensemble d'une cohorte, il serait possible de structurer pendant les dix années de scolarité obligatoire un parcours d'apprentissage de la musique, du théâtre, de l'écriture, des arts plastiques, et du

À quand par exemple à l'instar des séries américaines, une véritable politique de séries métropolitaines sur ce sujet brûlant du vivre ensemble dans la diversité ?

cinéma qui permettrait d'acquérir des moyens d'expressions et d'accéder à une certaine culture générale. Un maillage serré d'associations, d'écoles de musique, de théâtre, d'universités ouvertes... sur l'ensemble du territoire métropolitain permettant d'accéder à la formation artistique et intellectuelle quel que soit son âge compléterait le dispositif. Cela, évidemment, nécessite de considérer à sa juste importance dans les plans d'urbanismes l'accessibilité de ces « services » culturels, de les implanter prioritairement dans les zones de grand passage et de réserver des m² culturels et de « vide » dans tous les programmes d'aménagement. Réfléchissons-y, car il n'y aura de démocratie culturelle qu'au prix d'une véritable démocratisation culturelle.

Cet effort doit être considéré comme un investissement, car ce sont ces productions de l'esprit, qu'elles soient intellectuelles ou artistiques, issues du frottement de ces représentations mentales qui détermineront notre capacité à rayonner et à continuer à avoir quelque chose à dire au monde. C'est de ce métissage social et culturel, de ce syncrétisme que naîtront les concepts, les symboles de demain.

Il reste désormais à mettre en scène ce nouveau référentiel, à le scénariser dans l'espace public, à créer des rituels sociaux qui constitueront petit à petit une mémoire collective et feront émerger l'unité du corps social. Tout comme la Métropole de Lyon n'a pu se construire réellement qu'à partir du moment où la biennale de la danse a donné à voir à la ville ce que ses banlieues recélaient d'énergies, de talents, la Métropole multi-sociale et multiculturelle du Grand Paris a besoin de s'engendrer dans l'espace public des différentes parties de son territoire.

Enfin, nous avons besoin, pour nous sentir corps social unifié par une communauté de destin, d'un « roman métropolitain » comme l'unité de la France a eu besoin du « roman national » incarné par Vercingétorix, Saint Louis ou Jeanne d'Arc. Ce récit est d'autant plus important que Paris et sa banlieue se sont souvent construits en opposition. Les acteurs de la culture que sont les conservateurs de musées, centres d'interprétations et historiens, doivent s'atteler avec les habitants à coucher ce récit et à identifier les balises de patrimoine remarquable de la nouvelle géographie. Le périmètre administratif, pour le moment retenu ne correspondant ni à la réalité des déplacements quotidiens des métropolitains, ni à une réalité historique, cette nouvelle géographie pourrait s'étendre de la Tour Eiffel au Stade de France, du Louvre à Versailles, de Notre-Dame à la basilique Saint-Denis.

Si l'on tire les conséquences de la posture que nous venons d'évoquer, qui consiste à considérer l'autre, groupe social ou individu, comme un acteur d'égale dignité avec lequel entrer en dialogue pour nous grandir ensemble, le modèle d'intégration des villes au Grand Paris ne peut être que le polycentrisme. Chaque territoire devant pouvoir disposer d'une centralité désirable par tous, témoignant de sa spécificité, de nature à générer les circulations. Dans cet esprit, il sera sans doute nécessaire de compléter la scénarisation de cette géographie par quelques nouveaux bâtiments contemporains pour incarner certains territoires emblématiques.

Quelle participation des acteurs culturels dans l'évolution de la notion de valeur ?

La réflexion sur la nature de la valeur est par essence l'objet des acteurs culturels. D'une part ils interrogent cette valeur par leurs productions intellectuelles et artistiques mais, d'autre part, ils incarnent souvent, par leur mode vie, une avant-garde alternative privilégiant l'être sur l'avoir.

Au-delà de cette fonction majeure, une action symbolique pourrait consister à créer un Diplôme Universitaire (DU) « citoyen du Grand Paris » porté par un label « Universités du Grand Paris » accessible à tous en enseignement à distance.

Ce DU, conçu autour de connaissances théoriques et de réflexion sur les bonnes pratiques (usages plutôt que possession, déplacements propres, circuits courts, engagement associatif, partage de savoirs et de savoir-faire au travers des SEL, tri sélectif, écologie de vie, pensée positive, sophrologie...) pourrait incarner la formation d'une conscience citoyenne du XXI^e siècle et la transformation des modes de vie au vu de l'évolution de la notion de valeur. Il pourrait éventuellement ouvrir certains avantages à toute personne l'ayant obtenu.

Quelle participation des acteurs culturels au développement d'une économie au service du développement humain ?

Dans une société du temps libre où, selon les travaux de Jean Viard, nous ne travaillons plus que 17% de notre vie consécutivement à l'allongement de la durée de la vie, des études, à la diminution du temps de travail, au départ à la retraite et aux périodes de chômage, la question de l'utilisation du temps libre semble un enjeu majeur pour une économie au service de l'homme et se révèle pourtant impensée.

Au-delà de la réponse générale que cela suppose, les acteurs de la culture ont sans doute un rôle décisif à jouer dans l'utilisation du temps libéré. Une véritable réflexion sur les adaptations de l'offre de formation et de

Nous avons besoin, pour nous sentir corps social unifié par une communauté de destin, d'un « roman métropolitain ».

l'offre culturelle nécessaires pour répondre aux besoins des différentes générations et sur l'adaptation des horaires aux rythmes sociaux (bureau des temps) serait un apport certain au développement d'une économie au service du développement humain.

Quelle participation des acteurs culturels à la formation de tous tout au long de la vie ?

Enjeu majeur d'employabilité, de développement économique, de liberté et de développement personnel, la formation continue est protéiforme.

Les acteurs de la culture en sont bien entendu les principaux protagonistes. Les établissements d'enseignement supérieur en premier lieu, qui sont en train de prendre la mesure de cette responsabilité et de s'adapter en attendant qu'au niveau national on se décide à ouvrir à la naissance de chaque citoyen un crédit de 20 années d'enseignements utilisables à tout moment de sa vie, permettant des allers-retours fluides entre le système scolaire et le marché du travail, au rythme et selon le désir de chacun.

La formation tout au long de la vie nécessite, pour changer d'échelle, de développer un véritable écosystème allant d'une valorisation de l'appétence pour le monde des idées et des savoirs, à la multiplication des modalités de leur circulation et de leur partage (reprises d'études, autoformation, universités ouvertes, café philo, apéro scientifique...). Cela suppose bien entendu une mise en réseau et une structuration des acteurs.

Par ailleurs, la métropole pourrait s'engager à garantir un service public culturel minimum sur l'ensemble de son périmètre. Ce service public minimum constitué par l'accès au réseau de lecture publique, à l'enseignement artistique, à la diffusion des œuvres du spectacle vivant, aujourd'hui mis à mal dans certains territoires par la baisse des finances publiques, représente en effet l'unité de base essentielle à l'autoformation.

Enfin, pour allier formation tout au long de la vie et attractivité, une véritable politique de MOOC « made in Universités du Grand Paris » sous-titrés en anglais, pouvant être diplômants à partir d'évaluations réalisées dans des centres de tests gérés par le réseau des ambassades et alliances françaises dans toutes les grandes métropoles,

serait un puissant facteur de rayonnement. Il est à noter par ailleurs, qu'un effort singulier semble nécessaire pour développer la maîtrise de l'anglais par la population métropolitaine ; cette maîtrise étant paradoxalement le plus sûr moyen de servir la francophonie.

Pour conclure, gardons peut-être seulement à l'esprit l'essentiel : le plus sûr moyen pour le projet métropolitain de transformer la réalité, de mobiliser ses habitants et d'être reconnu au-delà de nos frontières, est sans doute de rester le plus fidèle possible à notre rêve collectif. Car il y a dans une dynamique du projet, une poésie qu'aucun rationalisme ne pourra jamais totalement embraser. ●



**LE GRAND
PARIS
DOIT SE**



RÉCONCILIER AVEC SA DÉMOGRAPHIE

Philippe Estèbe

Directeur de l'IHEDATE, directeur d'études
à la coopérative Acadie

Pour de nombreuses personnes, l'Île-de-France constitue une étape dans une carrière universitaire, professionnelle, conjugale, etc.

Bien que près de 45 % de ses habitants actuels y soient nés, la métropole parisienne vit au rythme des flux qui la traversent et qui l'irriguent. Ces flux sont de nature et d'intensité diverses : déplacements internes (domicile-travail-études-commerces-loisirs), déplacements externes, flux migratoires entrants et sortants, flux touristiques entrants et sortants, natalité, bi-résidents nationaux et internationaux, etc.

Ces flux façonnent doublement la démographie métropolitaine.

Démographie des flux, démographie de la présence

Le jeu des entrées et des sorties contribue à freiner le vieillissement de la population et à « tirer vers le haut » ses qualifications. Le solde migratoire étant négatif, les entrants sont plus jeunes (30 ans contre 37 ans contre les sortants), plus diplômés et plus qualifiés que les sortants. Ces données se vérifient d'ailleurs qu'il s'agisse de migrants nationaux ou internationaux. La jeunesse des entrants (et l'âge des sortants) contribue à alimenter un vigoureux solde naturel : on vient dans la métropole parisienne pour faire ses études, occuper un premier emploi ou un poste qui correspond à une progression de carrière... et faire des enfants. Puis, à partir de 30 ans, on commence à s'interroger et à rechercher des opportunités ailleurs. Pour de nombreuses personnes, l'Île-de-France constitue une étape dans une carrière universitaire, professionnelle, conjugale, etc. Ces mouvements ont été caractérisés dans une étude de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France comme un « moteur démographique à trois temps » : un solde positif vis-à-vis du reste du monde (80 000 titres de séjours délivrés chaque année en Île-de-France ¹), un solde migratoire négatif vis-à-vis du reste du territoire (de l'ordre de 70 000 personnes par an), et un solde naturel positif. Cette dynamisation par les flux contribue fortement à la productivité métropolitaine, qui fonctionne comme un alambic où se distillent les hauts diplômés et les hautes qualifications – ce qui n'est pas, d'ailleurs, sans poser le problème toujours plus aigu de la place des classes populaires dans la métropole.

D'autre part, les visites, les voyages, les séjours (60 millions de nuitées par an en Île-de-France), les navettes de et vers la métropole (plus de 200 000 qui voyagent plus de 80 km entre leur domicile et la métropole parisienne), les double résidences (étudiants, retraités, travailleurs nationaux ou internationaux) entretiennent une démographie moins visible parce que peu comptée dans les stocks de résidents, une démographie de la présence : présence de touristes, présence de navetteurs et de consommateurs, présence intermittente d'étudiants, de retraités et de salariés. Ces mouvements comptabilisés mais moins caractérisés impactent fortement l'économie, l'emploi, le logement, les infrastructures et les services métropolitains.

Enfin, ce mouvement permanent d'une partie des habitants de la région capitale en fait un des espaces les mieux reliés au reste du monde par les liens affectifs, amicaux et familiaux : si pour 4 individus sur 10, la famille proche réside en Île-de-France (ce qui montre, au passage, l'importance de la sédentarité), 4 sur 10 ont au moins un parent dans le reste du pays et 2 sur 10, au moins un parent à l'étranger. Ces réseaux personnels sont une autre force invisible de la métropole, ils en renforcent la fonction de circulation : « d'informations », d'argent, d'opportunités. En ce sens, il ne convient pas de faire le tri dans les circuits : l'envoi d'argent en Algérie ou au Sri Lanka est tout aussi important que l'accueil d'un cousin de province ou l'information envoyée à une sœur résidente aux USA ou en Chine.

Ces flux ont tendance à se concentrer dans le cœur métropolitain de l'Île-de-France : le solde migratoire de l'espace comprenant Paris et la petite couronne se redresse (tout en restant négatif), alors qu'il se dégrade fortement dans la petite couronne. Dans une étude pour la mission de préfiguration de Paris métropole, Laurent Davezies montre que les créations d'emplois, qui dans la décennie précédente se localisaient plutôt en grande couronne que dans l'espace central, se font désormais au cœur de la métropole parisienne, ce qui n'est évidemment pas sans rapport avec la capacité de cet espace à capter les flux nationaux et internationaux.

Ces trois vitesses – les sédentaires, les passants et les nomades – sont constitutives de la démographie



métropolitaine ; elles en sont, pourrait-on dire, le sel : c'est bien cette figure originale qui fait de l'Île-de-France une métropole, tout autant que l'accumulation de « fonctions supérieures ».

Les embarras du Grand Paris

Il faut cependant admettre qu'il n'est pas facile de gérer ces mouvements. Un espace traversé de flux est bien plus délicat à gouverner qu'un espace où les stocks de population demeurent stables et où les individus résident du « berceau à la tombe » : accueillir, former, orienter, insérer des masses de « débutants » (car, dans une ville de flux, on est souvent débutant) demande un style d'action publique bien différent de celui qui consiste à accompagner le cycle de vie de populations stables et enracinées. D'autant que les sédentaires, les passants et les nomades ont une fâcheuse tendance à se marcher sur les pieds, entraînant de nombreux embarras, voire des conflits. La question du logement est un casse-tête permanent

dans une métropole qui accueille chaque année plus de 100 000 « débutants » (dont une majorité de personnes seules), ce qui demande une souplesse dont la structure actuelle du parc de logements est bien incapable, alimentant un sentiment permanent de pénurie et nourrissant des objectifs toujours plus ambitieux (faut-il produire 60 000, 70 000, 80 000 logements par an ?). Et que dire du tourisme qui a engendré la montée en puissance de l'offre privée, dont *Air BNB* constitue le navire amiral, avec plus de 50 000 offres recensées – contre 80 000 chambres d'hôtel. Et le phénomène de la double résidence, qui s'est accru ces dernières années – et qui concerne surtout les retraités et les étudiants – n'arrange pas les affaires : plus d'un million de métropolitains naviguent entre deux



¹ Ce qui représente néanmoins 30 % de moins que ce qui est enregistré dans le grand Londres.

résidences, ce qui tend à laisser inutilisée une part difficile à chiffrer du parc de logements².

On pourrait multiplier les registres d'incidence de cette démographie particulière, sur les infrastructures, les transports, les services à la personne, la consommation de ressources, les rejets, etc.

Bref, la métropole est débordée par ses flux.

Face à ces données, les positions des responsables politiques, administratifs et techniques sont ambiguës. Certes, chacun se flatte de «l'attractivité» de la métropole, se réjouit (ou se désole) de son rang dans les classements internationaux (en matière de tourisme de loisirs ou d'affaires, en matière d'attractivité des étudiants ou des investissements étrangers), mais dans le même temps, cette démographie métropolitaine plonge chacun dans l'embarras. Il est des embarras techniques, concrets, comme ceux signalés plus haut à propos du logement ou des infrastructures. Mais il est aussi des embarras plus politiques, dont on se demande si ceux qui les éprouvent ont bien pris la mesure du phénomène métropolitain. On ne prendra que deux exemples, dans le champ des migrations.

Du côté des entrées, la part des étrangers primo-arrivants (dont 50 % provient de 6 pays³) est le plus souvent considérée comme un indicateur de difficultés sociales, intégré d'ailleurs dans les calculs qui délimitent les zonages prioritaires⁴. Il n'est pas question ici de nier le coût éventuel d'accueil et de formation des étrangers, on s'interroge simplement sur ceci que la présence des étrangers et leur arrivée sur le sol francilien puissent être considérées comme un problème, voire une anomalie, alors que c'est bien parce que la métropole parisienne est une métropole mondiale qu'elle est une porte d'entrée des étrangers en France (43 % du total des entrées sur le territoire national). La part de «primo-arrivants» est parfois interprétée comme le signe de la dégradation de la situation sociale et économique des territoires où ils s'installent. Il y a là comme une difficulté collective à assumer la fonction d'hospitalité métropolitaine.

Du côté des sorties, le solde migratoire négatif est le plus souvent interprété comme une faillite de la métropole, signe qu'elle est incapable de «retenir» ses actifs et ses retraités. Il est vrai que le départ des retraités prive



Aucune des grandes villes mondiales ne dispose d'un véritable gouvernement métropolitain répondant à tous les enjeux de cette échelle.

l'Île-de-France de titulaires de revenus et d'un pouvoir d'achat important, qui contribueraient à la création d'emplois et d'activités. Mais il est néanmoins surprenant d'entendre des responsables politiques et techniques s'exprimer comme s'ils gouvernaient une ville moyenne, soucieuse de conserver sa population dans un bocal – alors que certaines prévisions démographiques annoncent, grâce à sa natalité, un million de franciliens (dont une très grande part de métropolitains) supplémentaires pour 2030 ! La métropole parisienne ne manque pas de vigueur, de fécondité et de forces vives.

L'ambiguïté des positions politiques à l'égard de la métropole des flux s'explique pour une large part par la fragmentation institutionnelle de l'espace métropolitain. Jusqu'à une période relativement récente, les pouvoirs territoriaux sont demeurés confinés dans une fonction locale, la couche métropolitaine relevant du domaine de l'État. Encore aujourd'hui, c'est à travers une initiative d'État – la société du Grand Paris – que s'est engagé un chantier d'envergure métropolitaine (quel que soit le jugement que l'on porte sur ce projet). Si l'engagement des gouvernements successifs dans la construction d'un « Grand Paris » n'aurait pu se faire sans les initiatives prises par les acteurs politiques territoriaux – et particulièrement de la mairie de Paris dès le premier mandat de gauche – ceux-ci se sont révélés incapables de produire une forme gouvernementale et une stratégie d'échelle métropolitaine. Il est vrai que, comme le dit Christian Lefèvre, aucune des grandes villes mondiales ne dispose d'un véritable gouvernement métropolitain répondant à tous les enjeux de cette échelle. Mais il est non moins vrai que la métropole francilienne reste gouvernée selon un mode fragmenté, qui ne permet pas, réellement, de prendre la mesure du phénomène métropolitain dans toute son ampleur.

Les différentes collectivités qui composent la métropole sont ainsi tentées de jouer un double jeu : saisir les opportunités que les flux (de personnes, de capitaux, d'information...) leur apportent, tout en se protégeant le plus possible de ce qui est perçu comme des risques

et des nuisances potentielles. Il ne faut voir là nulle condamnation morale : pour une intercommunalité inscrite dans l'espace métropolitain, un tel comportement est rationnel, dans la mesure où il n'existe nulle part, sinon une autorité unique, gouvernement omniscient à la bonne échelle territoriale, du moins un référentiel qui permettrait de comprendre les fonctions de la métropole, et d'en tirer, pour son territoire, les conséquences.

Peut-on gouverner la métropole comme une ville moyenne ?

Ainsi, si l'on compare l'attitude des élites grand-parisiennes à celle de leurs homologues londoniens ou new-yorkais – ou même milanais, madrilènes et berlinois – on est frappé par une sorte de « provincialisme ». Lorsque le Grand Londres affiche son slogan « venez à Londres, vous gagnerez dix ans » il assume, jusqu'à l'excès sans doute, sa fonction métropolitaine : il exprime que Londres peut n'être qu'une étape dans un parcours personnel, et que le passage par la métropole, semé sans doute d'embûches, est aussi un moment d'accélération d'une carrière.

Ne rêvons pas : si l'on considère les obstacles qui se dressent sur le douloureux chemin de la Métropole du Grand Paris (MGP), la distance est grande d'ici à un gouvernement métropolitain intégré disposant des leviers du même niveau que le Grand Londres, sans parler de ceux que maîtrise (avec plus ou moins de bonheur) le maire de New-York. Il n'est même pas certain qu'une telle autorité intégrée soit au bout du compte possible, ni souhaitable. Il serait en revanche sans doute possible, et souhaitable, de produire un référentiel commun qui donne à voir ce qu'est une métropole, ses fonctions et ses responsabilités, et, par conséquent, les incidences sur les politiques territoriales.

Rappelons brièvement ce qui est banal, mais dont les conséquences ne sont pas toujours tirées. Une métropole, étymologiquement, est une ville-mère, autrement dit, celle qui se trouve fécondée, qui donne naissance à des enfants et qui en accepte l'autonomie et la dispersion dans le vaste monde (c'est le mécanisme de la colonisation des cités grecques). Fécondée par les



2 Même si l'on peut considérer que l'importance du nombre de propriétaires occupants vivant seul est un embarras encore plus grand s'agissant du marché du logement.

3 Algérie, Maroc, Chine, Sri Lanka, Mali, Tunisie, selon le ministère de l'Intérieur.

4 Du moins jusqu'à une période récente, car désormais, les périmètres prioritaires de la politique de la ville sont définis uniquement à partir de l'intensité de la pauvreté monétaire de leurs habitants.

Le Grand Paris doit se réconcilier avec sa démographie, autrement dit, aimer vraiment ceux qui « veulent en être », de quelque manière qu'ils choisissent « d'en être ».

flux qui l'irriguent, productive à la fois au plan démographique, économique et des qualifications des personnes, redistributive à l'échelle nationale et mondiale d'individus ayant connu une expérience éducative, culturelle, professionnelle, affective unique, du fait de la taille, de la concentration d'opportunités et de rencontres possibles.

Ce sont là des caractéristiques structurelles du phénomène métropolitain et des responsabilités que ses acteurs doivent assumer vis-à-vis des passants, des sédentaires, des nomades et du reste du monde. Il s'agit donc de trouver les compromis qui permettent à l'espace métropolitain d'assumer ces responsabilités, à la fois vis-à-vis du reste du monde, et vis-à-vis du dedans.

Vis-à-vis du reste du monde – national ou international – la métropole agit comme un cœur qui aspire (les jeunes diplômés, les jeunes actifs, les cadres, les migrants internationaux) et qui redistribue, après un temps d'expérience métropolitaine, des familles, des actifs qualifiés d'âge mûr, des diplômés et des retraités. Cette fonction est vitale, à la fois pour le pays et pour la métropole elle-même. Si ce flot continu d'entrants et de sortants venait à s'interrompre, Paris métropole ne serait qu'une ville comme une autre, plus étendue, plus dense et disposant encore d'un patrimoine important, mais condamnée sinon à l'asphyxie, du moins à un lent assoupissement. Il est donc fondamental que les composantes territoriales de la ville globale acceptent ce rôle d'accueil et de passage, comme elles doivent accepter de « laisser partir » ceux qui le souhaitent ou qui le veulent. Il ne faut pas voir le solde migratoire comme un échec de l'espace métropolitain, mais au contraire comme un résultat positif. La dimension d'hospitalité apparaît ainsi comme une composante majeure des politiques métropolitaines. Hospitalité, c'est-à-dire : logement, orientation, opportunités. Vis-à-vis du reste du monde, la métropole doit apporter la preuve qu'y séjourner apporte des « avantages » pour les individus en termes de formation, de réseau, de carrière. Le jeu n'en vaut pas la chandelle si l'entrée en métropole n'ouvre pas de perspective positive d'évolution personnelle.

D'autant que et c'est le deuxième enjeu du pari métropolitain, au-dedans, ces « avantages » présentent

de multiples revers : coût du logement (encore que^{5...}), multiplication, durée et inconfort des déplacements (encore que^{6...}), discriminations négatives⁷, fortes inégalités... et conflits d'usage entre les passants, les sédentaires et les nomades. Le tourisme et les étudiants envahissent le marché du logement, notamment intramuros ; les bi-résidents gèlent une partie du parc ; les primo-arrivants scolarisés fatiguent les enseignants et rebutent les parents installés. Bref, tout semble à l'œuvre pour déclencher la guerre de tous contre chacun. Et pourtant, elle n'a pas lieu. En dépit d'une forte ségrégation sociale apparente, les travaux les plus sérieux nous montrent un espace métropolitain majoritairement constitué de territoires « moyens-mélangés »⁸. Sans doute parce que chacun accepte, implicitement, une forme de compromis : nous troquons tous les inconvénients (ou tout ce qui peut être qualifié de tel) contre les avantages (avérés ou espérés) de notre séjour métropolitain.



5 Le pouvoir d'achat des locataires et des propriétaires est certes plus élevé hors de l'Île-de-France, mais les raisons du départ sont multiples et sans doute complexes, comme en attestent le solde migratoire de la grande couronne qui se dégrade, alors que celui du cœur métropolitain se redresse.

6 Le temps de transport est plus élevé en Île-de-France, notamment du fait des distances domicile-travail. Mais comme le montrent différentes études sur la mobilité, plus de 60% des franciliens habitent à moins de trente minutes de leur lieu de travail et la plupart des déplacements non contraints (loisirs, consommation) se font à proximité du domicile, ce qui témoignent d'un maillage serré de services marchands et non marchands.

7 Grâce à Laurent Davezies, on sait que l'Île-de-France paye pour la province, c'est encore plus vrai lorsque l'on s'intéresse à la répartition des enseignants par exemple : 95 enseignants pour mille élèves du second degré en Lozère, 55 en Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis.

8 Au sens où l'on y trouve des catégories « moyennes » : professions intermédiaires, ouvriers et employés, qui cohabitent et constituent le socle sociologique de la métropole, même si celle-ci s'enorgueillit de la part des cadres dans sa population active.

9 C'est par exemple le raisonnement qui sous-tend la phrase trop souvent entendue : « Paris n'exporte que ses nuisances et ses pauvres ».

Vers un compromis métropolitain

Avantages et inconvénients : on pourrait appeler cela le « compromis métropolitain », le marché que la métropole propose à ceux qu'elle accueille et ceux qui y vivent. Il n'est certes pas question d'engager chacun à suivre ce rythme, parfois déboussolant, des mobilités et des entrées-sorties – il faut affirmer le droit à la sédentarité, et redire le plaisir que l'on peut avoir à vivre « le reste de son âge » dans des lieux choisis, qu'il s'agisse de Sarcelles, du sixième arrondissement, de la Vallée de Chevreuse ou d'Athis-Mons. La clé du compromis est évidemment cette diversité de choix possibles, qui permet, en permanence, d'en renégocier les termes. Il s'agit cependant bien d'un compromis, qui ne tiendra que si l'Île-de-France continue d'assumer – et même de désirer – cette double démographie – celle du moteur à trois temps comme celle de la présence.

C'est là sans doute que réside l'épine dorsale de la stratégie métropolitaine, qui devrait sous-tendre le projet de la métropole du Grand Paris. Le Grand Paris doit se réconcilier avec sa démographie, autrement dit, aimer vraiment ceux qui « veulent en être », de quelque manière qu'ils choisissent « d'en être ».

Comment construire ce compromis métropolitain ?

Trois pistes, pour ouvrir le débat :

L'avantage métropolitain ne concerne pas que les cadres et les diplômés du supérieur. Une ville globale n'est duale, au sens de Saskia Sassen que si les positions sont figées. Or la métropole doit permettre de changer sa position. Qu'est-ce à dire ? Il ne s'agit pas de souscrire à la naïve et trompeuse promesse de l'ascenseur social de masse – que Philippe D'Iribarne moquait naguère sous le titre provocateur « Vous serez tous des maîtres » – mais de considérer que toute trajectoire peut aboutir à une carrière : quelle que soit sa position de départ, on doit pouvoir, sans renier sa classe ou sa culture d'origine, trouver en métropole les moyens de progresser en qualification, compétence, responsabilité, revenu, réseau affectif, etc. Il faut considérer comme positive la possibilité de carrières populaires en métropole, sans faire peser sur le peuple l'injonction à changer de condition. En ce sens, l'existence de quartiers populaires, de quartiers de premier accueil doit être considérée comme une fonction essentielle de la métropole, et être accompagnée et dotée pour ce qu'elle doit être, soit un tremplin pour les individus qui voyagent « du village à la ville ». L'accueil des personnes issues du peuple, françaises ou étrangères, constitue un volet essentiel de l'hospitalité métropolitaine.

Chaque composante territoriale de la métropole doit comprendre et analyser la place et les fonctions qu'elle occupe dans cet ensemble complexe. Il est vain et contre productif de passer son temps à proclamer que telle intercommunalité « est un village », si cela doit se traduire par des politiques malthusiennes, protectionnistes et préférentielles⁹. Cela peut amener, on le concède, à des confrontations difficiles : l'aménagement d'une gare et de ses abords n'aura pas la même figure selon que l'on consulte les riverains ou les usagers. Pourtant, chaque territoire, selon sa position dans l'espace métropolitain, doit être, à son échelle, opérateur de compromis : entre les sédentaires, les nomades et les passants, entre les riverains et les usagers, entre les servitudes collectives et la tranquillité des habitants. Ces compromis tissent le cordon qui relie chaque territoire à la métropole et au reste du monde.

Enfin, les thématiques habituelles (usual suspects) de l'aménagement devraient, à l'échelle de la métropole, être indexées sur cette double responsabilité, vis-à-vis du dehors et vis-à-vis du dedans : qu'est-ce qu'une métropole « durable » ? qu'est-ce qu'une métropole « solidaire » ? dès lors que l'on accepte que la métropole est un dispositif traversé par des flux de personnes ? À cela, le schéma directeur de la région Île-de-France n'a apporté que des demi-réponses. C'est sans doute le principal objet de la future institution métropolitaine. ●



Bouleau Mireille et Tillet Marion *Voyages franciliens*. IAU, février 2014.

D'Iribarne Philippe *Vous serez tous des maîtres. La grande illusion des temps modernes*. Éditions du Seuil, 1996, coll. La Couleur des idées.

Davezies Laurent *La république et ses territoires*. Éditions du seuil, 2008, coll. La République des idées.

Halbert Ludovic *L'avantage métropolitain*. PUF, 2010, coll. La ville en débats.

Sagot Mariette *Mobilité résidentielle et accès à l'emploi des immigrés franciliens*. IAU, avril 2014.

Sagot Mariette *Le tropisme des territoires familiaux*, IAU, février 2015.

Sassen Saskia *Globalization and its Discontents*. The New Press, 1999.

Le métabolisme urbain : un enjeu majeur pour l'agglomération parisienne



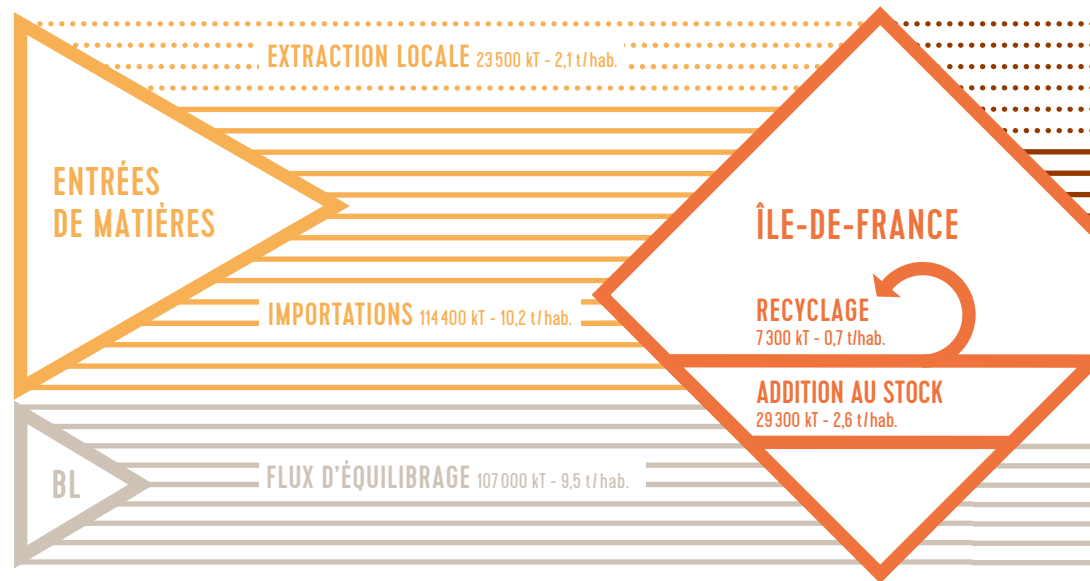
Sabine Barles

Professeure d'urbanisme et d'aménagement à l'université Paris 1,
chercheuse à l'UMR Géographie-cités, directrice du CRIA



1. Bilan de matières brutes, Île-de-France, 2003, kT (tonnes/habitants)

N.B. L'eau n'est pas comprise dans ce bilan.



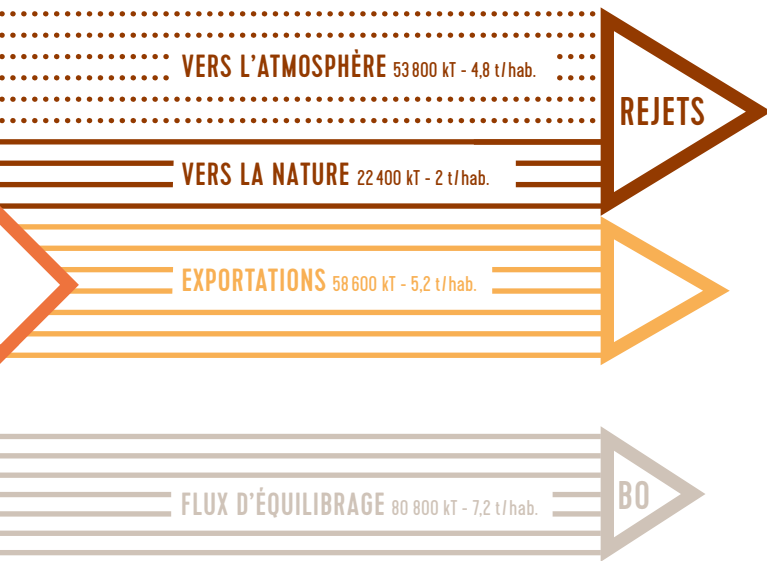
Le métabolisme urbain au XXI^e siècle

La métropole parisienne met en jeu des flux d'énergie et de matières considérables : elle importe des aliments, des produits finis ou semi-finis, qu'elle consomme ou exporte. Ce métabolisme urbain est la traduction des interactions matérielles entre Paris et d'autres territoires qui l'approvisionnent ou reçoivent ses déchets ou ses produits : il est particulièrement dépendant de ces territoires extérieurs dans le cas des villes qui extraient peu voire pas de ressources de leur sol et exportent une partie de leurs excreta (eaux usées, déchets, émissions atmosphériques). On peut en effet considérer que les villes sont nées d'une spécialisation socio-spatiale : sociale parce qu'elle reflète le développement d'activités d'échanges par une partie de la population, spatiale parce que ces activités, au moins dans un premier temps, ont requis la proximité physique de ceux qui s'y consacraient. Le résultat en est que le métabolisme urbain est partiellement (au moins) externalisé. Avant les révolutions industrielles, ce sont *ad minima* les aliments et l'énergie qui sont extraits de territoires plus ou moins lointains.

À l'externalisation partielle du métabolisme, les révolutions industrielles ont ajouté sa linéarisation, qui touche non seulement les villes mais aussi les territoires ruraux dans leur grande majorité. La transition énergétique au XIX^e siècle a conduit à l'abandon du bois au profit du charbon, puis d'autres sources fossiles et fissiles, à celui des animaux pour la traction au profit de la mécanisation et de la motorisation des transports ; cent ans plus tard, la révolution des engrais a permis d'extraire la production agricole des cycles biogéochimiques grâce

à l'emploi industriel de l'azote de l'air et à celui des phosphates fossiles et de la potasse souterraine. Ceci a conduit à la mise en circulation de grandes quantités de matières (carbone et azote en particulier) ; à la constitution de stocks de matières en excès dans les différents compartiments de l'environnement (carbone dans l'atmosphère, azote et phosphore dans les sols et les eaux, etc.) ; à l'épuisement proche des ressources non renouvelables (hydrocarbures, phosphates, mais aussi métaux). Cette linéarisation du métabolisme, qui fait que les sociétés humaines puisent sans cesse des ressources neuves dans la biosphère et y rejettent en permanence des déchets de toute nature (solides, liquides, gazeux) est à l'origine de l'essentiel des changements de l'environnement aux échelles locale, régionale, planétaire avec leur cortège de conséquences pour les écosystèmes et les sociétés humaines elles-mêmes.

Ces constats ne sont pas nouveaux : les faire au prisme du métabolisme urbain (ou plus généralement territorial) présente néanmoins l'avantage de montrer que les questions environnementales, souvent analysées de façon sectorielle (par filières telles que eau, déchets, énergie ; ou encore de façon thématique : santé, inégalités environnementales, biodiversité...), en séparant l'amont (approvisionnement) de l'aval (gestion des excreta), font système et renvoient à une problématique générale, celle des interactions entre sociétés et biosphère. Si l'on considère que ces questions particulières ainsi que la problématique qui les englobe méritent d'être prises au sérieux, alors le métabolisme urbain devrait devenir un enjeu politique majeur pour la métropole du Grand Paris.



Quelles orientations pour le métabolisme des sociétés ?

Rendre le fonctionnement des sociétés humaines compatibles avec celui de la biosphère nécessite donc une profonde transformation de leur métabolisme, qui se décline principalement autour des notions de dématérialisation, découplage, *dewatering*, décarbonisation, renouvelabilité.

Le terme « dématérialisation » est explicite : dématérialiser, c'est consommer moins de matières – il ne faut cependant pas confondre cette acception avec celle qui est couramment usitée selon laquelle la dématérialisation consiste à remplacer les supports d'information physiques (papier la plupart du temps) par des fichiers numériques. La dématérialisation au sens où elle est entendue dans ce texte est souvent associée à la notion de découplage. Depuis les révolutions industrielles, la croissance économique a en effet été associée à l'augmentation de la consommation matérielle totale (du fait de l'augmentation de la population) et unitaire (du fait de l'industrialisation et de la consommation grandissante). Il s'agirait donc, pour les tenants du découplage, de dé-corréler la croissance économique (ou tout autre indicateur de croissance) de la consommation matérielle. Dans cette perspective, la tertiarisation de l'économie, l'économie de la fonctionnalité (qui consiste à vendre un service ou une fonction en lieu et place d'un bien matériel) sont présentées comme des voies prometteuses.

Mais dès lors que l'on considère la solidarité intragénérationnelle, force est de constater que le découplage ne suffit pas, ce qui renvoie à la nécessité d'une

dématérialisation absolue. Dans cette perspective, toute la question serait de savoir quelle doit être l'intensité de cette dématérialisation, qui a donné naissance aux expressions telles que facteur 4, facteur 5, facteur 10. Le facteur 4, avant d'être inscrit dans les politiques publiques (division par quatre des émissions de gaz à effet de serre), a été introduit par le Club de Rome en 1995 dans un rapport dont le sous-titre était « deux fois plus de bien être en utilisant deux fois moins de ressources » : le facteur 4 devait permettre non seulement de limiter les effets de la consommation matérielle sur la biosphère (et en retour sur les sociétés humaines), mais aussi de réduire les inégalités à l'échelle de la planète. Au même moment, d'autres auteurs évoquaient le facteur 10, voire le facteur 20 ou encore le facteur 100. Le nouveau rapport du club de Rome (2009) s'en tient au facteur 5.

La décarbonisation et le *dewatering*, qui visent à une consommation moindre de carbone pour l'un et d'eau pour l'autre, peuvent être considérés comme des cas particuliers de la dématérialisation. La première fait l'objet d'une grande attention, en particulier en milieu urbain, notamment à travers les politiques énergétiques, et a tendance à éclipser l'enjeu plus général de la dématérialisation. Le second, qui n'a pas de traduction en français, est encore insuffisamment pris en compte, ce qui est préoccupant compte tenu des scénarios du GIEC dont la déclinaison régionale indique dans de nombreux cas que la disponibilité de la ressource sera moindre dans le futur.

La question de la renouvelabilité des ressources est aussi essentielle. Parmi les ressources actuellement consommées, certaines sont renouvelables, d'autres pas. À ceci sont attachés trois enjeux cruciaux. Le premier concerne les ressources non renouvelables qui sont substituables par des ressources renouvelables : dans ce cas, l'un des objectifs à atteindre serait le remplacement des premières par les secondes. Le second concerne les ressources non renouvelables non substituables, pour lesquelles le réemploi, la réutilisation et le recyclage sont déterminants, compte tenu du caractère fini du gisement. Le troisième enfin concerne les ressources renouvelables, qui devraient être amenées à être plus sollicitées, comme le sol qui les porte ou les produit (qui, lui, n'est pas renouvelable). La plupart des ressources renouvelables (énergie solaire, biomasse végétale pour l'alimentation ou la fourniture énergétique par exemple) étant surfaciques, c'est-à-dire que la quantité disponible par unité de temps de chacune d'entre elles dépend de la surface qui lui est allouée, leur gestion dépend donc de l'affectation des sols et nécessite la prise en compte de seuil de renouvelabilité (car ces ressources ne sont pas

illimitées). Elle dépend aussi de l'inscription du métabolisme territorial dans les réseaux trophiques (l'ensemble des chaînes alimentaires caractéristique d'un écosystème) et les cycles biogéochimiques.

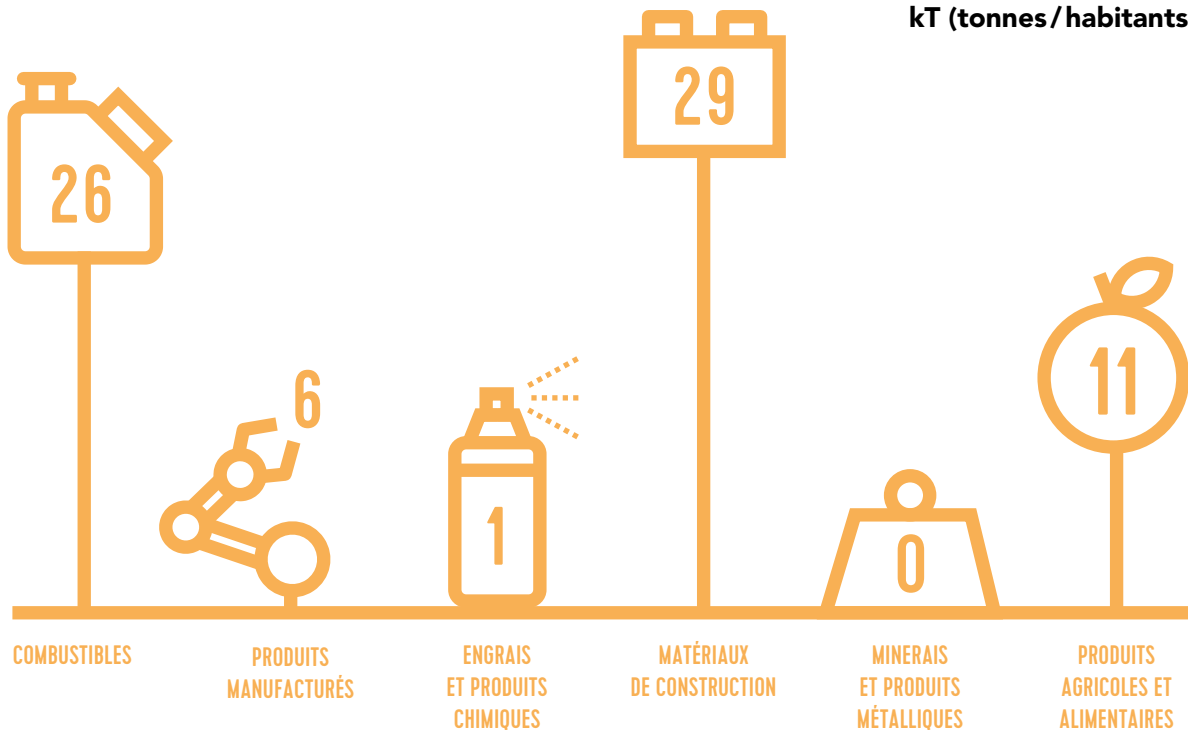
Le métabolisme parisien

Le métabolisme de l'agglomération traduit la spécificité du métabolisme urbain. Sur les 140 millions de tonnes de matières de toute nature qui entrent chaque année dans la région Île-de-France, moins de 20 % sont extraites des ressources locales, le reste étant importé. Les rejets vers la nature représentent plus de la moitié (55 %) des entrées de matières ; ils sont composés à 70 % d'émission vers l'air, essentiellement du dioxyde de carbone. Le recyclage est infime, l'addition au stock représentant un peu plus de 20 % des entrées. L'importance des rejets vers la nature associée à la faiblesse du recyclage reflète le caractère linéaire du métabolisme, celle des importations et des exportations son caractère urbain. L'addition au stock traduit la croissance urbaine et vient s'ajouter au stock existant – qui produira les déchets de demain.

Les données relatives aux importations ne concernent que les flux directs, c'est-à-dire ceux qui entrent effectivement dans la région. Il faudrait leur ajouter les flux indirects, qui permettent de prendre en compte l'ensemble des ressources consommées pour l'extraction, la transformation et l'acheminement des matières. En moyenne, à l'échelle nationale, ces flux indirects représentent quatre fois les flux directs. Cela signifie que les 114 millions de tonnes de matières importées chaque année en Île-de-France ont engendré, ailleurs, une consommation de 456 millions de tonnes de ressources (matières premières et combustibles fossiles). Ce constat a une conséquence majeure : s'il faut enclencher une politique de dématérialisation pour la métropole parisienne, celle-ci doit non seulement prendre en compte la consommation intérieure à l'agglomération, mais aussi ses effets sur d'autres territoires et d'autres écosystèmes, puisque son impact est bien plus important à l'extérieur de ses limites qu'en son sein.

Au total, la consommation directe (ou nette, ou intérieure apparente) de matières (importations +

2. Consommation directe de matières, Île-de-France, 2003, kT (tonnes/habitants)



La question alimentaire ré-émerge néanmoins depuis quelques années dans les politiques locales et fait l'objet d'initiatives publiques, collectives, privées, citoyennes, tournées vers la recherche d'une alimentation de meilleure qualité, plus locale, plus solidaire.

extraction locale – exportations) s'élève, pour la région Île-de-France, à 73 millions de tonnes, auxquelles il faudrait ajouter environ un milliard de mètres cubes d'eau (soit autant de tonnes) en ne prenant en compte que la consommation urbaine (donc pas la consommation agricole, ni la consommation industrielle non raccordée au réseau). La figure 2 nous montre par ailleurs comment se répartit la consommation directe : dans l'ordre croissant d'importance, ce sont les produits agricoles et alimentaires, les combustibles fossiles et les matériaux de construction qui dominent. Ces trois flux, auxquels doivent être ajouté celui de l'eau, doivent donc être considérés comme les cibles principales de la dématérialisation. S'y ajoutent des flux moins importants, mais associés à des ressources rares, que l'on trouve notamment dans les produits manufacturés (et plus tard dans les déchets). Tout le problème revient donc à appliquer les principes généraux énoncés plus haut à ces flux de matières, qui illustrent bien la typologie des ressources : l'eau, les aliments, sont des ressources renouvelables (quoique, dans ce second cas, on puisse nuancer ce propos dans la mesure où les intrants agricoles ne le sont pas tous) ; les combustibles fossiles sont des ressources non renouvelables substituables ; les matériaux de construction sont des ressources non renouvelables partiellement substituables ; les ressources telles que les métaux rares sont non renouvelables non substituables.

Il est certain, l'agglomération parisienne ne maîtrise pas l'ensemble des variables associées à son métabolisme. Elle dispose cependant d'une capacité d'action du fait des compétences des collectivités territoriales (et de la future Métropole du Grand Paris) et de leur capacité à s'emparer d'enjeux qui ne sont pas directement de son ressort, mais pour lesquels elle dispose d'une certaine marge de manœuvre.

L'alimentation

L'approvisionnement alimentaire des villes a longtemps été l'objet de préoccupations de la part des édiles comme

du pouvoir central : la crainte de la pénurie conduisait l'État et la Ville de Paris à exercer un contrôle étroit sur l'ensemble de la filière. À partir du XIX^e siècle, le contrôle de l'État s'est progressivement relâché, non seulement en raison des mutations politiques générales, mais aussi parce que la production alimentaire s'est accrue tandis que se développaient les infrastructures de transport permettant d'alimenter la capitale. Le système alimentaire s'est, après la Seconde Guerre mondiale, internationalisé et privatisé, si bien que les rôles de l'État d'une part, et de la ville d'autre part, sont devenus mineurs dans l'approvisionnement – qui dépend malgré tout d'infrastructures largement financées et entretenues par les fonds publics. La question alimentaire ré-émerge néanmoins depuis quelques années dans les politiques locales et fait l'objet d'initiatives publiques, collectives, privées, citoyennes, tournées vers la recherche d'une alimentation de meilleure qualité, plus locale, plus solidaire. Le gaspillage alimentaire est montré du doigt, tandis que la récupération des matières organiques autrefois mêlées aux déchets urbains se développe. Ces initiatives et ces politiques demeurent néanmoins très limitées dans leur portée et ne remettent pas véritablement en cause le système alimentaire. L'une des raisons en est que, malgré les prescriptions introduites par le Grenelle de l'Environnement, les collectivités territoriales n'ont pas vraiment la main sur la filière ; l'autre qu'elles se concentrent finalement sur des flux mineurs (cantines scolaires, fruits et légumes) et souvent internes (circuit courts, agriculture urbaine), sans envisager les flux alimentaires amont et aval dans leur globalité et sans considérer ceux qui dominent la consommation : la viande et les céréales.

Du point de vue du métabolisme, quatre cibles au moins concernent l'alimentation. L'agriculture conventionnelle a engendré une forte spécialisation des territoires (entre production animale et végétale) et repose sur l'utilisation d'engrais et plus généralement d'intrants industriels pour la production végétale, avec pour corollaire du côté animal des émissions de méthane

(gaz à effet de serre) et des déjections en partie inutiles ; les excès des uns (intrants agricoles) et des autres (déjections animales) sont stockés dans les sols, les eaux douces et les océans, dont ils perturbent le fonctionnement tout en contribuant au changement climatique. Le régime alimentaire pose aussi question puisqu'il repose en grande partie, pour les apports en protéines, sur l'alimentation carnée dont on vient de voir les effets environnementaux. La demande alimentaire de son côté est en quelque sorte artificiellement gonflée par le gaspillage. Enfin, les déchets alimentaires de même que les excréta humains (urines et excréments ici) sont très peu valorisés alors qu'ils pourraient fournir des engrais et contribuer, de même qu'une meilleure complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, à la réinscription du métabolisme urbain dans les cycles biogéochimiques tout en préservant la ressource en eau et plus généralement les écosystèmes.

Les enjeux qui en découlent pour la métropole parisienne sont à la fois internes et externes. En interne, ils concernent le régime alimentaire, avec des politiques de communication encourageant une alimentation moins carnée, de type demitarien par exemple, voire leur mise en œuvre au sein de la restauration collective ; ils concernent la réduction du gaspillage, la gestion de déchets et des excréta : s'il est difficile de transformer les dispositifs d'assainissement existants, il serait possible de penser différemment pour les 70 000 logements annuellement construits dans le cadre du Grand Paris (le SIAAP a lancé une étude dans ce sens). À mi-chemin entre l'interne et l'externe, ces enjeux peuvent concerner l'organisation des marchés, qui échappe aujourd'hui largement à la Ville de Paris du fait du régime de concession. Mais la métropole pourrait aussi jouer un rôle en tant que foyer de consommation (et grand acheteur pour la restauration collective) en définissant, avec eux, de nouvelles relations avec les territoires qui l'approvisionnent. En d'autres termes, une partie de la question réside dans la mise en œuvre de politiques interterritoriales : de nouvelles relations villes-campagnes en somme. Contre la

vision d'une ville autonome – ce qui tient de l'oxymore –, ou d'une métropole qui dominerait les campagnes dont elle estime avoir besoin (pour son approvisionnement, pour ses loisirs) – modèle de gouvernement qui pourrait s'imposer –, il doit être possible d'envisager d'autres modes relationnels. Les politiques conduites pour la protection des bassins d'alimentation de captage d'eau potable pourraient servir de base à cette réflexion.

La question est d'autant plus importante si l'on considère que la dépendance des villes à l'égard de vastes territoires extérieurs devrait augmenter, si la production d'énergie renouvelable augmente elle aussi. Elle montre qu'entre territorialisation et localisation, deux notions souvent confondues, il y a une différence importante : la question n'est ainsi pas tant de (re) localiser, voire d'internaliser le métabolisme, que de le territorialiser.

L'énergie

L'énergie fait l'objet de beaucoup plus d'attention, à l'échelle urbaine, que les autres composantes du métabolisme urbain. Plusieurs principes accompagnent la territorialisation des politiques énergétiques. Dans le domaine de l'urbanisme, il s'agit par exemple de limiter la portée des déplacements et de rendre les modes les moins consommateurs d'énergie concurrentiels vis-à-vis de la voiture particulière (ce qui est déjà le cas dans le cœur de l'agglomération), tout en introduisant les principes de l'économie de fonctionnalité dans l'offre de transport individuel (autopartage, véhicules en libre service, etc.). Il s'agit donc, du point de vue de l'organisation de l'espace urbain, de rechercher la proximité et la mixité plus que la densité.

La densité énergétique représente, elle, un enjeu, puisqu'elle permet notamment la mutualisation énergétique. La mutualisation énergétique consiste d'une part à considérer toute différence de température comme un gisement énergétique potentiel. La valorisation de la chaleur fatale (chaleur produite par divers dispositifs techniques qui était jusque là perdue et souvent considérée comme une gêne, car nécessitant climatisation) peut

Toute la question est en effet de savoir où trouver les matériaux qui devront permettre la réalisation du Grand Paris express comme des 70 000 logements à construire annuellement et des infrastructures qui les desserviront.

être considérée comme un cas particulier de mutualisation. D'autre part, la mutualisation vise à dépasser le secteur énergétique traditionnel en identifiant des gisements fournis notamment par d'autres réseaux techniques : chaleur des eaux usées, méthane des matières organiques. Enfin, la mutualisation doit être envisagée dès lors que les bâtiments deviennent producteurs d'énergie, par exemple parce qu'ils sont dotés de capteurs solaires, dans la mesure où cette production est souvent en décalage dans le temps avec les besoins du bâtiment lui-même : il est donc nécessaire de procéder à des échanges qui permettent d'écouler l'énergie produite par le bâtiment tout en l'approvisionnant lorsqu'il en a besoin. L'application de la réglementation thermique et la réhabilitation énergétique s'ajoutent à ces différents principes.

Toutes ces solutions entretiennent parfois l'idée d'une possible autonomie énergétique urbaine associée à une décentralisation de la production. Elles soulèvent néanmoins de nombreuses questions. La première concerne les consommations indirectes de matière et d'énergie qui y sont associées. La mutualisation énergétique et l'économie de fonctionnalité reposent en effet sur l'utilisation de dispositifs techniques dont l'élaboration mobilise des ressources naturelles énergétiques et non énergétiques qui ne sont pas intégrées dans le bilan que les villes font de leur consommation. Elle mobilise aussi, comme plus largement les *smart grids*, des systèmes d'information plus ou moins sophistiqués qui consomment des ressources rares et de grandes quantités d'énergie – notamment pour la transmission des données sans fil (*cloud computing*). L'autonomie énergétique, si autonomie il y a, n'est donc qu'apparente puisqu'elle est associée à des flux indirects considérables et à un transfert inter-ressources (l'économie réalisée sur une ressource se traduit par l'augmentation de la consommation d'une autre) qui est très rarement pris en compte dans les bilans énergétiques. Il en va de même de la décentralisation, puisque dans la plupart des cas les circuits courts énergétiques sont greffés sur les grands réseaux conventionnels afin d'équilibrer l'offre et la demande. La mise en œuvre de ces solutions est par ailleurs associée à un discours sur l'acceptabilité sociale sans laquelle elles ne pourraient être correctement déployées et utilisées. Elle pose rarement la question des modes de vie, des pratiques et des compétences énergétiques des citoyens. De nombreux projets existent par ailleurs aujourd'hui qui visent à permettre le transport d'énergie renouvelable (géothermique, solaire, éolienne) sur de très grandes distances en suivant en définitive le modèle classique du grand réseau technique, pourtant

remis en cause pour son inadaptation aux exigences du développement durable.

La mise à plat de l'ensemble de ces contradictions et tensions constitue un préalable indispensable à la réflexion sur les politiques énergétiques locales.

Les matériaux de construction et les mines urbaines

Les matériaux de construction font l'objet d'une attention particulière dans le cadre du Grand Paris, en particulier de la part de la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie), pour les ressources, et de la Région, pour le PREDEC (Plan régional d'élimination des déchets de chantiers). Toute la question est en effet de savoir où trouver les matériaux qui devront permettre la réalisation du Grand Paris express comme des 70 000 logements à construire annuellement et des infrastructures qui les desserviront. La région est en effet largement déficitaire du point de vue de cette ressource – elle importe environ la moitié de ce qu'elle consomme – et la demande additionnelle représentée par ces projets ne fera qu'aggraver la situation.

Les matériaux de construction ont longtemps constitué un angle mort de la recherche environnementale urbaine et des politiques d'aménagement, qui n'en ont observé tardivement que la partie amont, à travers l'implantation et la gestion des carrières. Force est de constater que la fabrique des villes induit la consommation d'une quantité prodigieuse de matériaux non renouvelables. Ceux-ci constituent le stock matériel urbain et permettent aujourd'hui de considérer les villes comme des mines de ressources secondaires – ce que confirme d'ailleurs une analyse dans le temps long, pour qui veut bien observer les villes antiques, médiévales, modernes qui sont en grande partie faites les unes des autres par réemploi (ou reconversion des bâtiments) et réutilisation (des matériaux qui les composent). La quantification de ce stock est indispensable à sa mobilisation éventuelle.

La mise en valeur des gisements urbains, en particulier dans le domaine des matériaux de construction, pose de très nombreuses questions. Elle nécessite d'abord qu'il y ait un gisement à exploiter, donc qu'il y ait déstockage, en d'autres termes que l'on détruise pour reconstruire. C'est un paradoxe puisque dans l'absolu, il serait à souhaiter que le stock dure le plus longtemps possible, dans la mesure où il mobilise des ressources non renouvelables, dans la mesure aussi où toute transformation matérielle engendre des consommations énergétiques et des pertes matérielles. Cela signifie qu'une politique de récupération des déchets du BTP ne constitue pas la panacée, mais un élément d'une politique plus vaste qui

La prise en compte du métabolisme urbain dans son ensemble, c'est-à-dire de tous les flux d'énergie et de matières urbains, qu'ils soient directs ou indirects, est essentielle dans le cadre des politiques métropolitaines ; elle fonde l'écologie territoriale.

devrait placer l'économie matérielle au cœur de ses préoccupations, cela sans grever ses attendus sociaux.

De tels constats ont trois prolongements. D'une part, la valorisation n'est pas possible partout, puisque dans les zones en voie d'urbanisation rapide, le gisement de matières premières secondaires est très inférieur à la demande ; les échanges entre territoires pourraient alors être une solution, si ceux-ci ne sont pas trop éloignés, preuve nouvelle que l'amélioration du métabolisme territorial ne signifie pas autarcie, mais bien renforcement de certains échanges. D'autre part, le renouvellement urbain ne doit pas être paré de vertus qu'il n'a pas du point de vue du métabolisme territorial, dans la mesure où il vaut souvent mieux conserver que détruire (à tout le moins faudrait-il faire la comparaison des deux options) ; il est d'ailleurs frappant de constater que la thématique des déchets engendrés par le renouvellement urbain institutionnel (porté par l'Agence nationale de renouvellement urbain) n'ait que très récemment été prise en compte. Enfin, une réflexion sur la mise en valeur des gisements urbains doit aussi passer par la recherche de modes d'urbanisation économes en matériaux de construction, dont on sait qu'ils sont essentiellement contenus dans les infrastructures nécessaires à la desserte des nouveaux bâtiments : on retrouve ici l'impératif de proximité bien connu pour l'énergie (*cf. supra*), rarement abordé pour la construction. Ceci ouvre d'ailleurs sur un autre enjeu qui concerne le réemploi des infrastructures abandonnées qui sillonnent et ponctuent un peu partout le paysage urbain (et rural).

De manière complémentaire, les villes peuvent être considérées comme des gisements de métaux, qu'ils soient contenus dans son sol, dans ses constructions, dans ses déchets du BTP, ménagers ou industriels. *L'urban mining*, que l'on pourrait traduire par extraction minière urbaine, est considéré comme l'une des solutions permettant de faire face à l'épuisement ou au renchérissement de ces ressources.

L'eau

L'eau est en apparence abondante dans l'agglomération parisienne, à tel point que les deux grands opérateurs, Eau de Paris pour la capitale et le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) pour une bonne partie de la banlieue (4,4 millions d'habitants), ont tous deux des capacités de production en excès, du fait notamment de la baisse de la consommation engagée depuis les années 1990. Cette eau est en fait relativement rare, et l'approvisionnement de l'agglomération n'est possible que grâce à une gestion extraterritoriale de la ressource : les barrages-réservoirs, réalisés en amont du bassin de la Seine entre les années 1920 et les années 1980, permettent en effet le stockage de l'eau en hiver (ce qui contribue à réduire dans une certaine mesure le risque d'inondation) et l'approvisionnement urbain en été. Ils permettent de fournir l'agglomération en eau de surface (97 % de la production pour le SEDIF, 50 % pour Eau de Paris). S'y ajoutent l'eau fournie par les sources captées par la Ville de Paris et, pour le réseau d'eau non potable de la capitale, le canal de l'Ourcq.

Les travaux engagés par le Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement de la Seine sur l'impact du changement climatique sur la ressource en eau montrent que celle-ci sera amenée à diminuer dans les années à venir : le débit de la Seine accuserait une baisse de 23 % ($\pm 10\%$) à horizon 2050 et de 29 % ($\pm 14\%$) à horizon 2100, tandis que les nappes verront leur niveau diminuer. L'eau sera donc plus rare, tandis que la demande pourrait augmenter du fait du changement climatique lui-même : pour l'agriculture irriguée, pour la ville surchauffée. La demande urbaine (domestique en particulier) est en effet étroitement dépendante des variations saisonnières. De plus, l'adaptation des villes au changement climatique et en particulier aux épisodes caniculaires peut passer par le recours à l'eau pour le rafraîchissement urbain, soit directement, soit, plus probablement, par l'intermédiaire de la végétalisation

– mais pour qu'il y ait évapotranspiration, il faut bien que les arbres aient accès à l'eau.

La mobilisation de ressources alternatives à l'eau potable – eaux d'exhaure (résultant des pompages permanents dans les nappes parisiennes destinés à préserver les ouvrages souterrains des venues d'eau), eau de pluie, eaux ménagères (provenant des bâtiments, à l'exception des eaux issues des toilettes), eaux usées plus ou moins traitées – est l'une des pistes à suivre. Elle peut bénéficier de l'existence du double réseau parisien et en particulier du réseau d'eau non potable. Elle nécessite d'engager une réflexion d'ensemble sur le cycle urbain de l'eau et son inscription dans celui du bassin qui dépasse la distinction classique (et souvent critiquée) entre petit et grand cycles, comme sur la gouvernance métropolitaine de l'eau.

Conclusion

La prise en compte du métabolisme urbain dans son ensemble, c'est-à-dire de tous les flux d'énergie et de matières urbains, qu'ils soient directs ou indirects, est essentielle dans le cadre des politiques métropolitaines ; elle fonde l'écologie territoriale. Une meilleure caractérisation et un suivi de ces flux, d'une part, et l'engagement d'une réflexion sur la gouvernance de ce métabolisme, d'autre part, en sont le préalable. Elles devraient conduire à la mise au point de politiques locales, interterritoriales et ou interscalaires dont certaines sont à inventer et qui ne se limitent pas à l'économie circulaire aujourd'hui parée de toutes les vertus et qui tend à se substituer au développement durable. L'urbanisme et l'aménagement devraient jouer un rôle majeur dans celles-ci. ●



Augiseau V., Barles S.

Construction material flows and stock assessment: the case study of Paris region. 7-10 juillet 2015. Communication à la conférence de l'International Society for Industrial Ecology, Guildford.

Barles S. *Urban Metabolism of Paris and its Region.* Journal of Industrial Ecology 13 (6), 2009. p.898-913. En ligne, consulté le 10 oct. 2010, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jiec.2009.13.issue-6/issuetoc>

Barles S. *L'écologie territoriale et les enjeux de la dématérialisation des sociétés : l'apport de l'analyse des flux de matières.* Développement durable des territoires 5, 2014 (1). En ligne, consulté le 22 févr. 2014, <http://developpementdurable.revues.org/10090>

Barles S. *The Main Characteristics of Urban Socio-Ecological Trajectories: Paris (France) from the 18th to the 20th Century.* Ecological Economics 118, 2015. p.177-185, en ligne, consulté le 4 août 2015, <http://authors.elsevier.com/a/1RU2S3Hb-05wSI>

Billen G., Garnier J., Thieu V., Silvestre M., Barles S., Chatzimpiros P. *Localising the nitrogen imprint of the Paris food supply: the potential of organic farming and changes in human diet.* Biogeosciences 9, 2012. p.607-616, en ligne, consulté le 31 janv. 2012, <http://www.biogeosciences.net/9/607/2012/bg-9-607-2012.html>

Bognon S. *Les transformations de l'approvisionnement alimentaire dans la métropole parisienne. Trajectoire socio-écologique et construction de proximités.* Thèse de doctorat, urbanisme et aménagement, juin 2014, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Buclet N. *Écologie industrielle et territoriale – Stratégies locales pour un développement durable.* Lille, Presses du Septentrion, 2011.

Choppin J., Delon N. *Matière grise.* Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2014.

Coutard O., Lévy J. P. (éds.). *Écologies urbaines.* Paris: Economica/Anthropos (collection Villes), 2010.

Coutard O., Rutherford J., Florentin D., Grosclaude J.-Y., Pachauri R. et Tubiana L. *Regards sur la Terre.* Armand Colin, 2014. p.193-201.

D'Arienzo R., Younes C. (éds.). *Recycler l'urbain.* Pour une écologie des milieux habités. Genève, Métis Presse, 2014. 525 p.

Esculier F., Tabuchi J. P., Créno B. *Nutrient and energy flow related to wastewater management in Greater Paris: The potential for urine source separation under global change constraints,* 1-4 déc. 2015. Communication au colloque Water, megacities and global change, Paris.

Habets F. et Al. *Impact du changement climatique sur les ressources en eau du bassin versant de la Seine.* Nanterre, AESN, 2011 (coll. « Fascicules du PIREN-Seine, n° 13). En ligne, consulté le 11 nov. 2015, <http://www.sisyph.upmc.fr/piren/?q=fascicules>

Kennedy C.A., et Al. *Energy and material flows of megacities,* Proceedings of the National Academy of Sciences, 2015. En ligne, consulté le 24 avr. 2015, www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1504315112

Maïza M. *Énergie, réseaux, et formes urbaines,* Les Cahiers de l'IAURIF, 2008, n° 147, p.174-179.

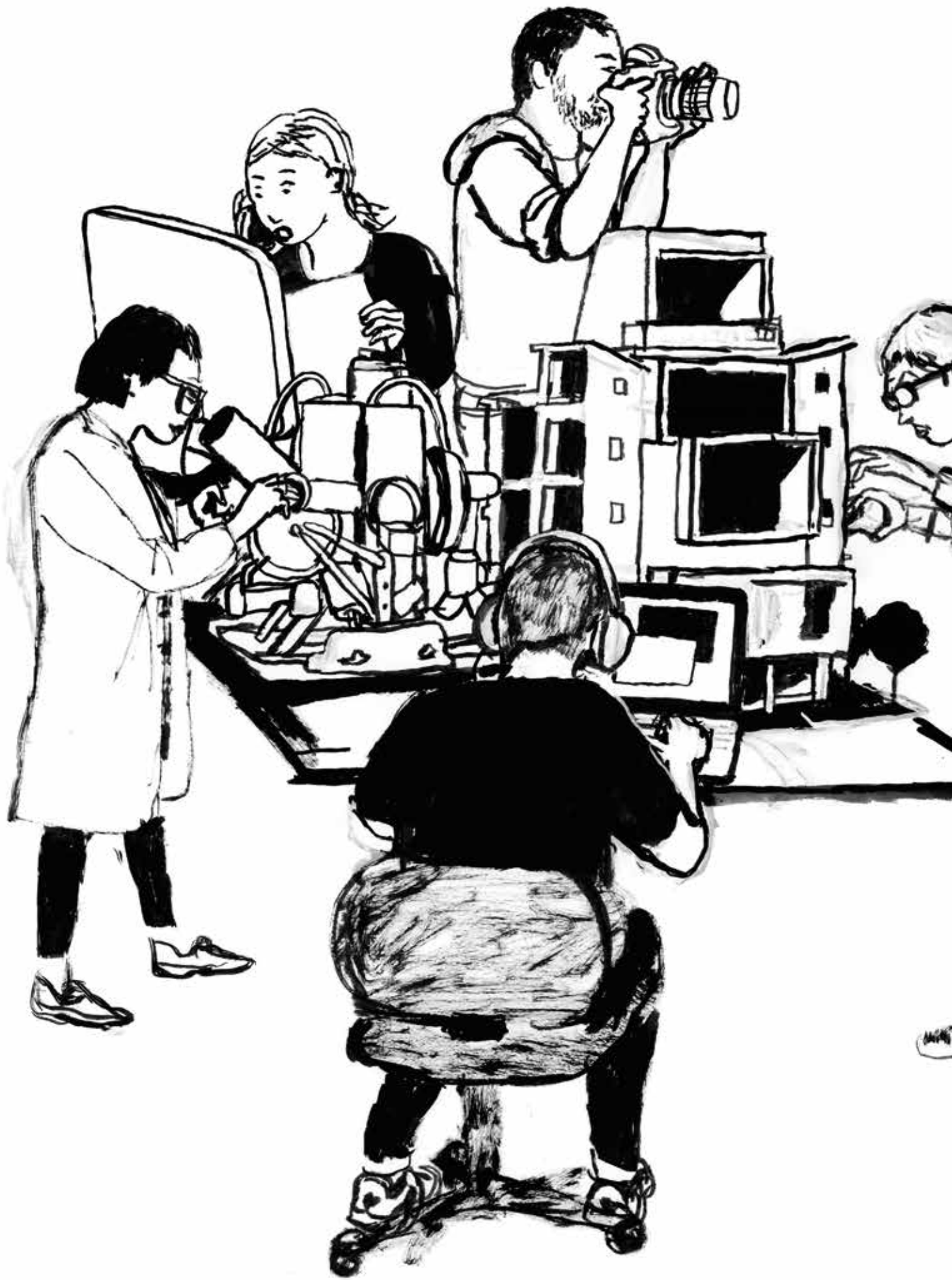
Repellin P., Duret B., Barles S. *Comptabilité des flux de matières dans les régions et les départements.* 2014. Guide méthodologique. La Défense: ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie – CGDD (coll. « Repères»). 114 p. En ligne, consulté le 18 juin 2014, <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2101/1161/comptabilite-flux-matieres-regions-departements-guide.html>

UNEP. *City-Level Decoupling: Urban resource flows and the governance of infrastructure transitions.* A Report of the Working Group on Cities of the International Resource Panel. 2013. Swilling M. Robinson B., Marvin S. and Hodson M., <http://www.unep.org/resourcepanel/Publications/City-LevelDecoupling/tabid/106135/Default.aspx>

Verhaeghe L. *Les contrats de réciprocité ville-campagne: les témoins d'une recomposition des relations ville-campagne ?* Mémoire de Master, urbanisme et aménagement, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, oct. 2015.

Weizsäcker E. U., Lovins A. B., Lovins L. H. *Facteur 4. Deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources.* 1997. Un rapport au Club de Rome. Mens, Terre vivante.

Weizsäcker E., Hargroves K., Smith M., Desha C. and Stasinopoulos P. *Factor 5: Transforming the Global Economy through 80% Increase in Resource Productivity.* Earthscan, UK and Droemer, Germany, 2009.



interview

croisée



Laurent Davezies

Professeur au CNAM, titulaire de la chaire
« Économie et développement des territoires »

Jean-Louis Missika

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme,
de l'architecture, des projets du Grand Paris,
du développement économique et de l'attractivité

Laurent Davezies, quelles leçons tirez-vous de vos analyses de l'économie du Grand Paris ?

La note que j'ai préparée à la demande de la commission économique de la mission de préfiguration du Grand Paris a visé à mieux éclairer et saisir les enjeux de ce nouveau territoire métropolitain¹. Le Grand Paris demain, pour se donner un ordre de grandeur, c'est un territoire à l'échelle, par exemple, de New York City : 7 millions d'habitants sur 840 km² (8 millions d'habitants sur 790 km² pour New York City). C'est le territoire le plus concentré du pays (et même d'Europe), à l'heure où les théoriciens de la Nouvelle Économie Géographique nous expliquent que les nouveaux choix de localisation des entreprises les amènent à désormais préférer les grandes concentrations urbaines.

La question était donc de regarder comment ce nouveau type de mariage entre entreprises et territoire se déroulait dans notre pays et au cœur de l'Île-de-France.

Le constat est sans nuance. Dans une France qui perd aujourd'hui globalement et partout beaucoup d'emplois salariés privés, seuls quelques territoires continuent à le voir progresser. Et ces rares territoires, ce sont justement ce que l'on appelle les « métropoles »... et encore, sept seulement de la douzaine que le législateur a créées. Dans cette « bande des sept », les aires urbaines de Toulouse, Nantes, Lyon, Bordeaux, Marseille-Aix, Montpellier et Rennes ont plus d'emplois salariés privés en décembre 2014 qu'en décembre 2007.

Pour mieux contextualiser cette nouvelle dynamique, on a été voir ce qu'il se passait dans les autres grandes régions urbaines de l'Europe et des États-Unis : pratiquement partout, ces dernières années, les grandes métropoles y ont connu une accélération et des dynamiques économiques supérieures à celles de leurs pays respectifs.

De façon générale, la dynamique de l'activité des 770 aires urbaines françaises était indépendante de leur taille dans les décennies passées. Ce n'est plus vrai depuis le début des années 2000 et plus encore dans la dernière période : en moyenne, leur dynamique est désormais

corrélée à leur taille. Ce que Paul Krugman avait prévu, par le raisonnement, au début des années 1990 avait tardé à se manifester, mais se réalise une dizaine d'années plus tard. Comme une planète que l'on découvre par le calcul et qui n'est observée qu'ensuite.

Dans ce nouveau modèle, qui est apparu et qui se renforce depuis une quinzaine d'années, la grande aire urbaine de Paris (12,3 millions d'habitants) se singularise, avec, elle, une stagnation de son emploi salarié privé. Y aurait-il une « panne métropolitaine » dans la région ? Non. Si l'on isole la partie la plus concentrée de l'Île-de-France, les quatre départements centraux (plus sept communes de la deuxième couronne), on retrouve une dynamique qui permet au Grand Paris de rejoindre l'échappée des sept métropoles française, au sein de ce qui est, en fait, la « bande des huit ».

Dans un contexte national de destruction accélérée d'activités, les territoires qui font la différence, et qui sont aujourd'hui les principaux moteurs de la création nette d'emploi, ne sont pas ceux qui détruisent le moins d'emplois mais plutôt ceux qui, sur un mode schumpetérien, en créent le plus. Et ce sont dans ces huit métropoles que l'on retrouve l'essentiel des créations de nouvelles activités dans le pays.

Mais cette « bande des huit » est une sorte de pâte de grive au cheval : le Grand Paris, à lui seul, y pèse plus de 60 % de la masse salariale totale versée en 2014 dans les huit métropoles² ! La masse salariale des salariés employés des entreprises situées dans la seule commune de Paris est plus importante que la somme des salaires versés dans les départements du Rhône, des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Garonne !

On a bien un enjeu métropolitain dans le pays, ce que le législateur a bien compris en distribuant ce label à une douzaine de villes leur permettant de renforcer leurs politiques pour tirer le maximum de leur potentiel de développement. Mais, au vu de ces données, on a d'abord et surtout un enjeu national majeur, hors de

proportion avec le reste du pays, qui est celui du Grand Paris. Il s'y crée près du quart de la richesse du pays, avec 15 % de ses emplois sur 0,15 % du territoire national. Même si l'on doit traiter avec prudence la notion de PIB, du fait de son caractère composite, on observera que son montant par km² est 198 fois plus élevé dans le Grand Paris que dans le reste du pays... Toutes nos villes et tous nos territoires doivent être gérés de la façon la plus efficace, mais c'est plus vrai encore dans le Grand Paris.

Une autre chose frappante à l'analyse de ces nouvelles évolutions de la géographie de notre système productif tient au fait qu'à la concentration métropolitaine, au profit de quelques grandes aires urbaines françaises, vient s'ajouter une concentration urbaine en leur sein. Quand on parle du succès actuel des vastes aires urbaines de Lyon, Toulouse ou Nantes, on devrait plutôt parler de celui des seules communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers, Lyon, Saint-Herblain et Nantes : c'est là, au cœur de ces métropoles, que se situe l'essentiel de leurs dynamiques de création d'activités. On retrouve le même mécanisme en Île-de-France. Dans les années 1990, c'était dans les départements de la deuxième couronne que l'on voyait progresser l'emploi total (+ 145 000 entre 1990 et 1999), alors que le territoire de ce qui est aujourd'hui le Grand Paris en perdait (- 179 000). Avec le virage du XXI^e siècle, la dynamique change de camp : entre 2000 et 2006 le Grand Paris engrange + 293 000 emplois (+ 8 %) pour + 179 000 dans le reste de la région (+ 11 %). Depuis, le retournement est spectaculaire : entre 2006 et 2011, le Grand Paris progresse de 128 000 emplois (+ 3,4 %) et le reste de la région de 18 000 emplois (+ 1,0 %). Plus encore, cette dynamique du Grand Paris est le fait, pour l'essentiel entre 2000 et 2006 et pratiquement exclusivement depuis, de l'espace central défini par Paris et les 29 communes bordant le périphérique. C'est le cœur des métropoles qui est aujourd'hui l'incubateur des activités modernes.

En effet, la troisième leçon de cette analyse est le fait que ce qui tire, en leur cœur, l'emploi de ces métropoles, ce sont des activités de services supérieurs et de traitement de l'information mises en œuvre par des actifs très qualifiés. De façon générale, sur la dernière période (2007-2014), la dynamique de l'emploi salarié privé des départements français a été corrélée à la part de leurs actifs de plus de 25 ans titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Si l'on prend les trois groupes de secteurs des *services supérieurs aux entreprises*, du *numérique* au sens large et de *l'ingénierie et études techniques*, on a affaire aux principaux secteurs de création nette d'emplois salariés privés dans le pays (avec les emplois d'action sociale et de restauration). Pendant la crise – qui est aujourd'hui

Il se crée sur le Grand Paris près du quart de la richesse du pays, avec 15 % de ses emplois sur 0,15 % du territoire national.

de nature plus structurelle que conjoncturelle – l'emploi national de ces trois secteurs « métropolitains » a fortement progressé, contrairement à la plupart des autres. Et c'est dans le cœur de nos métropoles, dans un très petit nombre de communes, que cela se passe. Dans le secteur des *services supérieurs aux entreprises*, les 15 communes françaises qui ont la plus forte création nette engrangent 50 % des créations nettes nationales. Dans le secteur du *numérique* c'est 82 % et dans celui de *l'ingénierie-études techniques*, 53 %. Et ce sont toujours les mêmes communes que l'on retrouve en tête : Paris, première, et de loin, pour les deux premiers secteurs, Puteaux, Suresnes, Nanterre, Vitry, Ivry, etc. Dans le reste du pays, ce sont les communes de Lyon, Toulouse, Blagnac, Nantes, Grenoble, Marseille, etc.

Cette nouvelle – et extrême – concentration est celle de la matière grise et du capital humain. Elle peut choquer les amoureux de l'équilibre et de l'égalité territoriale, mais elle constitue aujourd'hui, et pour l'instant, une modalité territoriale de gain de compétitivité et d'adaptation de l'économie nationale aux nouvelles conditions du marché mondial. Et n'oublions pas que dans un pays qui consacre encore 57 % de sa création de richesse aux dépenses publiques et sociales, les gains de croissance dans ces territoires se traduisent mécaniquement par des redistributions au profit du reste du pays (pour 33 % de la masse salariale nationale des entreprises marchandes, l'Île-de-France ne bénéficie que de 22,5 % du revenu disponible brut du pays !). ●



1 Ce rapport est publié dans Davezies, L. (2015) *Le Grand Paris*, le joker de l'économie française, Revue de l'OFCE, novembre 2015.

2 Pour les sept métropoles de province, on a retenu la masse salariale de leurs départements respectifs, ce qui aboutit à significativement surestimer celles de ces métropoles.

Jean-Louis Missika, en tant qu'adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, comment intégrez-vous ces évolutions dans votre stratégie et vos programmes d'actions ?

Le fait métropolitain s'est révélé en même temps que j'ai commencé à exercer des responsabilités politiques à Paris. C'est vrai que sa manifestation n'a pas été une évidence au départ, quand il a été formulé pour la première fois dans les années 1990. Mais il était déjà à l'œuvre au cœur du Grand Paris. Les données globales sur l'emploi reflétaient alors une dynamique médiocre ou inquiétante – ce qui autorisait beaucoup de gens à déplorer ou dénoncer les pertes d'emplois au cœur de la métropole –, alors que ce qui était à l'œuvre, c'était une transformation, une adaptation aux nouvelles conditions de l'économie mondiale.

La note de Laurent Davezies vient confirmer ce qui a été ma conviction depuis une quinzaine d'années : le Grand Paris, plus particulièrement son cœur, avec Paris et les 29 communes bordant le périphérique, est aujourd'hui devenu le principal lieu de l'innovation, de la compétitivité et de l'épanouissement de la « nouvelle économie » dans le pays. C'est forts de cette conviction que nous avons lancé notre politique d'*arc de l'innovation* qui consiste à orienter le développement des territoires de part et d'autre du périphérique autour de l'économie de l'innovation. Nous y concentrons la plupart de nos investissements publics et envoyons des signaux forts aux partenaires privés pour s'y implanter et y inventer

les modèles urbains, économiques et sociaux de demain.

Comme le montre la note, il n'y a pas de concurrence, ni de perspective d'alternative, entre le Grand Paris et les métropoles les plus dynamiques du reste du pays : les départements de Lyon, Toulouse et Nantes, à eux trois ne pèsent pas plus du tiers de la valeur ajoutée générée par le Grand Paris...

Ce n'est pas qu'une affaire française : on retrouve cela ailleurs dans un monde dont la dynamique productive est de plus en plus déterminée par quelques grandes métropoles. À cet égard, le Grand Paris a la chance de se trouver dans un triangle singulier, une grande mégapole, avec Londres et Amsterdam. La capacité à tenir sa place dans la compétition mondiale, à créer de la richesse dans le monde d'aujourd'hui, partout, est déterminée par la concentration des secteurs les plus stratégiques. C'est un fait. La croissance est donc nécessairement un phénomène territorialement déséquilibré. Plutôt que de le déplorer, nous devons créer les conditions du maintien de Paris dans le rang des métropoles les plus compétitives et en même temps nous assurer que les fruits de cette croissance soient partagés.

On est aujourd'hui trop focalisé sur les seules pertes d'emplois des secteurs traditionnels d'activité, alors que ce qui fait la différence pour nos territoires, aujourd'hui,

c'est la capacité à créer les nouvelles activités. Il faut rappeler que le Grand Paris, dont l'emploi avait été très ralenti jusque récemment, a été le territoire français qui a, et de loin, subi les plus fortes pertes d'emplois industriels dans les décennies passées. Beaucoup plus, par exemple, que le Nord-Pas-de-Calais. C'est ce processus de destruction créatrice qui est le moteur de la transformation et de l'adaptation de l'économie de nos territoires, et c'est dans le Grand Paris qu'il est le plus actif.

Certes Paris continue à connaître un fort repli dans des secteurs d'activité banals mais qui n'y sont pas stratégiques : la note de Davezies montre qu'il s'agit de la RATP, de la SNCF et de la banque. Ce ne sont pas des mauvaises nouvelles, car ces départs (vers la proche banlieue) permettent de les remplacer par d'autres activités, plus « métropolitaines » et qui doivent se faire une place au cœur du Grand Paris. Les services supérieurs aux entreprises ou les activités du numérique s'y développent très rapidement. Paris est, et de très loin, la première commune de France pour la création nette d'emplois dans ces secteurs. Si vous ajoutez ses 29 communes limitrophes, vous avez de l'ordre de la moitié des créations nettes du pays dans ces secteurs. Et ce n'est pas le résultat d'un GossPlan réussi, mais le fait de libres choix de localisation des entreprises concernées.

Nous parlons là à partir de ce qui peut se lire avec les catégories statistiques et analytiques dont nous disposons actuellement. Mais elles commencent à être obsolètes. Au niveau national, l'Insee ou l'administration centrale n'ont pas encore développé les instruments permettant de saisir, en termes de données et d'enjeux, tous les faits nouveaux et porteurs d'avenir sur lesquels nous travaillons au niveau local : les statuts d'emploi évoluent rapidement, avec toutes sortes de combinaisons, pour un même individu de différentes situations : retraité, chômeur, entrepreneur, travailleur non salarié... La nomenclature traditionnelle des activités ne permet plus aujourd'hui de bien connaître les nouveaux secteurs qui émergent : fab lab, économie circulaire, nouvelles activités dans l'environnement, etc. Le Grand Paris, et plus encore son cœur, est le lieu de ces transformations sociologiques et productives qui se développent aujourd'hui partout dans le monde. C'est le laboratoire des nouvelles pratiques coopératives, des nouvelles formes d'échanges, des circuits courts, etc. mais c'est aussi celui de l'innovation dans les formes de leurs régulations.

La métropolisation marche comme une sorte d'aimant. Elle est magnétique. Elle attire certaines activités et en repousse d'autres, elle détruit et crée de façon accélérée, elle incube les innovations et elle met en système les territoires sur de très larges échelles – qui

L'arc de l'innovation consiste à orienter le développement des territoires de part et d'autre du périphérique autour de l'économie de l'innovation.

échappent nécessairement à tout découpage de frontière, même si ces frontières, sur le plan institutionnel et démocratique, sont également nécessaires.

Le périmètre du Grand Paris est à cet égard une convention nécessaire. Le fait, comme on l'entend souvent, qu'il ne comprenne ni Roissy ni Saclay, le renvoie à une dimension étriquée : en tant que premier moteur métropolitain national, le Grand Paris a une aire d'enjeux et d'interactions beaucoup plus large et peut, quels que soient la question et l'espace géographique concernés, comme par exemple le couloir de la Seine vers le port du Havre, mettre en place les coopérations et les projets adaptés. ●

Paris Grid zone

—
Emily Sirgent
Artiste plasticienne

“ Je suis née en 1972 à Nancy. Artiste autodidacte, je voue depuis toujours une fascination pour les cartes de villes et l'architecture. J'ai commencé il y a 4 ans une série de cartes de villes intitulée *Grid Zone* dans laquelle je tente de mettre en avant l'impact de l'homme sur la ville, son empreinte vue du ciel. Une vision dystopique d'une hyper urbanisation croissante.

Pour cette série de cartes, l'encre de Chine m'est apparue comme le médium le plus approprié pour décrire avec force détails et précision cette concentration d'âmes humaines. Matériau noble et traditionnel, couché sur papier blanc, j'ai voulu m'éloigner des outils modernes donc de notre temps comme le numérique où tout est prédisposé, planifié, où le parcours est souvent prémédité. Et ainsi retrouver une lecture de carte plus traditionnelle où le calme, la sérénité et surtout la liberté de parcours pouvaient s'exprimer.

De la généralisation d'un espace occupé par l'Homme, mon trait s'est affiné pour arriver à l'infiniment petit et mettre en avant l'effet entropique de

l'homme sur la nature. À travers le travail méticuleux, le détail du trait, la précision du geste je cherche à pénétrer un monde urbanisé presque irréel construit par l'Homme pour l'Homme où la nature a bien du mal à y trouver sa place. Où l'enchevêtrement des rues s'oppose parfois aux lignes naturelles de la topographie, où l'imagination fertile de l'Homme est sans limite pour parvenir à une architecture parfaite, lisse et organisée. Une ville inventée? Une ville imaginaire? On se demande s'il y a des hommes qui vivent là dans cette masse, dans ces veines du temps? Ci et là des jardins, des parcs qui réorganisent la ville, des lieux nouveaux réinterprétés. L'urbain réinventé pour s'accommoder aux besoins croissants de la population. Ce quadrillage de la vie de l'homme vu du ciel c'est pour moi une lecture, une vision artistique de la ville, de ses rues qui se croisent, de ses jonctions à la symétrie parfaite, une architecture planifiée, imaginée et exécutée par l'Homme. Un dessein dans le dessin. La beauté des lignes qui traversent le temps, résistent aux chaos, aux mouvements, à la vitesse. Comme un temps suspendu.

”







Grand Paris Express, l'atout de la Métropole

—
Philippe Yvin
Président
du directoire
de la Société
du Grand Paris

Chaque jour dans le monde, 190 000 personnes deviennent citadines. En 2050, 66% de la population vivra dans les villes sur un territoire représentant tout juste 2% de la surface du globe. Cet effet d'attraction des villes est induit par une dynamique puissante : la croissance mondiale est désormais en grande majorité créée dans les métropoles. Les 100 premières villes des États-Unis représentent 12% du territoire, rassemblent 66% de la population et génèrent 75% du produit intérieur brut. La seule région Île-de-France concentre 12 millions d'habitants sur une surface représentant 2,2% du territoire métropolitain et génère plus de 30% du PIB national. Ce phénomène a un nom : la métropolisation des économies. Cette urbanisation mondialisée a deux faces. Celle de l'accumulation des richesses d'abord, qui comporte des avantages économiques et sociaux pour le niveau et la qualité de vie de ses habitants mais aussi en matière d'accès à la culture, aux techniques médicales de pointe, etc. L'autre face, c'est celle de l'agglomération géographique des difficultés comme la délinquance, la congestion, la pollution et les disparités sociales.

Dans ce contexte, les métropoles du monde entier s'organisent pour faire face à la concurrence internationale et pour apporter des réponses, en matière de politiques publiques, qui permettent de résorber les effets négatifs de l'urbanisation. Ce sont les deux enjeux auxquels doit répondre le projet du Grand Paris dans une stratégie complémentaire avec le renforcement des métropoles régionales françaises, qui ont porté

56% des créations nettes d'emplois entre 2008 et 2012. Initié par Nicolas Sarkozy et Christian Blanc, développé par le Président de la République François Hollande et ses gouvernements, le Grand Paris vise autant à renforcer la compétitivité de la région Capitale, moteur de l'économie nationale, en matière d'attractivité, qu'à améliorer la qualité de vie des 8 millions d'habitants de la zone urbaine dense comme celle des habitants de la grande couronne.

Un système nerveux pour la Capitale

L'Île-de-France est déjà le lieu d'une exceptionnelle concentration de talents et de ressources, l'une des toutes premières places mondiales pour la recherche. Elle accueille des pôles d'excellences internationaux comme La Défense, la plateforme aéroportuaire Roissy-Orly-Le Bourget, et prépare un des premiers pôles technologiques et scientifiques du monde avec Paris-Saclay. Notre région dispose de tous les atouts pour tenir sa place dans le peloton de tête des mégapoles des pays avancés et pour continuer à assurer emploi et prospérité à ses habitants. Elle s'appuie en cela sur un capital humain exceptionnel et un potentiel industriel solide, fort d'une grande diversité d'activités et de technologies. Le Grand Paris porte ainsi l'ambition légitime de devenir une capitale mondiale de la connaissance, de la création et de la qualité de vie, une métropole accueillante et solidaire. Mais ce défi n'est pas gagné d'avance. La région Capitale doit rester en permanence à la pointe de l'innovation et améliorer encore la qualité de ses infrastructures.

C'est la raison pour laquelle, au cœur de ce projet, la Société du Grand Paris a la mission de concevoir et de réaliser le Grand Paris Express, futur métro automatique de la région Capitale.

Le métro du Grand Paris est un projet extraordinaire, 4 lignes en rocades, 200 km de métro automatique s'ajoutant aux 400 km des réseaux existants de métro et de RER, 68 nouvelles gares... Depuis quatre ans, il mobilise plusieurs centaines d'ingénieurs, d'architectes, de techniciens qui ont la mission de concevoir cette infrastructure sans équivalent dans le monde, dans l'une des zones urbaines les plus denses qui soit. À la fin de l'année 2016, plus de 3 milliards d'euros seront engagés pour faire basculer le Grand Paris Express en phase travaux. Alors, plus de 10 000 salariés travailleront chaque année sur les chantiers jusqu'en 2030. Et lorsqu'il sera mis en service, le réseau génèrera, grâce à toutes les optimisations qu'il permettra, au moins 100 000 emplois et 100 milliards d'euros de croissance supplémentaire, s'ajoutant à la croissance naturelle de la région. Des salariés mieux transportés, des liaisons de banlieue à banlieue créées, des territoires mieux desservis au profit d'un rééquilibrage des activités, de nombreuses opportunités d'investissement autour des 68 nouvelles

**200 KM
DE NOUVEAU MÉTRO
AUTOMATIQUE**

gares pour intensifier le développement urbain et la construction de logements : le Grand Paris Express, c'est le point d'appui sur lequel toute la future métropole sera bâtie et organisée.

Une priorité : la qualité de vie

La saturation des réseaux de transports existants a guidé la mise en œuvre du tracé du Grand Paris Express. S'appuyant sur son épine dorsale actuelle, la ligne 14, le réseau fonctionnera en rocares, autour de la Capitale, en interconnexion avec les réseaux existants. Ses 68 nouvelles gares permettront une desserte fine des territoires au service de 2 à 3 millions de voyageurs qui n'auront plus à transiter par le centre de Paris dans leurs déplacements du quotidien. Chaque jour, les temps de parcours de millions de salariés seront divisés par deux ou plus. Aller de Boulogne à Villejuif se fera demain en 23 minutes contre 1 heure aujourd'hui.

Les lignes du Grand Paris Express sont donc d'abord au service de la mobilité quotidienne des habitants, de tous les habitants. Nous pensons notamment à ceux qui, aujourd'hui, ne bénéficient pas de transports publics. Les lignes 16 et 15 Est sont essentielles au désenclavement de territoires dont beaucoup sont au cœur de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Des millions de personnes vont ainsi bénéficier d'un mode de transport lourd et interconnecté avec des gares porteuses de nouveaux services. De Clichy à Aulnay, de Sevran à Bondy, les habitants sont à la fois proches de la métropole mais trop loin de toutes ses aménités. C'est une faille importante dans le pacte social de notre région. Demain, avec le Grand Paris Express, chacun pourra facilement rejoindre les points clés de la région Capitale. Pour travailler, pour se soigner, pour se cultiver ou se divertir, le métro du Grand Paris sera un vecteur de liberté considérable. Nous pensons par exemple aux jeunes des quartiers populaires qui mettront, demain, 30 minutes pour se rendre à l'université alors qu'il leur faut 1 h 30 aujourd'hui. Cette mobilité-là sera un facteur structurant pour la cohésion sociale de la Métropole.

En outre, toujours dans cette démarche de progrès, le futur métro du Grand Paris favorisera le report de la voiture

8 MILLIONS D'HABITANTS

vers le transport collectif, et l'essor de la marche, du vélo et de toutes les nouvelles circulations douces. Il limitera les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air, faisant de la région Capitale une métropole plus sobre en carbone et plus soutenable. Nous sommes conscients de notre devoir d'exemplarité en la matière et prenons sept engagements devant les générations futures. Nous allons réduire ou compenser les impacts environnementaux des travaux, viser la sobriété énergétique du réseau, insérer tous les ouvrages dans leur contexte environnemental, architectural ou paysager. Il y a aussi les risques naturels que nous allons anticiper comme nous prévoyons de faciliter les mobilités douces tout en conduisant des chantiers écoresponsables et en développant une économie circulaire de la gestion des déblais.

Le logement, au cœur des quartiers de gare

L'observatoire des quartiers de gare que nous avons mis en place montre que l'impact urbain du Grand Paris Express est de 140 km² soit bien plus que les 105 km² de Paris intramuros. Cela signifie que le réseau peut fortement contribuer à transformer les territoires dans un rayon compris entre 200 et 800 mètres autour des gares selon les territoires. L'enjeu, c'est de limiter l'étalement urbain et de bâtir une ville plus intense, en lien avec les élus et les aménageurs locaux. Dès lors que l'aménagement est pensé en concertation, la densité n'est pas synonyme de baisse de la qualité de vie. C'est au contraire un excellent moyen de rapprocher les habitants des services publics et d'augmenter la rentabilité des équipements urbains.

En construisant des logements au-dessus de nos gares, partout où c'est possible, nous assumons notre responsabilité de maître d'ouvrage qui consiste à penser aussi à ce qui se passe autour de la gare. Sur la seule ligne 15 Sud, les programmes immobiliers que nous allons porter représentent près de 3000 logements sur le foncier dont la Société du Grand Paris est propriétaire. C'est un signal très

fort. Ainsi, à Créteil, à Bagneux et à Issy-les-Moulineaux la Société du Grand Paris a déjà retenu des promoteurs qui construiront des programmes immobiliers de qualité, conformément aux souhaits des élus de ces territoires. Nous le voyons, chaque programme de logements engagé déclenche ou accélère une mutation urbaine plus large. À Créteil, le maire a confié l'aménagement de tout un quartier à la Société du Grand Paris et à Issy-les-Moulineaux, la municipalité va profiter de l'arrivée de la gare pour lancer une nouvelle ZAC.

68 NOUVELLES GARES

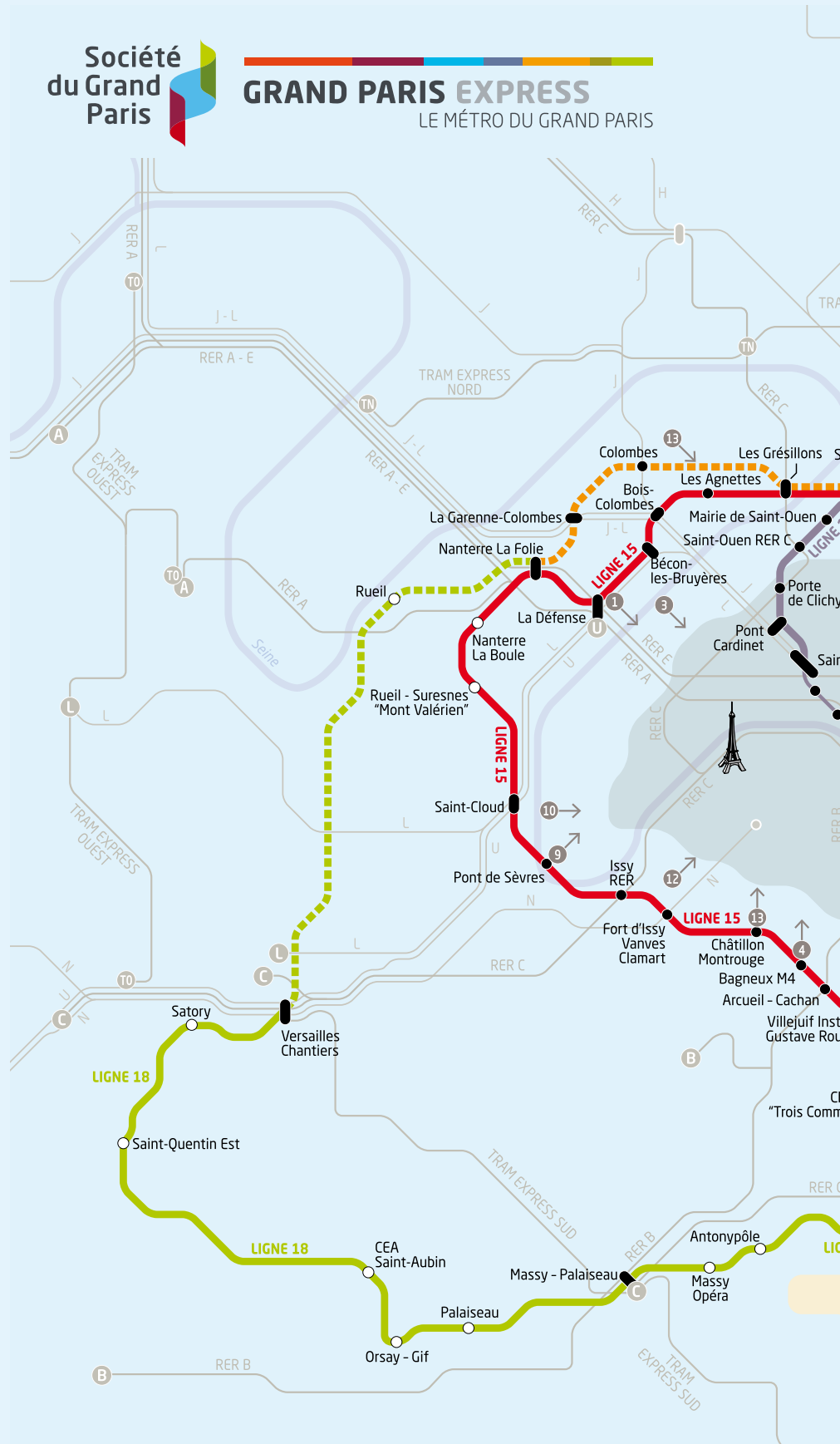
Cet effet d'entraînement où tous les acteurs publics se mobilisent pour libérer du terrain constructible autour d'une gare du Grand Paris Express suscite de plus en plus d'intérêt. La création de la Métropole du Grand Paris devrait amplifier ce processus. Ainsi, la dynamique enclenchée par la construction du réseau ne se limitera pas à la seule augmentation de l'offre foncière, elle comprend aussi un important effet qualitatif. Le désenclavement des quartiers les plus pauvres notamment, permettra d'y construire des logements diversifiés en vue d'y améliorer la mixité sociale.

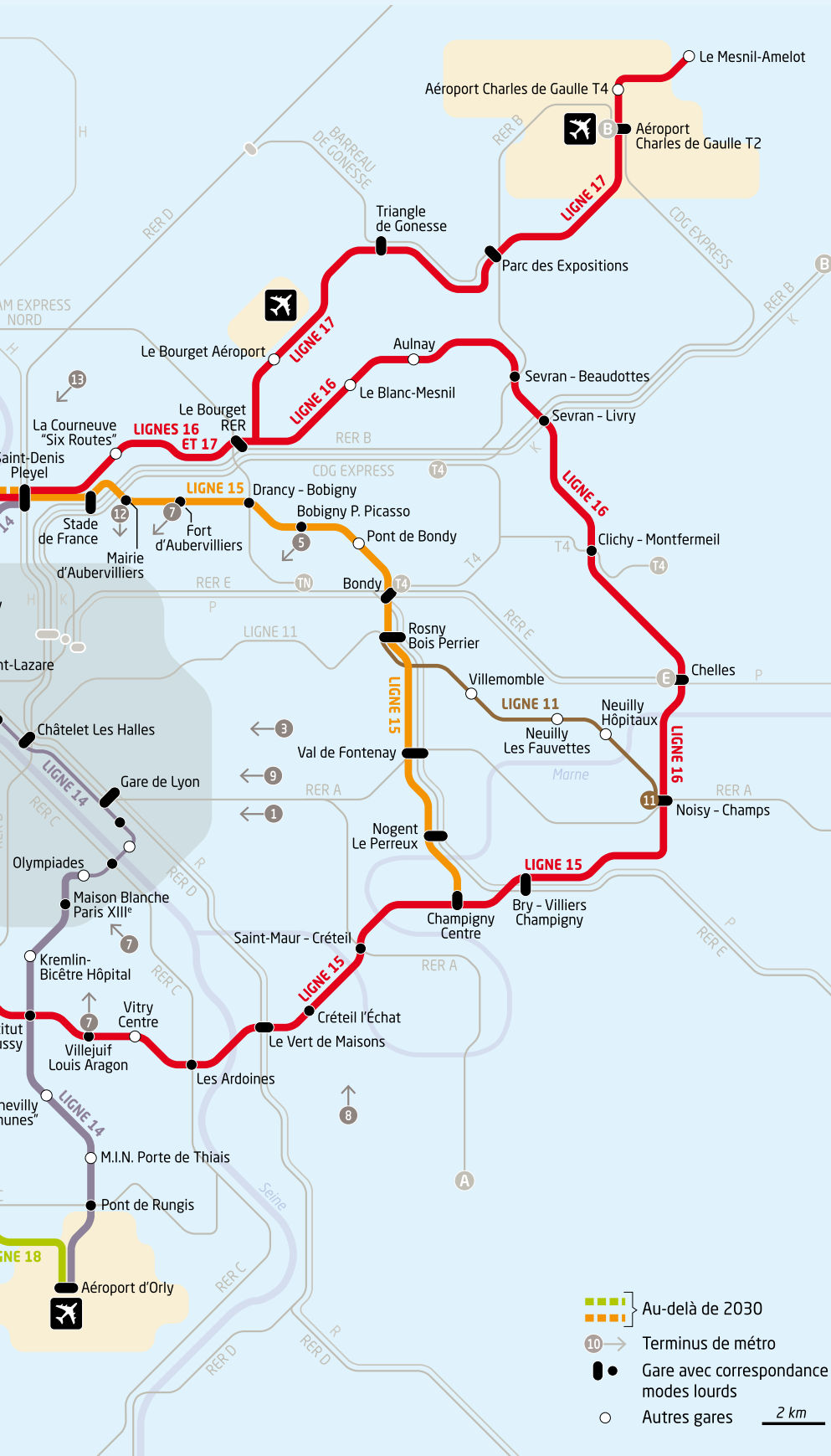
Une douzaine de hubs majeurs pour investir

Autour des points de connexion entre le futur métro automatique et les autres réseaux de transports (RER, Transilien, tram, bus) émergent de véritables « hubs » à visibilité internationale. Ces quartiers seront des portes d'entrées du Grand Paris pour les investisseurs et vont conjuguer des flux de voyageurs importants et des projets d'aménagement offrant des potentiels importants de création de nouveaux quartiers. Ces sites, une douzaine aujourd'hui, semblent propices à concentrer des innovations, particulièrement dans le domaine de la transition énergétique, de la programmation économique et des innovations constructives. La Société du Grand Paris envisage donc de faire des hubs du Grand Paris

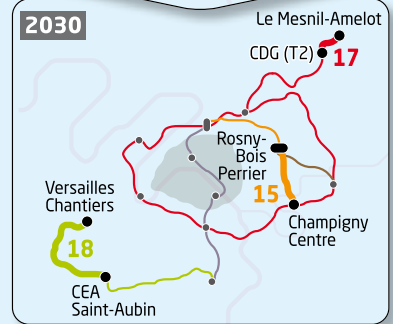
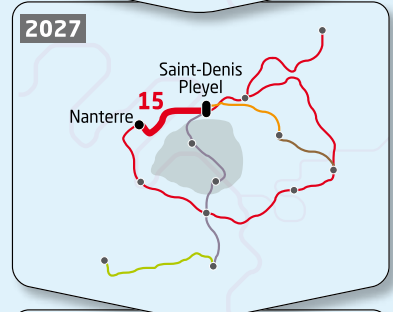
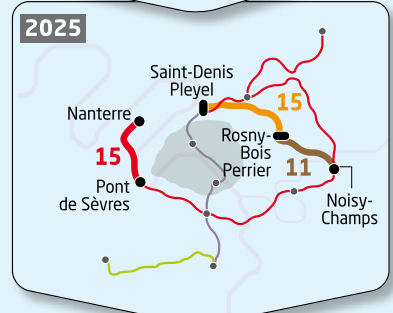
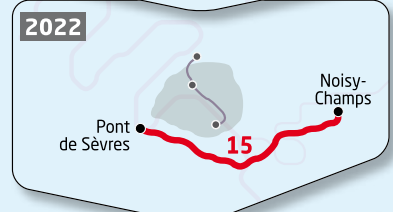
des démonstrateurs, des concentrations, du savoir-faire des entreprises françaises (ingénierie, transport, BTP, énergie, services urbains, promoteurs, mobilité électrique, télécoms) en matière de conception et de fabrication de la ville intelligente et durable. Alors que l'union internationale des transports publics prévoit que le nombre de kilomètres de métro automatique va être multiplié par 6 dans les 10 ans qui viennent au niveau mondial, la création autour des hubs du Grand Paris de quartiers démonstrateurs de la ville intelligente et durable peut constituer à la fois une carte de visite à l'export pour les entreprises françaises et attirer les investissements pour bâtir ces nouveaux quartiers. À Plaine Commune, Roissy, Marne-la-Vallée, Vitry-les-Ardoines, Villejuif, Orly-Rungis, Paris-Saclay, Seine Ouest, Nanterre La Défense et au Bourget, nous souhaitons donc mettre en œuvre de nouvelles formes de partenariat public-privé associant, le plus en amont possible, le secteur privé aux opérations d'aménagement et à leur financement. Dans les semaines qui viennent, la Société du Grand Paris travaillera en collaboration avec tous les acteurs concernés au lancement de cette démarche.

Le Grand Paris Express s'impose donc comme un outil majeur pour l'aménagement des territoires, au service d'une compétitivité renforcée et d'une meilleure attractivité internationale de la région Capitale. C'est un investissement qui trouvera tout son sens et sa puissance si ses effets sont démultipliés par l'action des autres acteurs publics et privés. Ainsi renforcée, Paris tiendra sa place dans la compétition économique et sociale des métropoles mondiales. Mais il y a plus à faire encore. Car si les métropoles sont en compétition entre elles, notre Capitale, avec New York, Londres et Tokyo est une ville-monde, c'est-à-dire une métropole dotée d'un supplément d'âme, une ville enracinée dans une histoire séculaire, forte d'un rayonnement culturel hors du commun, riche d'une diversité foisonnante. Notre capitale est un espace d'excellence architecturale, de beauté, une harmonie à laquelle la Société du Grand Paris s'engage à contribuer. Déjà, 24 équipes internationales d'architectes conçoivent nos gares. Déjà, nous pensons à l'émergence des 68 places autour d'elles. La ville-monde de demain sera bien celle du Grand Paris.





Calendrier de mises en service



© Société du Grand Paris - Avril 2015

Les canaux, galerie d'art urbain à ciel ouvert

—
Emmanuel Arlot

Depuis 2012, le canal de l'Ourcq et celui de Saint-Denis sont devenus le décor privilégié de la création d'art urbain et des parcours prisés pour les amoureux de street art. Que ce soit dans le cadre de « L'art à l'Ourcq », projet artistique et collaboratif de « L'été du canal » organisé par Seine-Saint-Denis Tourisme, en partenariat entre autres avec la Ville de Paris, ou bien sur le canal Saint-Denis avec le parcours Aucwin initié par deux artistes résidents au 6b, Jungle et Joachim Romain, l'Art Urbain contemporain a trouvé ses rives et son public.

En 2012, dans le cadre de « L'été du canal », les artistes du collectif PoDaMa se sont emparés des murs extérieurs du bâtiment « des Douanes » pour célébrer, au travers d'une œuvre collective, la fin joyeuse de sa vie transitoire de spot artistique et sa nouvelle vie, signal de la renaissance de la ville sur l'Ourcq.

En 2013, l'Ourcq entre dans l'aventure artistique planétaire Inside Out, initiée par l'artiste JR. 300 portraits en noir et blanc, œuvre de deux jeunes photographes,

Ava du Parc et Romain Bassenne, ont envahi les murs du canal de la place Stalingrad à Pantin.

En 2014, une trentaine d'artistes urbains contemporains interviennent sur les bords du canal de l'Ourcq : Artof Popof, Cristobal Diaz, Da Cruz, Dan 23, Derlon, Dize, Djalouz, Erol, Eyone, Frez, Jace, Jacques Villéglé, JBC, Lapinthur, Le MoDuLe De ZeeR, Le Cyklop, Levalet, Marko93, Medra, Oak Oak, Olivia De Bona, Ox, Romain Froquet, Seth, Surfil, TetaR, T.O, Thom Thom, W.A.Y.L.

Une mission commune : jouer avec la ville. Chaque artiste a réalisé une prestation inattendue sur un élément fort du mobilier urbain : panneaux, cabines téléphoniques, cheminée, portes, armoires électriques, poteaux, escaliers, façades... Le canal est désormais parsemé de créations inspirées par l'environnement de l'Ourcq. Une des originalités du projet est de s'étendre sur plus de 10 km de rive, de la Rotonde de Stalingrad (Paris 19^e), jusqu'à Aulnay-sous-Bois. De taille et d'ampleur très variables, les œuvres artistiques sont

disséminées le long du parcours et surprennent au détour d'une rue, au croisement d'un pont, etc.

En 2015, ont été proposées des balades et des croisières street art, guidées par l'artiste Thom Thom le long du canal de l'Ourcq et par les artistes Jungle et Joachim Romain, le long du canal Saint-Denis avec le Parcours Aucwin, lancé par le lieu multiculturel du 6b à l'occasion de l'inauguration de la 5^e édition de son événement estival la « Fabrique à Rêves ». Une trentaine d'artistes dont Jo di Bona, Tarek, Basto et Ernest Novo ont ainsi investi le canal de Saint-Denis avec un parcours artistique allant du Stade de France jusqu'au quartier Confluence ; ce parcours prolongeant naturellement les actions culturelles mises en place depuis plusieurs années pour mieux faire vivre la ville de Saint-Denis.

Nous vous laissons découvrir quelques œuvres de ces balades de street art et rendez-vous vous est donné à l'été 2016 pour de nouveaux parcours dans ce musée d'art urbain contemporain que sont devenus les canaux.



LE CANAL EST DÉSORMAIS PARSEMÉ...



... DE CRÉATIONS



INSPIRÉES PAR L'ENVIRONNEMENT DE L'OURCQ.





... CETTE



BALADE STREET ART...



GERMAINE TILLION

PIERRE BROSSOLETTE





... S'ÉTEND SUR PLUS DE 10 KM DE RIVE...





... ENTRE PARIS 19^E ET AULNAY-SOUS-BOIS.



Le Grand Paris Citoyen

Une année pour mieux
connaître la métropole
et pour participer
au projet métropolitain

—
Carole Thibault
Emmanuel Arlot

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, a souhaité associer les Parisiennes et les Parisiens à l'aventure métropolitaine, bien avant la création institutionnelle de la Métropole du Grand Paris en janvier 2016, la faire connaître, pour recueillir leurs questionnements, mais aussi les appétits, les propositions, les idées qui se font jour à cette occasion.

« Depuis des années, je m'investis pour faire avancer le Grand Paris car je pense que c'est une chance pour notre ville, écrit-elle dans le Petit guide du Grand Paris Citoyen. Je ferai tout, avec les Parisiennes et les Parisiens, pour que cette métropole soit efficace et dynamique. Ce Grand Paris sera citoyen, c'est pourquoi nous avons besoin de vous, de votre mobilisation, de vos idées : contribuez et participez ! »

Aussi, fin 2014, la Maire a-t-elle décidé de mettre en œuvre une campagne d'information et de concertation appelée « Le Grand Paris Citoyen » pour que les Parisiennes et les Parisiens s'approprient les valeurs et les objectifs du futur projet métropolitain, et qu'ils contribuent à son élaboration par des propositions concrètes.

Ainsi, depuis janvier 2015, un programme ambitieux est-il mis en œuvre, alliant des réunions publiques d'information, des ateliers de concertation, une campagne participative sur le net et des réunions-débats avec Paris Métropole.

Les réunions d'information dans les arrondissements

Pendant les six premiers mois de l'année, une équipe du secrétariat général et de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires de la mairie de Paris est allée présenter, dans le cadre de réunions publiques organisées avec les mairies d'arrondissement volontaires, les enjeux, les objectifs et l'organisation de la future Métropole du Grand Paris. Près de 1000 personnes (des Parisiens,

des membres des conseils de quartier, d'associations, d'agents de la ville mais également des Franciliens travaillant dans l'arrondissement, des collaborateurs ou des élus des communes limitrophes) ont assisté aux 11 soirées. Parallèlement, diverses instances telles que le conseil de la jeunesse, des animateurs des conseils de quartiers, des directeurs des maisons des associations, des personnels des mairies, et des associations, des entreprises, des grandes écoles, etc. ont aussi

sollicité l'équipe pour mieux saisir les enjeux de la construction métropolitaine. La présentation qui a été élaborée avec l'aide de groupes de travail constitués d'habitants et animés par l'association Métropop'!, pour mieux adapter le langage, être plus pédagogique et anticiper les principales attentes, comprenait deux temps. Après un exposé des repères historiques et géographiques pour mieux situer la création de la future institution dans un processus au long cours, ainsi que les défis et atouts de ce territoire parmi les plus dynamiques d'Europe, mais aussi des plus inégalitaires. La deuxième partie fut consacrée à l'organisation de la métropole du Grand Paris en un double niveau d'intercommunalités, celui de la Métropole, sous forme d'un Établissement public (EPCI) à fiscalité propre et celui des territoires, qui seront des Établissements publics territoriaux (EPT). Cette seconde partie expliquait également les domaines d'action que chaque niveau d'organisation aura en charge.

PRÈS DE

1000

PERSONNES SONT VENUES
ASSISTER AUX 11 SOIRÉES

Dans un souci pédagogique, un film de trois minutes a été réalisé. Il explique, très simplement, et de manière ludique, l'histoire de la constitution progressive au cours des siècles de l'agglomération parisienne, ses atouts et défis actuels et la future organisation de la Métropole et de ses territoires. Un petit guide, au format d'un dépliant facile à glisser dans une poche, a été édité pour dresser en quelques chiffres, dates, informations, la carte d'identité de la Métropole du Grand Paris.

Lors des réunions-débats, de nombreuses questions ont été soulevées, quelques inquiétudes et incompréhensions ont été dissipées mais surtout beaucoup d'attentes et d'intérêt ont été exprimés. Les discussions ont porté notamment sur l'organisation de la future entité,

LE ↑ GRAND PARIS à vous la métropole CITOYEN

la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités et d'intercommunalité, l'harmonisation fiscale, la redistribution, la place des citoyens et les politiques publiques telles que le transport, le logement, l'emploi ou la prise en compte des jeunes et de la culture.

Ainsi, les participants, qui n'étaient pas tous Parisiens, se sont interrogés, en matière de fonctionnement et d'organisation, sur l'avenir des départements de petite couronne, sur le changement éventuel de nom des communes, sur les liens avec la région Île-de-France, le mode de désignation des conseillers métropolitains et du futur président de la Métropole du Grand Paris, le budget de la future institution ou encore le montant de la contribution des entreprises.

Concernant les politiques publiques, nombreux sont ceux qui se sont demandé comment la nouvelle organisation allait permettre une meilleure répartition du logement social, si elle sera suffisamment proche des problèmes concrets pour bien mener une politique du logement ou encore si elle va permettre de contrer le risque de « gentrification ».

Enfin, les questions et les attentes ont été nombreuses concernant des domaines d'action qui ne seront, a priori, pas du ressort de la future institution. Souvent évoqué, le Grand Paris Express est identifié comme un des marqueurs de la Métropole et, pour beaucoup, il est confondu avec elle ou bien il est envisagé comme son principal emblème. La création de la Métropole du Grand Paris suscite également de nombreux espoirs, pour favoriser la création d'emplois et de commerces, pour dynamiser

les politiques culturelles, notamment en faisant mieux connaître le foisonnement de lieux, d'initiatives, d'énergies et en les orchestrant. La place des citoyens et l'opportunité de développer une démocratie plus participative sont aussi au cœur des interrogations.

Une synthèse des questions et des réponses a été envoyée à chacun des participants et publiée sur *paris.fr* avec le diaporama de la présentation, très apprécié.

Paris a également accueilli trois soirées-débats thématiques, ouvertes à tous, co-organisées avec Paris Métropole et Respublica - la Métropole des habitants - la Métropole des citoyens - la Métropole mondiale et créative - à l'été 2015 dans le cadre d'une consultation francilienne sur la Métropole. Il en ressort les mêmes attentes, préoccupations et conclusions que précédemment évoquées sur le processus métropolitain.

Plus de 360 propositions recueillies sur la plateforme *idee.paris*

Le deuxième temps de cette consultation, lancé par la Maire de Paris le 4 mai dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, s'est fait sur internet via la plateforme contributive « Madame la maire, j'ai une idée », popularisée par le budget participatif. De juin à octobre, citoyens et usagers de la ville étaient invités à poster des propositions plus ou moins concrètes, plus ou moins développées, et à commenter, compléter les idées postées par un tiers.

Suite aux réunions-débats, cette consultation proposait de rattacher

son idée à 5 enjeux majeurs : logement et aménagement, rayonnement, lutte contre les inégalités, transition écologique et mobilités, culture et identité. En effet, il ne s'agissait pas de restreindre les initiatives aux seules compétences définies dans la loi, mais de laisser le champ libre pour nourrir le futur projet métropolitain.

LA RÉPARTITION DES PROPOSITIONS EST ASSEZ CONTRASTÉE : PLUS DE LA MOITIÉ CONCERNENT LA CATÉGORIE « TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉS » (186), VIENNENT ENSUITE « CULTURE ET IDENTITÉ » (69) ; « RAYONNEMENT » (42) ; « LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT » (38) ET ENFIN « LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS » (25).

Les grands sujets plébiscités

La lutte contre la pollution, les alternatives à la voiture individuelle, les mobilités douces de toutes sortes, et notamment l'extension du plan vélo et de Vélib', mais aussi la multiplication de quartiers verts, la possibilité de végétaliser toits, pieds d'immeubles ou d'arbres, le développement d'une agriculture urbaine ou de nouvelles énergies non polluantes sont plébiscités. Et la Métropole est ressentie comme une véritable opportunité de démultiplier, conforter et coordonner des politiques mises en œuvre à Paris et dans d'autres communes de la métropole.

Surtout, la Métropole est considérée comme l'occasion d'améliorer les transports en commun et l'accessibilité. Pour permettre aux personnes âgées

ou à mobilité réduite de les prendre, mais aussi pour mieux relier banlieue à banlieue et atténuer la « frontière » qu'est le périphérique aux yeux de beaucoup. L'extension des horaires des métros, bus, RER, une plus grande fluidité et une meilleure information sont des attentes récurrentes. Nombreux sont celles et ceux aussi qui proposent de créer pour les usagers occasionnels comme pour les touristes, un pass (ou ticket) unique rechargeable, comme l'Oyster Card londonienne, pour tous les modes de transports en commun ou ceux en partage comme Vélib' ou Autolib'. L'idée, pour beaucoup, est de faciliter les changements entre différents types de mobilité « publique » pour les rendre compétitifs et attractifs, et ainsi proposer une véritable alternative à la voiture individuelle et, par dessus tout, réduire la pollution.

L'autre solution pour lutter contre la pollution et rendre la métropole plus agréable et propice à la flânerie et à l'appropriation par chacun, est de créer parcs et jardins, coulées et quartiers verts intercommunaux interdits à la voiture. Mais également de faire entrer la nature partout dans la ville, sur les toits, les murs, en pieds d'immeuble ou d'arbre, dans des bacs. Ou bien préserver des terrains pour une agriculture biologique de proximité, sous forme de jardins partagés, voire créer des fermes urbaines. Le pendant de cette nouvelle agriculture est le recyclage. Nombreuses sont les propositions pour la généralisation de composteurs, la valorisation des déchets en énergie, le développement d'une économie circulaire solidaire ou l'innovation énergétique. Ainsi, un contributeur propose de transformer les murs antibruit en centrale électrique solaire.

Le développement de la navigation fluviale et l'aménagement des berges par des promenades végétalisées tout au long de la Seine, la Marne, l'Oise ou les canaux sont perçus comme le moyen de se réapproprier cette « colonne vertébrale » ou ce cœur de l'identité métropolitaine.

Pour asseoir cette identité, nombreuses sont les propositions qui invitent à « gommer les frontières » entre Paris et ses voisines. Soit par l'ajout de Paris ou de Grand Paris dans l'adresse postale, soit en couvrant le périphérique, soit en

LA MÉTROPOLE EST RESSENTIE COMME UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ DE DÉMULTIPLIER DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE À PARIS ET DANS D'AUTRES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

multipliant les passerelles et passages pour piétons et cyclistes ainsi que les lignes de bus ou de tramway. Soit encore par des continuités vertes, la création de panneaux de signalisation ou une signalétique métropolitaine, la décentralisation d'institutions ou de grands équipements sur l'ensemble du territoire, soit, plus radicalement, en modifiant en profondeur la gouvernance par la suppression des départements et la création d'une seule collectivité avec des « arrondissements ».

La culture est également vue comme un moyen de fédérer les habitants et de générer une identité partagée, par la mise en réseau des lieux, bibliothèques, médiathèques, etc., par la création d'un pass culture et d'un portail d'informations métropolitain, par des agendas collaboratifs et géolocalisés, par un journal du Grand Paris. Ou bien encore par la création ou le développement d'événements festifs, par la mise en œuvre d'un budget participatif culturel à l'échelle du Grand Paris, par une meilleure valorisation du patrimoine de l'ensemble du territoire ou une offre touristique commune, ou également pour faire de la métropole une smart city. Valoriser l'art urbain, sur les palissades ou bâches de chantiers, dans les métros et RER, par des parcours de street art, sont aussi d'autres modes envisagés pour donner à la métropole un nouveau visage.

D'autres sujets sont proposés comme la place des jeunes, avec l'organisation d'échanges internationaux, des maisons dédiées autogérées, la création d'événements, d'une université populaire ou internationale et numérique, de cours en ligne ou même d'un orchestre.

La propreté est aussi une préoccupation même si elle est souvent citée pour des problèmes très localisés. La solidarité suscite assez peu de propositions, bien que faisant l'objet d'initiatives très originales comme des logements sociaux design flottant sur la Seine, de véritables « phalanstères » autonomes énergétiquement et pour la nourriture, le développement des « bains-douches » ou bien encore la sensibilisation des collégiens aux différences sociales et générationnelles.

Pour ce qui touche au rayonnement les propositions concernent l'amélioration de l'accueil des touristes, la démultiplication des gestes architecturaux, d'emblèmes, de monuments, ou bien de labels comme « les cités jardins du Grand Paris ». Sont aussi proposés l'accueil de grands événements comme les Jeux Olympiques, la création d'un parc des cinq continents ou bien d'un logo pour le Grand Paris.



Les samedis du projet avec Métropop' !

Pour poursuivre et approfondir la campagne sur internet, des ateliers participatifs citoyens ont été mis en place. Animés par l'association Métropop'!, et reprenant les grands thèmes de la consultation, ces ateliers qui se sont déroulés sur cinq samedis de juin à octobre, proposaient d'enrichir le diagnostic sur la Métropole du point de vue des citoyens et de nourrir le projet métropolitain d'initiatives plus ou moins concrètes et réalisables facilement.

Pour permettre des temps d'échanges constructifs, les ateliers n'accueillaient que 30 participants, soit 150 habitants de tout âge, de tout niveau social, de toute culture et pour un tiers non Parisiens, qui se sont investis de façon studieuse, inventive, mais aussi ludique.

JOURNÉE 1 – 13 JUIN 2015
HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Culture(s) et identité métropolitaine... : qu'est-ce qui nous réunit ? Comment le faire vivre ?

MATIN

Pendant la matinée, une ébauche du portrait du métropolitain a été brossée.

L'espace du métropolitain

Fluide, mobile, sans frontière, pour lui la métropole n'a pas de périmètre. La simplicité d'accès d'une administration à une autre facilite sa mobilité et son sentiment d'appartenir à une métropole. Il se reconnaît dans un cadre de vie et des espaces publics qui lui donnent l'impression de familiarité et qui sont agréables et amènes. Son rapport au lointain et au proche peut apparaître paradoxal : ici, il fait la connaissance du monde entier en tissant des liens dans les différentes communautés qui composent la Métropole ; au loin, il mesure qu'il fait partie de celle-ci et à plaisir à rencontrer un « co-métropolitain ». Cet espace est d'autant plus commun qu'il se l'approprie par un accès simple aux informations qui le concernent. Le métropolitain fréquente aisément les divers lieux culturels de toute la métropole et s'y sent impliqué en tant que citoyen.

Une identité en devenir

Cependant, l'identité métropolitaine reste une quête. Les clichés sont tenaces, le poids de Paris, Ville Lumière continue d'être prégnant, tout comme la fracture centre-périphérie ou l'image du Parisien et du Banlieusard. Si les lieux, les bâtiments, le patrimoine, la Seine, la Marne, l'Oise, les panoramas, les paysages ou des événements permettent de caractériser la Métropole et de s'y reconnaître, en revanche, ses valeurs et un récit à partager restent flous.

Une identité ouverte

Néanmoins, on note une constante : la volonté de dépasser les frontières. Ce qui se traduit par une grande curiosité en matière culturelle, le souhait d'effacer la mauvaise image des quartiers relégués de banlieue et le désir d'assumer un nouveau cosmopolitisme, jeune, multiple, énergique, permettant de renouer avec les idéaux anciens de la Ville Lumière.

APRÈS-MIDI

L'après-midi, les participants ont analysé, discuté et développé les idées postées par les internautes.

QUELQUES-UNES DES IDÉES EXAMINÉES

Un festival du Grand Paris : créer un festival culturel et artistique itinérant à travers une dizaine de villes différentes chaque année sur le territoire du Grand Paris.

Un pass citoyen métropolitain : généraliser la carte citoyenne parisienne aux habitants de la Métropole.

Un marathon du Grand Paris : créer un événement sportif populaire agrémenté d'événements festifs fédérateurs et d'actions d'information sur le Grand Paris.

Un site internet sur la mémoire métropolitaine : tisser du lien par la mutualisation des patrimoines et d'une histoire partagée, afin de construire une mémoire collaborative pour aider à développer une identité commune.

Rendre des lieux publics pour la jeunesse comme des terrains, hangars aménagés, terrasses, salles, etc.

Un parcours de Grande Randonnée street art entre Paris et Vitry pour faire connaître autrement le Grand Paris, en l'arpentant comme une galerie d'art à ciel ouvert.

Un Concours d'expression artistique métropolitain dans les transports et sur les espaces de chantiers.

Les petits groupes de travail ont permis de faire ressortir deux niveaux de préoccupations : le développement culturel sur tout le territoire et l'implication du public. Ainsi, les lieux dédiés à la jeunesse se transforment-ils en lieux de partage, la journée du Grand Paris en événement itinérant, la balade street art devient interactive.

JOURNÉE 2 – 4 JUILLET 2015
HÔTEL DE VILLE DE PARIS

La métropole attractive : de la Ville Lumière à la ville-monde, quel rayonnement pour le Grand Paris du XXI^e siècle ?

MATIN

La matinée était consacrée à établir un diagnostic partagé, sur la base de petits exercices pédagogiques pour mieux s'approprier les notions utilisées pour parler de rayonnement, pour mieux cerner les enjeux de positionnement marketing des villes ou encore décrypter les forces et les faiblesses du Grand Paris.

—

Définir le rayonnement

Ainsi, était proposé aux participants d'associer des évocations spontanées aux termes : rayonnement, attractivité et ville-monde. Pour eux le rayonnement renvoie au phénomène physique, à la beauté et à la puissance. Il est un effet miroir de représentation qui reflète vers l'extérieur l'image d'une forme de domination esthétique ou économique. L'attractivité, quant à elle, est relativement peu envisagée sous son angle économique et concurrentiel. En revanche, elle prend une forte connotation de séduction, de glamour, de désir. En ce sens elle se rapproche de l'univers sémantique lié au rayonnement. La ville-monde, terminologie urbanistique qui désigne les villes au rayonnement mondial dont les principales sont Paris, Tokyo, Londres et New York, renvoie à l'univers de la mégapole cosmopolite,

globalisée, mais aussi polluée, sans avoir aucun pouvoir attractif.

—

Caractériser des capitales

Une deuxième séquence permettait, par un exercice d'évocation spontanée très bref, de brosser rapidement les traits caractéristiques de Tokyo, Londres et New York. Il est frappant de constater que pour les participants, les associations concernent, d'une part, leur environnement urbain (quartiers, types d'habitat, modes de transport) et, d'autre part, renvoient à la culture (personnages célèbres et artistes, figures traditionnelles et coutumes) du pays dont elles sont les capitales. Cependant, se dégagent des valeurs symboliques qui leur sont associées, comme par exemple, la puissance pour New York, le luxe pour Londres, la modernité pour Tokyo.

—

Forces et faiblesses du Grand Paris

Il ressortait du troisième temps consacré à l'analyse des forces et faiblesses du Grand Paris, les éléments de perception suivants :

En matière culturelle, la force du rayonnement grand parisien, son attractivité du fait de sa richesse, estompent d'autres atouts culturels du territoire et de sa population : il semble qu'un renouvellement,

une ouverture, une valorisation de ces autres atouts soient attendus.

Le déséquilibre entre Paris et sa périphérie ou entre catégories de populations est ressenti globalement comme une faiblesse pour le rayonnement alors même que la dynamique d'entraînement économique du territoire du Grand Paris est ressentie par certains comme une force : faut-il y voir un effet des événements récents aux répercussions internationales très fortes médiatiquement (émeutes de 2005, attentats de janvier et de novembre 2015) ou un sentiment inégalitaire plus profond enraciné dans l'histoire urbaine de la région parisienne ?

Une dualité plus attendue : celle entre une forme d'urbanité domestiquée propre à un art de vivre franco-parisien (avec une spécificité notable concernant les transports, tant pour leur desserte que pour l'atout que représente le nouveau réseau ou les voies vertes entre communes) et une forme débridée devenue source de pollution, de cherté, d'inégalités, d'exclusions.

Enfin, l'élément récurrent à chacun des ateliers pédagogiques animés par Métropop'! est justement cette question de la participation à un projet démocratique engageant et qui donnerait un « intérêt supérieur » au bien commun métropolitain permettant de dépasser les égoïsmes locaux.

Le rayonnement du XXI^e siècle

Enfin, lors de la dernière séquence de la matinée, les participants se sont penchés sur le futur pour tenter de définir ce que pourrait être le rayonnement du XXI^e siècle. Global, il renvoie autant à l'égalité entre territoires qu'à l'écologie, au rapport au monde ou à une pensée philosophique : tiraillé entre pouvoirs, expansion de sa suprématie et préoccupations des populations locales.

Quelques tendances fortes semblent se dégager de cette perspective globalisante :

1 Diversité et démocratie

Le Grand Paris du XXI^e siècle rayonnera par sa capacité à articuler la diversité de ses appartenances, son rapport ouvert au monde et l'unité de ses territoires, l'implication citoyenne, voire une certaine excellence démocratique, résonance avec l'un des emblèmes de la France.

2 De grandes valeurs républicaines

Les grandes valeurs républicaines comme l'égalité et l'unité qui sont autant d'ambitions politiques à l'heure où les ségrégations socio-spaciales produisent des effets désastreux, font partie intégrantes du rayonnement du XXI^e siècle tandis que le critère de puissance économique est singulièrement absent, faisant place à une conscience écologique qui apparaît au premier plan des projections d'avenir.

3 Enfin le retour de la **culture humaniste** à travers sa « réinterprétation », on pourrait dire sa refondation vient corroborer le fait que le rayonnement passe par la pensée critique de celui-ci, la mise en question de ses modèles, la capacité à en proposer de nouveaux, qu'ils soient politiques ou sociaux.

APRÈS-MIDI

L'après-midi, les participants ont analysé, discuté et développé les idées postées par les internautes.

QUELQUES-UNES DES IDÉES EXAMINÉES

La création d'un label « Cités Jardins Métropolitains » : ou quelles utopies urbaines pour le siècle en cours ?

« Bonjour mon jeune voisin » ou l'accueil d'un groupe de 30 jeunes européens afin de créer du lien social international en accueillant des jeunes chargés d'activités bénévoles.

Créer une université internationale du numérique avec des cours en ligne.

Créer un logo pour le Grand Paris.

La High Hospitality Academy afin de valoriser l'image internationale du Grand Paris par une semaine de festivités dédiée au tourisme et des formations à destination des commerçants.

Plus que l'attractivité économique, ce qui suscite l'appétit quant au rayonnement de la métropole est son cosmopolitisme à réinventer et à mettre en valeur. Les participants ont également fait preuve d'une très grande créativité en proposant un logo séduisant et original, une batterie d'outils pour l'accueil des touristes autour d'une semaine dédiée. En résonance avec le samedi consacré à la culture, l'intérêt marqué pour un portail d'informations métropolitain est conforté.



JOURNÉE 3 – 12 SEPTEMBRE 2015
HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Logement et cadre de vie : l'art de vivre et de construire en métropole, ce serait quoi pour vous ?

MATIN

Cet atelier participatif qui s'est déroulé en deux temps (diagnostic et prospective le matin, co-construction l'après-midi), aura permis d'esquisser des pistes pour un cadre de vie métropolitain mais aussi d'avancer des propositions concrètes pour y parvenir.

Diagnostic sur le logement et les causes de la crise

Le vécu personnel a été privilégié pour comprendre de l'intérieur comment est ressentie la crise du logement que connaît la région parisienne. Les causes sont considérées comme multifactorielles et relevant autant des logiques du marché (insuffisance et vieillissement du parc, gentrification) que des logiques de polarisation (frontières, concentration), de marginalisation (situation sociale), de réglementation (exigences démesurées des bailleurs) ou de vulnérabilité (les jeunes ou ceux n'ayant pas « la bonne couleur de peau »).

Prospective sur le cadre de vie métropolitain

Dans cette séquence, les participants se sont projetés dans un avenir métropolitain associant sociabilité, proximité, solidarité, cosmopolitisme, mobilité, accessibilité, espace, ambiance, sécurité, santé, sérénité, nature, bien-être, propreté, mais aussi activités, emploi, culture, éducation, équipements, etc. Ces valeurs ont été reprises dans 4 chartes : une charte pour une métropole équitable ; une charte de la vie rassemblée en métropole ; une charte du mieux vivre ensemble dans le Grand Paris et enfin une charte du bien vivre dans le Grand Paris.

Ces 4 manifestes convergent autour de grands axes :

1 La plurifonctionnalité : le cadre de vie métropolitain doit assurer les différentes fonctions de la vie urbaine (espaces verts, commerces, emplois, services publics) tout en étant à proximité.

2 La mixité : elle est souhaitée tant en termes de composition sociale des habitants qu'en termes de nature de logements, divers, modulables en fonction des âges ou des situations (étudiants, touristes, urgences), respectueux de l'environnement et innovants sur le plan architectural.

3 La mobilité : impliquant tant des moyens de transport rapidement accessibles que des processus de rapprochement travail/ domicile ou une politique destinée à rendre la vie en banlieue plus attractive.

4 L'association des habitants : par la prise en compte de leur mémoire et de leurs savoirs, mais aussi de leurs propositions dans les projets d'urbanisme autant que dans les conditions de mise en œuvre de la solidarité, de l'activité économique et de la concorde à l'échelle du quartier ou de la métropole.

APRÈS-MIDI

L'après-midi, les participants ont analysé, discuté et développé les idées postées par les internautes.

**QUELQUES-UNES
DES IDÉES EXAMINÉES**

Repenser les immeubles d'habitation afin de les rendre plus écologiques et moins énergivores.

Pour un parcours métropolitain du logement.

Organiser des bourses aux logements.

Rendre l'espace public plus convivial pour tous par la multiplication de toilettes publiques, la mise en place de barbecues dans les parcs ou des espaces aménagés permettant d'accueillir les bébés et les enfants dans tous les lieux publics ou ouverts au public (brasseries, restaurants, magasins, mairies, musées, administrations, etc.).

Paris Métropole, capitale aux « mille architectures » : conforter la ville-monde qu'est Paris, par une architecture d'avant-garde et diversifiée.

ATELIER N°1**Habitat écologique**

On table sur la mise en réseau énergétique des bâtiments, la diversité des fonctions et la fluidité des déplacements, tandis que les activités de culture, loisirs et éducation mais aussi de commerce sont intégrées au cœur des bâtiments ou à proximité.

ATELIER N°2**Rendre métropolitaines les trajectoires résidentielles**

Les hypothèses du guichet unique métropolitain et la proposition d'une bourse aux logements rencontrent un plébiscite mais se heurtent à des difficultés considérables : en particulier, elles supposent une évolution des mentalités des bailleurs qui devront coopérer mais aussi des locataires qui devront accepter une gestion prévisionnelle de leur trajectoire résidentielle. Cet atelier a également posé les prémices de ce que pourraient être les orientations d'un service du logement :

- L'information des habitants et l'identification des besoins ;
- Le conseil et l'expertise des politiques de logement ;
- La gestion de la coopération entre bailleurs (mise en œuvre du guichet unique) ;
- L'établissement de critères unifiés d'attribution de logements ;
- La constitution d'un parc dédié à la colocation.

ATELIER N°3**Définir l'espace public métropolitain**

On dessine un espace public idéal particulièrement vert et fleuri entre la gare et son lieu d'habitation. Les rues sont vivantes, le quartier est ouvert, les commerces sont foisons, les services publics tout près et variés, les commodités y sont accessibles, notamment aux personnes handicapées et sans oublier un lieu d'accueil pour les SDF. La place du marché est l'une des agoras de la ville tandis que les logements concentrent aussi les activités liées à la famille (crèche, centre médical, centre culturel, etc.). Une voie piétonne permet une aire de circulation sécurisée où s'égrènent espace de pique-nique, parcours de santé, kiosque à musique, et partage convivial de l'espace public.

ATELIER N°4**Construire la diversité métropolitaine**

On propose un concours d'urbanisme équivalent au Concours international des architectes de 2009 mais pour les habitants. Le concours consistera à inventer les futurs symboles du Grand Paris, architecturaux, artistiques ou immatériels, dans chaque territoire afin de susciter des identités d'appartenance à ceux-ci, mais aussi révéler la diversité de ces 12 symboles du Grand Paris qui en deviendraient les emblèmes.



JOURNÉE 4 – 3 OCTOBRE 2015
MAISON DES ASSOCIATIONS DU 16^E ARRONDISSEMENT

Mobile-immobile, proche-lointain, polluant- non-polluant : où en est-on ? Où voulons-nous aller ?

MATIN

La matinée proposait d'envisager les motivations de déplacement des participants puis de repérer les facteurs de pollution de leur sens et enfin de concevoir des solutions.

Pourquoi et comment se déplace-t-on ?

Dans un premier temps, les participants se sont interrogés sur ce qui les pousse à se déplacer et les critères de choix présidant à ces déplacements. Deux causalités immédiates ressortent : d'une part, les obligations, d'autre part, les motivations personnelles; cette dernière étant influencée par le trajet à effectuer ou le mode de déplacement utilisé.

Certains accordent la priorité aux critères de confort, de propreté, de sécurité, tandis que d'autres évaluent davantage leur trajet à effectuer en fonction de l'intermodalité, de l'accessibilité, de la praticité. C'est le degré de priorisation de ces critères qui va déterminer les choix de déplacements. Par ailleurs, si la nécessité est un facteur clé, la notion de plaisir, qui n'est pas souvent citée dans les études mais qui est revenue fortement ici, prévaut également.

Définir les désagréments urbains

Dans un second temps, chaque participant était invité à repérer ce qui, pour chacun de ses sens (ouïe, odorat, toucher, goût et vue) lui pollue la vie. Le florilège des sensations de pollution recueillies forme une sorte d'inventaire à la Prévert. Cependant trois types de causes semblent plus prégnants : les incivilités (fumée de cigarette, déchets, violences verbales, urine, etc.); les désagréments spécifiques à une grande métropole (transports bondés, circulation, travaux, saleté, bruits, laideur des zones commerciales d'entrée de ville, pollution lumineuse, etc.); plus étonnant le choc ou le malaise ressenti face à une certaine violence économique qui se donne à voir avec plus d'acuité en ville (pauvreté, glaneurs de fin de marché, publicité, « mal bouffe », etc.).

Imaginer des solutions

À partir de cet exercice, les participants étaient invités à définir ce qui, à moyen terme (2025) pourrait permettre de résoudre ces problèmes de pollution.

7 axes se dessinent :

- 1 Réintégrer la nature en ville.
- 2 Se déplacer autrement : co-voiturage, énergies électrique et non polluantes (éolien, air comprimé), transports en commun banlieue-banlieue.
- 3 Construire mieux et habiter différemment.
- 4 Éduquer tout un chacun à l'environnement, devenir des citoyens éthiques.
- 5 Manger mieux : moins de viande, circuits courts, moins de consommation.
- 6 Travailler plus près de chez soi.
- 7 Contraindre les activités économiques polluantes par des normes plus drastiques.

APRÈS-MIDI

L'après-midi, les participants ont analysé, discuté et développé les idées postées par les internautes. 4 thèmes d'ateliers étaient proposés.

ATELIER N°1**Ma métropole, ma nature : un nouveau paradis urbain ?**

3 propositions étaient à l'étude :

- Créer les Champs-Élysées du Grand Paris autour des canaux de l'Ourcq et de St-Denis;
- Prévoir un grand plan végétalisation pour la métropole;
- Mettre en place une véritable ceinture vivrière.

Les participants ont estimé que ces propositions se complétaient. Le plan de végétalisation concerne toute la métropole, il doit permettre :

- De regagner de la terre sur le bitume, y compris dans Paris intra-muros;
- De conserver friches et dents creuses pour des espaces verts;
- De concevoir des corridors verts permettant de circuler en voie douce dans l'ensemble de la métropole comme le permettent déjà tout ou partie des canaux.

La cité jardin comme modèle urbain pourrait redevenir d'actualité dans les zones de concurrence habitat/terres agricoles. Les terres agricoles doivent être déclarées d'intérêt public afin de privilégier les circuits courts.

ATELIER N°3**Ma métropole sans le stress : des inventions qui font du bien !**

Les internautes avaient placé la barre très haut en proposant :

- Le développement de zones « Grand Paris respire » dans toute la métropole;
- Des bulles de verre anti-pollution et anti-déprime;
- Une promenade suspendue au-dessus de la ville sous forme de canopée.

ATELIER N°2**Mon Grand Paris à bicyclette : à vos marques, prêt, partez... !**

Les propositions discutées prévoyaient :

- Des pistes cyclables express et un plan vélo du Grand Paris;
- Des dispositions pour pouvoir garer son vélo partout, en toute sécurité et l'objectif d'atteindre 20% de part modale pour le vélo.

Ces propositions ont été complétées par des idées applicables dès aujourd'hui :

- Faire émerger des ateliers de réparation et recyclage;
- Développer l'infrastructure de garages à vélo;
- Prévoir des incitations fiscales;
- Organiser des activités en vélo à l'école et former à leur entretien et réparation.

D'autres idées plus futuristes ont aussi été avancées comme :

- Des distributeurs de vélos sur la rue avec code pour ranger son vélo;
- Des parkings à vélos en hauteur dans les immeubles;
- De nouvelles lunettes intelligentes indiquant le meilleur chemin à prendre en temps réel, entre autres.

Tels des magiciens métropolitains, les participants de l'atelier ont proposé pêle-mêle :

- Un espace commun multimodal (travail/loisirs/culture) avec des micro-laboratoires et des espaces dédiés à la création;
- Des bornes multimodales avec une carte unique pour pouvoir emprunter des véhicules uniquement électriques;
- Des bulles de verre à côté des jardins partagés dans lequel il y aurait seulement des bruits d'oiseaux et de feuilles;
- Une piscine naturelle, des espaces de jeux, des ateliers d'échanges de savoirs, etc.

ATELIER N°4**Ma citoyenneté écologique : un peu de civisme que diable !**

Dans cet atelier, était proposé de travailler sur la manière dont l'écologie peut devenir un levier de citoyenneté pour tous et cela à partir des idées suivantes :

- Des journées de ramassage des déchets avec lycéens et étudiants;
- Montrer l'exemple en matière d'écologie lors des événements et fêtes;
- Mobiliser les citoyens pour garder les rues propres ou bien récupérer les eaux usées.

Ce groupe de participants a d'abord essayé de cerner les réflexes de l'éco-citoyen qui d'après eux dépassent la seule préoccupation environnementale pour y inclure celle de l'autre et du vivre ensemble. Ainsi, est éco-citoyen celui ou celle qui recycle correctement ses déchets, les ramasse, participe à des actions d'intérêt général ou est bénévole, prend les transports en commun ou le vélo, mange moins de viande, est sobre en eau et en énergie, etc.

Puis le groupe a conçu un petit manuel du citoyen métropolitain qui tient en 10 principes :

- Respecter l'autre, la nature et la nourriture;
- Considérer la métropole comme sa propre maison;
- Ramasser, trier, recycler;
- Aider et être solidaire envers les plus démunis;
- S'engager dans la vie citoyenne;
- Favoriser les transports en communs et actifs;
- Consommer l'eau et l'énergie de façon responsable;
- Consommer local;
- Partager ce qui peut être partagé;
- Végétaliser le quotidien.

Ces principes représentent dans l'esprit des participants une base de discussion à compléter en impliquant les citoyens, en associant les médias et les responsables politiques et en mettant en place des actions éducatives.

JOURNÉE 5 – 24 OCTOBRE 2015
MAISON DES ASSOCIATIONS DU 3^E ARRONDISSEMENT

Inégalités, discriminations, exclusions : quels chemins vers une plus grande égalité métropolitaine ?

MATIN

Durant ce dernier « samedi du projet » étaient abordées les questions d'inégalités, de discriminations et d'exclusion. Le sens du projet métropolitain est bien de viser un meilleur équilibre entre ses territoires et entre les populations qui l'habitent. Or nombreux sont ceux qui prédisent que la métropole risque de creuser ces inégalités. C'est pourquoi était proposé aux participants d'arpenter les chemins pour y remédier.

Décrire ses émotions

Dans un premier temps chacun était invité à évoquer des expériences ou des situations dans lesquelles il se sentait exclu et les émotions associées à cette sensation. Cela a permis d'entrer dans un rapport « d'intimité » et non d'extériorité, de distance à la notion de discrimination/exclusion.

Définir l'exclusion

Dans une deuxième séquence, chaque participant devait chercher à caractériser l'exclusion en réfléchissant à ce qui était le plus choquant pour chacun, et en introduisant un ordre de priorité entre les choses qui le choquaient le plus. De ce travail ressort la classification suivante en 4 grands thèmes :

- Les disparités de richesses ;
- Les disparités d'accès à l'éducation et à la culture ;
- Les représentations et les images stigmatisantes ;
- Le confort du cadre de vie et le logement.

Les « montagnes » de l'inégalité

Ces 4 grands thèmes constituent les montagnes de l'inégalité à conquérir.

Suite à ce temps, était ainsi proposé aux participants d'arpenter ces 4 « montagnes ». Il s'agissait tels des montagnards de s'équiper d'outils de vision « jumelles » pour aller loin (vers les objectifs) et de matériel de grimpe pour atteindre le sommet :

une corde (mécanismes de solidarité), un piolet (dispositifs et services), un mousqueton (ressources personnelles) et un refuge (lieux).

Chaque groupe devait par ailleurs donner un titre à sa montagne. Cela donne les 4 montagnes suivantes :

1 Pour les disparités de richesse : la montagne de « l'Olympossible », dont la finalité est de ne pas dépendre de son niveau de richesses pour la qualité de vie et l'accès aux services et aux opportunités.

2 Pour les disparités d'accès à l'éducation et à la culture : la montagne de l'éducation, en visant à mieux informer sur les filières, le système éducatif et l'offre culturelle, et en ciblant de manière privilégiée les quartiers prioritaires.

3 Pour le confort du cadre de vie et le logement : la montagne M.A.D – Mort Aux Discriminations, dont les objectifs sont de fluidifier les parcours résidentiels, rendre plus accessibles les espaces urbains, requalifier socialement (et non uniquement en termes d'aménagement) les quartiers, avoir un cadre de vie comme espace de vie partagé par tous (enfants, personnes âgées, femmes, etc.).

4 Pour les représentations et les images stigmatisantes : la montagne de la Trans-Formation, vise à remettre de l'humain dans l'inhumain ; par exemple en mettant en valeur des trajectoires individuelles ou en expérimentant des méthodes « d'échanges nourissants » (jouer, observer, questionner).

Aussi, pour plus d'égalité sont proposés : un « diagnostic collectif de ce qu'est la qualité de vie », des « coopératives de biens et services de base » (Montagne 1) ; « un tarif réduit pour les accompagnateurs d'enfant dans les lieux culturels » ; « l'anonymat pour les demandes de logement social ou privé » ou « la participation des habitants et commerçants à la revalorisation esthétique de leur rue » ; ou encore « ouvrir les entreprises aux exclus » et des « tavernes pour tous ».

APRÈS-MIDI

L'après-midi était consacré à la co-production à partir d'idées émises sur le site « Madame la Maire j'ai une idée ». 4 thèmes d'ateliers étaient proposés.

ATELIER N°1

Nouvelles frontières en métropole : dépasser les ghettos mentaux

Dans ce premier atelier les participants étaient invités à se demander comment dépasser les frontières symboliques, mentales qui, plus que les frontières physiques parfois, nous séparent.

À partir de trois idées (décentraliser les structures administratives d'État; supprimer la frontière physique du périphérique; et casser les ghettos en mélangeant les populations et en obligeant les bailleurs à entretenir les logements), les participants ont fait de nombreuses propositions complémentaires parmi lesquelles :

- Une journée découverte d'un nouveau quartier;
- Des points de rencontre dans les entreprises entre salariés et gens de ménage pour « sortir d'une relation de domination forte »;
- Des lieux polyvalents métropolitains;
- Donner un même nom à tous les transports en commun;
- Jumeler les écoles de la métropole dans le cadre de projets scolaires;
- Faire des reportages télé sur les qualités des villes de banlieue.

ATELIER N°3

Écologie urbaine et solidarité : de nouvelles communautés d'entraide

À partir d'une proposition visant à mêler coopération entre personnes précaires et éducation à l'écologie par la recherche de l'autosuffisance dans une Maison d'entraide autonome, les participants devaient concevoir ce lieu commun alliant solidarité et écologie.

Ceux-ci ont insisté sur plusieurs facteurs de faisabilité :

- Baser cette solidarité sur le volontariat, faire que chacun soit partie prenante;

ATELIER N°2

Isolement, précarité, handicap en métropole : rencontres solidaires du 3^e type

À partir de deux propositions initiales (des douches publiques à 1 euro pour les résidents afin de partager ce lieu avec les SDF; mélanger garderie et maison de retraite) les participants étaient invités à déterminer quelles rencontres solidaires inédites ils aimeraient faire, puis à proposer les conditions nécessaires à ces rencontres. Trois d'entre elles ont retenu les faveurs de l'ensemble du groupe :

- Un kiosque de compétences où de jeunes artisans en situation de reconversion proposeraient des tarifs préférentiels à des personnes précaires;
- Des rencontres civiques entre jeunes avocats et collégiens/lycéens pour mener des opérations « tribunal hors les murs » et expliquer droits et devoirs du citoyen;
- Des conversations françaises « caféinées » dans les cafétérias des universités pour les personnes qui veulent perfectionner leur français en conversant avec de jeunes étudiants.

- Mixer les provenances sociales pour ne pas créer un nouveau groupe d'exclus;
- Encadrer le projet par des professionnels, etc.

Toutefois le groupe a émis de nombreuses réserves sur cette proposition en estimant qu'elle n'allait pas dans le sens de l'application du droit au logement et que la puissance publique devait prioritairement chercher à mieux équilibrer la densité urbaine avec les espaces verts et à ne pas laisser faire les promoteurs immobiliers qui ne cherchent qu'à rentabiliser leurs projets sans se préoccuper des habitants de ces quartiers.

ATELIER N°4

Citoyenneté et exclusion : aux marges citoyens !

À partir de trois propositions (former à la citoyenneté numérique les métropolitains; agir en faveur de la citoyenneté des étrangers; et agir pour la citoyenneté au collège) les participants, chacun jouant un rôle parmi les composantes de la communauté éducative (prof, CPE, parent d'élève, élèves,...) devaient proposer le programme d'une journée de la citoyenneté au collège de « Solidarville », une petite ville dans laquelle de nombreux actes discriminatoires avaient été enregistrés ces derniers temps, notamment entre jeunes.

Les participants ont tout d'abord été « secoués » par les événements de « Solidarville » et ont considéré qu'une journée de la citoyenneté au collège n'était pas forcément une réponse adéquate. Ils ont par conséquent tout d'abord posé les conditions de faisabilité d'un événement quel qu'il soit en relation avec les actes en question puis proposé un processus d'action.

Les conditions étaient au nombre de trois, formulées comme des objectifs à atteindre :

- Expliquer – faire comprendre;
- Échanger – écouter – dialoguer;
- Avoir une vraie place dans l'événement.

Et le processus d'action décliné en trois étapes également :

1 Informer / décrypter à partir des représentations des jeunes sur les autres catégories de populations visées.

2 Discuter des actions à mener d'abord en classe avec tous les élèves puis avec les acteurs de la communauté éducative et les élèves désignés par leurs pairs pour rapporter les idées des élèves.

3 Établir un programme de mise en œuvre qui n'est certainement pas un moment unique mais une succession d'actions échelonnées dans le temps qui permet de s'imprégner peu à peu d'un esprit de tolérance.

Le Grand Paris Citoyen, en bref...

Le Grand Paris Citoyen, une année riche au service des citoyens métropolitains :

- De multiples réunions de présentation (conseil de la jeunesse, acteurs de la société civile, entreprises, grandes écoles...);
- Plus de 1000 personnes aux 11 soirées dans les mairies d'arrondissement;
- Un diaporama, une synthèse des questions et des réponses;
- Un film;
- Un petit guide;
- 3 soirées-débats thématiques avec Paris Métropole;
- 370 propositions pour la Métropole recueillies sur idee.paris.fr;
- 150 participants aux 5 ateliers co-organisés avec Métropop' !;
- Édition des cahiers de la Métropole.

Que retenir des rencontres avec les citoyens ?

Des nombreuses rencontres citoyennes, on peut conclure que la pédagogie de l'intercommunalité est nécessaire pour dissiper le scepticisme et les malentendus soulevés par la création d'une nouvelle instance et répondre aux multiples interrogations.

Le sujet métropolitain intéresse et soulève beaucoup de curiosité et d'espoir. Beaucoup espèrent que la MGP sera un facteur d'équilibre et améliorera la qualité de vie.

Tout en réaffirmant leur attachement aux élus de proximité et aux identités locales, les habitants sont conscients qu'un changement d'échelle est nécessaire pour résoudre des défis comme la pollution de l'air ou du manque de logements.

Ils restent vigilants quant à l'augmentation de la pression fiscale et à la création d'une technostucture coupée des réalités.

L'Europe est donnée comme contre-exemple.

Ils veulent de la cohérence et du bon sens dans la mise en œuvre de l'action publique.

La métropole doit être partagée et les citoyens placés au cœur de la prise de décisions.

Ils attendent de la MGP qu'elle soit à la hauteur des défis : au-delà des compétences, l'accès pour tous à la culture, une meilleure dynamique démocratique, une plus grande attention aux jeunes et à l'emploi, un rayonnement profitant à tous les territoires et surtout façonner une communauté de vie et de destin.

Que retenir de la consultation virtuelle

La confrontation « numérique » a été riche en enseignements, inventive et constructive.

Des propositions très détaillées et de qualité avec une forte inclination pour le sujet « Transition écologique et Mobilités » ont été recueillies.

Les préoccupations et l'appétit des citoyens sont en cohérence avec les grands projets de mandature de la Maire de Paris :

- Effacer les frontières;
- Mobilités douces;
- Fluidité intermodale;
- Lutte contre la pollution;
- Végétalisation;
- Quartiers verts;
- Agriculture urbaine;
- Excellence démocratique;
- Culture.

Que retenir des ateliers avec Métropop' ! ?

Une communauté très productive de 150 participants très divers, très impliqués et motivés, s'est formée.

Voici quelques-unes des propositions innovantes qui pourraient être approfondies et expérimentées :

- Un plan métropolitain du vélo;
- Une carte de transport multimodal;
- Un grand plan de végétalisation de la Métropole;
- Un pass citoyen métropolitain;
- Une journée du Grand Paris mêlant des événements sportifs, culturels, informatifs;
- La High Hospitality Academy – une semaine de festivités dédiée à l'accueil des touristes et à la formation des commerçants;
- Un portail d'informations métropolitain;
- Un manuel du citoyen métropolitain participatif;
- Un concours citoyen d'urbanisme et de graphisme pour inventer les symboles et le logo du Grand Paris;
- Organiser un concours international pour écrire l'hymne du Grand Paris.

Prochaines étapes

Le Grand Paris Citoyen vient de s'achever. Il a rencontré un réel succès et a suscité un véritable appétit.

Anne Hidalgo souhaite remercier profondément tous ceux qui ont participé à cette démarche. Une réunion de restitution sera organisée prochainement dans laquelle seront annoncées les suites qui seront données à cette consultation.

La Maire remettra les cahiers de la Métropole au Président de la MGP. L'expérience et les propositions citoyennes issues du Grand Paris Citoyen vont peser dans le processus métropolitain pour défendre une métropole ambitieuse, démocratique et participative.

Elle s'appuiera sur ce travail pour défendre le modèle de gouvernance partagée tant attendu par les citoyens. Le premier acte de cette démarche doit être de placer les habitants au cœur des processus de réflexion, de décision et d'élaboration du projet métropolitain et des schémas stratégiques qui occuperont les deux prochaines années.

L'appropriation de la MGP par les citoyens est l'une des clefs de son succès. La ville continuera son travail avec les Parisiennes et les Parisiens pour façonner un avenir métropolitain commun.

Annexe

Dossier central : résumés des articles et biographies des auteurs

24

Aux origines du gouvernement métropolitain, lorsque les « élites municipales » osaient...

Emmanuel Bellanger

La III^e République a conforté la position des maires en en faisant des édiles « incontournables ». Sans leur médiation, l'État n'aurait jamais pu déployer ses politiques publiques d'intégration et de cohésion sociales. L'histoire des maires de la banlieue parisienne témoigne de cette place singulière des élites municipales françaises de cette époque. Leurs territoires sont marqués par des clivages saisissants entre quartiers et banlieues populaires, et quartiers bourgeois et banlieues résidentielles.

Dans ce Grand Paris en formation où s'enracinent les clivages partisans et les ségrégations urbaines, le gouvernement de ce département-capitale n'a pourtant pas donné lieu à une guerre de position incessante. Les radicalités et les tensions politiques s'y expriment, mais elles n'entravent pas des ententes officieuses entre élus que tout oppose. Jamais le repli communal n'aura été autant transcendé que sous la III^e République. C'est en effet, dans ce territoire, qui concentre déjà dans les années 30 plus du tiers de la richesse nationale, que des innovations voient le jour, portées par des dynamiques de coopérations intercommunales.



Historien, Emmanuel Bellanger, est chercheur au CNRS. Il coanime

le pôle « Territoires de la ville contemporaine » du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle de l'université Paris 1. Ses travaux portent sur l'histoire des métropoles, des banlieues, des sociabilités en ville et des politiques urbaines aux XIX^e et XX^e siècles.

36

La métropole parisienne à la croisée des chemins

Edmond Préteceille

L'article retrace les évolutions récentes de la structure sociale de la métropole parisienne, traduisant les transformations de l'économie et marquées par la forte croissance des catégories supérieures et moyennes. Il examine ensuite la ségrégation urbaine et montre que, si les quartiers dits sensibles sont un problème social important, la ségrégation d'ensemble, tant socioéconomique qu'ethno-raciale, est plutôt modérée, sauf pour les catégories supérieures ; mais cette ségrégation modérée s'accompagne cependant de processus d'inégalité urbaine marqués et d'une expulsion progressive des catégories populaires et moyennes des zones centrales les mieux équipées. Il montre enfin que les dynamiques récentes jouent en faveur du renforcement de ces inégalités. La conclusion discute les alternatives possibles, entre l'accentuation de la logique néolibérale de globalisation financiarisée, ou la recherche d'un nouveau mode de développement plus attentif au bien-être et à l'environnement qui permettrait à la métropole un développement durable pour tous, et ferait l'économie des graves crises

sociales urbaines et environnementales que le premier modèle nous prépare.



Polytechnicien, Edmond Préteceille a fait l'essentiel de sa carrière au CNRS, d'abord au Centre de sociologie urbaine, devenu Cultures et sociétés urbaines, dont il a été le directeur. Il a également été directeur de l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines. Il a enseigné à l'université Paris 8, et à Sciences Po. Ses recherches portent sur les ségrégations dans l'espace urbain. Il se concentre sur les dimensions socio-économiques et ethno-raciales pour l'analyse des inégalités en région parisienne.

46

Paris fédère la France. De la métropole au système métropolitain du Grand Paris

Nadine Cattan

Aujourd'hui, ni la ville ni la métropole ne racontent plus les dynamiques territoriales en cours. Saisir les modifications qui traversent les systèmes urbains et métropolitains c'est comprendre que nous sommes entrés dans l'ère des territorialités mobiles et des sociétés en réseaux. Dans cette perspective, seul le développement d'une approche relationnelle des espaces permet de replacer le Grand Paris dans les systèmes multi-échelles qui le constituent. Cela signifie que la dynamique du Grand Paris tient plus de ses liens que de son poids et que les politiques publiques doivent être résolument interpellées en termes de

partenariats et de coopérations. La figure de la métropole-réseau qui promeut l'idée d'un espace métropolitain en mouvement doit remplacer celle de la métropole-territoire.



Nadine Cattan est directrice de recherche en géographie au CNRS. Elle est responsable du LabEx Dynamite. Ses recherches ont pour objectif de comprendre comment la mobilité modifie les rapports des sociétés à l'espace. Elle a notamment publié *Cities and networks in Europe. A critical approach of polycentrism* et *l'Atlas mondial des sexualités. Libertés, plaisirs et interdits*.

58

Mais qu'espérons-nous donc du Grand Paris ?

Véronique Balbo Bonneval

Le Grand Paris, c'est 1789, c'est le lieu où s'est inventé un projet politique au service de l'Homme. Si Paris existe aux yeux du monde, c'est parce qu'il est encore dans l'imaginaire collectif mondial un lieu où le monde se pense et s'espère au travers de valeurs, de courants de pensée et de productions de l'esprit. Alors, formuler le projet du Grand Paris c'est formuler une promesse à la hauteur de cette responsabilité historique, c'est formuler les lumières de demain.

Celles-ci s'articuleront forcément autour des réponses aux quatre grands enjeux des Métropoles contemporaines : l'enjeu de la diversité comme richesse, l'enjeu d'un modèle de développement soutenable, l'enjeu d'une économie au service de l'homme, l'enjeu d'une formation tout au long de la vie.

Le rayonnement du Grand Paris dépendra de la capacité de ces réponses à emporter l'imaginaire. Cela signifie que le projet métropolitain doit être pensé en tant que projet culturel, comme une dimension générale de l'action publique, car « faire métropole » est incontestablement le fait culturel majeur du XXI^e siècle. Dans une telle approche du projet métropolitain, les acteurs de la culture ont un rôle déterminant à jouer.



Véronique Balbo Bonneval est directrice générale de l'université de Cergy-Pontoise, ancienne directrice de création, puis directrice de cabinet d'Isabelle Massin, Maire de Cergy (1994), directrice de la culture, des sports et des relations internationales du conseil général de l'Oise (2008), directrice générale adjointe culture pour la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2010. Elle défend depuis 20 ans l'idée qu'une politique culturelle s'envisage tant avec les acteurs artistiques qu'avec les acteurs du savoir et du monde des idées. Elle s'intéresse particulièrement à la question de la formation tout au long de la vie.

68

Le Grand Paris doit se réconcilier avec sa démographie

Philippe Estèbe

Si la métropole parisienne compte plus de 40 % d'autochtones, les flux de personnes dessinent une démographie particulière, que l'on a pu qualifier de « moteur à trois temps » : un solde positif avec l'étranger, un solde naturel excédentaire, un solde migratoire négatif avec le reste du pays. À quoi s'ajoutent toutes les circulations moins visibles : touristes, navetteurs, bi-résidents. C'est une des caractéristiques d'une « métropole ». Pourtant ces flux sont souvent considérés comme autant de problèmes. Comme si l'on rêvait de gouverner une métropole immobile. Or cette démographie particulière est celle de toutes les villes mondiales, sans elle, le Grand Paris s'assoupit. Il faut donc trouver les voies d'un compromis métropolitain, entre l'hospitalité et le bien-être. La métropole doit se réconcilier avec sa démographie.



Diplômé de Sciences Po Paris et docteur en sciences politiques et en géographie, Philippe Estèbe est directeur d'études

à Acadie depuis 1995 et enseignant à Sciences Po. Il a été, entre autres, chargé de mission à la délégation interministérielle à la ville, co-rapporteur, avec Jacques Donzelot, de l'évaluation nationale de la politique de la ville (1992-1994), et maître de conférences à l'université de Toulouse Le Mirail (1995-2005). Il est directeur de l'IHEDATE depuis 2009.

76

Le métabolisme urbain : un enjeu majeur pour l'agglomération parisienne

Sabine Barles

Les consommations énergétiques et matérielles – le métabolisme – des sociétés humaines, et singulièrement des métropoles, sont considérables et expliquent l'essentiel des changements de l'environnement, toutes échelles confondues. Il en résulte que le métabolisme urbain constitue un enjeu majeur pour les agglomérations et devrait faire l'objet de politiques à la fois locales, interterritoriales et interscalaires.



Sabine Barles est professeure d'urbanisme et d'aménagement à l'université Paris 1 et chercheur à l'UMR Géographie-cités, directrice du CRIA. Ses travaux portent sur les techniques et l'environnement urbains (XVIII^e-XXI^e siècles), abordés à travers les notions d'écologie territoriale, de métabolisme urbain et de trajectoire socio-écologique. Elle a notamment publié : *L'invention des déchets urbains, France, 1790-1970* (2005); co-dirigé le numéro spécial de *Regional Environmental Change* consacré à l'histoire de l'empreinte environnementale urbaine (2012).

Mayor's Editorial

After the terrible attacks that plunged Paris, our metropolis and our country into mourning, we need more than ever to be united around a shared vision.

Cities that federate populations around common values and implement actions aimed at consolidating our “living together”, have become privileged actors to bring responses to the many challenges we are facing today.

In this respect, the creation of the metropolis that brings together 131 cities within the framework of a common entity is a wonderful opportunity. Intercommunal governance must therefore reflect this constructive spirit.

This will allow us to overcome rifts and implement more coordinated and effective public policies in full respect of local identities.

It is our responsibility to make sure this important transition is a success.

The deployment of a shared governance respectful of every city was an essential pre requisite. The objective now is to launch this construction and translate it into concrete projects. In this respect, Paris has a central role to play.

With this in mind, I decided to take steps with several other local authorities of Greater Paris in such fundamental sectors as air pollution and circular economy.

I also think about the call for projects *Réinventer la Seine* that we are going to launch in 2016 on almost 40 sites from Paris to Le Havre; or the project *Arc de l'innovation* that places innovation in the heart of the development strategy of working class neighborhoods and must contribute to bring down the barrier created by the ringroad.

Finally, it is essential that this project might be adopted by the population

and the various stakeholders. This is why I organized a consultation among the Parisians throughout the year 2015 on the challenges of Greater Paris. The quality of the debates and the many ideas that were put forward during these meetings with citizens demonstrate the interest of the inhabitants in their metropolis. The opinion of the actors and intellectuals concerned that is expressed in this book is also part of this approach. It is really a dialogue between all these visions that will instill substance into the political project we now have to build together.

Anne Hidalgo, Mayor of Paris and 1st vice president of Greater Paris Metropolis

Central issue : article summaries

24

At the origin of the metropolitan government, when “municipal elites” dared...

Emmanuel Bellanger

The Third Republic has strengthened the position of mayors by making them key elected representatives. Without their mediation, the State would never have been able to implement its public policies of integration and social cohesion. The history of the mayors of the Paris suburb provides evidence of the special role of French municipal elites during that period. Their territories are marked by striking dividing lines between working class

neighborhoods and suburbs, and middle-class districts and residential suburbs.

In this Greater Paris in the making, where partisan rifts and urban segregations are deep seated, governing this department-capital has nonetheless not given rise to constant warfare. Radicality and political tensions are expressed but they never hamper informal agreements between elected representatives who are opposed in every way. Communal closure has never been transcended as much as during the Third Republic. It is in fact on this territory that already concentrated more than one third of the national wealth in the 30s that innovations emerged under the impulse of inter-communal cooperation.



Emmanuel Bellanger is historian and researcher at the CNRS.

36

The Paris Metropolis at a crossroads: inequalities and segregations, dealing with the consequences or addressing the causes

Edmond Préteceille

In this article, the author reviews recent trends in the social structure of the Paris Metropolis that translate the transformation of the economy and are marked by the sharp growth of upper and middle categories. Then, he examines the urban segregation and shows that if the so called sensitive neighborhoods are an important social problem, the overall socio-economic or ethno-racial segregation is rather moderate, except for higher categories;

but this moderate segregation is accompanied by strong processes of urban inequality and a gradual eviction of working class and middle class categories from the best equipped central areas. Finally, he shows that the recent dynamics tends to strengthen these inequalities. The conclusion deals with possible alternatives that range from the exacerbation of a neo-liberal logic of financialized globalization to the pursuit of a new mode of development, more concerned with the well-being of the population and the environment. This option would allow the metropolis to ensure a sustainable development for all and avoid us to go through the serious urban and environmental social crises that the first model is preparing for us.



Edmond Préteceille is sociologist and CNRS director of research emeritus at Sciences Po Sociological Observatory of Change.

46

Paris federates France. From the metropolis to the Greater Paris metropolitan system

Nadine Cattan

Today, neither the city nor the metropolis can describe any longer the territorial dynamics underway. Capturing the changes that affect urban and metropolitan systems allows us to understand that we have entered the era of moving territorialities and network societies. In this perspective, the development of a relational approach of spaces is the only way to place Greater Paris back into the multi-scale systems that make it up. This means that the dynamics of Greater Paris is based on its links rather than on its weight, and that public policies must resolutely be addressed in terms of partnerships and cooperations. The image of the metropolis-network that promotes the idea of a moving metropolitan space must replace the image of the metropolis-territory.



Nadine Cattan is director of research at the CNRS, Geography-cities Research Unit

58

But what do we unconsciously expect from Greater Paris?

Véronique Balbo Bonneval

Greater Paris is 1789. It is the place where a political project designed to serve man was invented. Paris exists in the eyes of the world because, in the global collective imagination, it remains a place where the world is thought out and hoped for through values, currents of thoughts and products of the mind. Therefore, laying down the project of Greater Paris amounts to make a promise that measures up to this historic responsibility. It amounts to formulating the Enlightenment of tomorrow.

This will necessarily be structured around the responses to the four major challenges facing contemporary metropolises: the challenge of diversity as a wealth, the challenge of a model of sustainable development, the challenge of an economy designed to serve man, the challenge of a lifelong training.

The influence of Greater Paris will depend on the ability of these responses to stimulate our imagination. This means that the metropolitan project must be thought out as a cultural project, as a general dimension of the public action because “making metropolis” is unquestionably the major cultural fact of the 21st century. In this approach of the metropolitan project, cultural players will have a crucial role to play.



Véronique Balbo Bonneval is director general of the University of Cergy-Pontoise.

68

Greater Paris must come to terms with its demography

Philippe Estèbe

If the Paris metropolis has more than 40% natives, the flows of population draw up a

special demography that may be described as a “three stroke engine”: a positive balance with foreign countries, a natural surplus balance, a negative migratory balance with the rest of the country. To this must be added all the other flows that are less visible: tourists, commuters, bi-residents. This is one of the characteristics of a metropolis. But these flows are often regarded as problems. As if we dreamt of governing a static metropolis. But this specific demography is the same in all global cities. Without it, Greater Paris loses its momentum. We must therefore find the ways to a metropolitan compromise between hospitality and well-being. The metropolis must come to terms with its demography.



Philippe Estèbe is director of the IHEDATE and study director at Acadie Cooperative

76

The urban metabolism: a major challenge for the Paris urban area

Sabine Barles

The energy and material consumptions – the metabolism – of human societies, and particularly of metropolises, are enormous and account for most of the changes that affect the environment, all levels taken together. As a result, the urban metabolism is a major challenge for urban areas and should be the object of policies that are at the same time local, inter-territorial and inter-level.



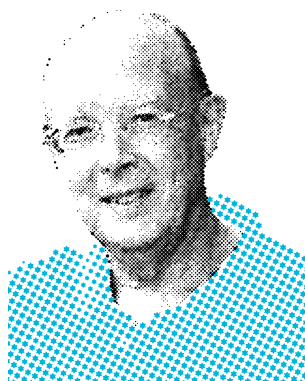
Sabine Barles is professor of urban planning and development at Paris 1 University, and researcher at the Geography-Cities Research Unit, director at the CRIA).

L E S C O N T R



EMMANUEL BELLANGER

Historien, chercheur au CNRS,
Centre d'histoire sociale du
XX^e siècle de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



EDMOND PRÊTECEILLE

Directeur de recherche
émérite CNRS



NADINE CATTAN

Directrice de recherche
au CNRS, UMR Géographie-
cités - Paris 1



PHILIPPE ESTÈBE

Directeur de l'IHEDATE,
directeur d'études
à la coopérative Acadie



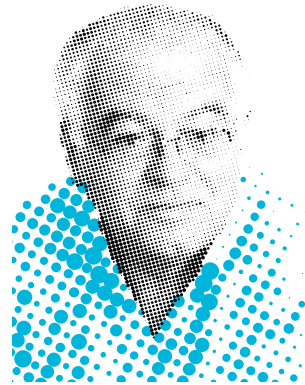
**VÉRONIQUE
BALBO BONNEVAL**

Directrice générale
de l'université
de Cergy-Pontoise



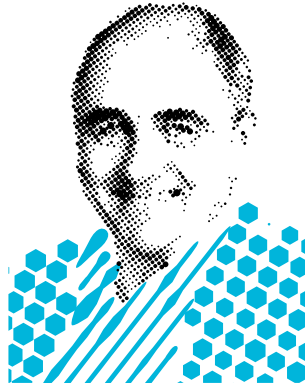
SABINE BARLES

Professeure d'urbanisme
et d'aménagement à
l'université Paris 1,
chercheuse à l'UMR
Géographie-cités,
directrice du CRIA



LAURENT DAVEZIES

Professeur au CNAM,
titulaire de la chaire
« Économie et développement
des territoires »



JEAN-LOUIS MISSIKA

Adjoint à la Maire de Paris,
en charge de l'urbanisme,
de l'architecture, des projets
du Grand Paris,
du développement
économique
et de l'attractivité



MARIE-JOSÉ MALIS

Metteur en scène,
dirige La Commune,
centre dramatique
national d'Aubervilliers
depuis janvier 2014



PIERRE MANSAT

Chargé de la Métropole
du Grand Paris auprès de
la Maire de Paris

L E S C O N T R



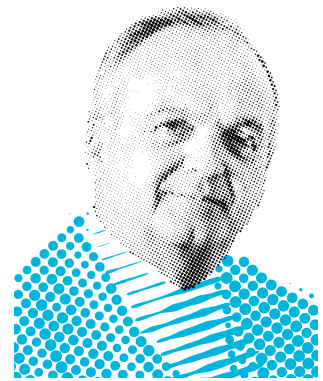
BRUNO LAPRADE
Photographe



NICOLAS FRÉMIOT
Photographe



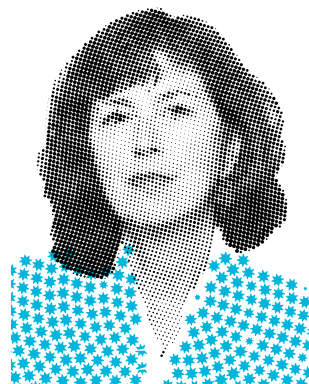
EMILY SIRGENT
Artiste plasticienne



PHILIPPE YVIN
Président du directoire de
la Société du Grand Paris



JEAN-BAPTISTE FRÉTIGNY
Maître de conférences
à l'université de
Cergy-Pontoise, membre
du laboratoire M.R.T.E.
et chercheur associé à l'UMR
Géographie-cités



ELSA MARTAYAN
Secrétariat général de la Ville
de Paris, mission Métropole
du Grand Paris

I B U T E U R S



CAROLE THIBAUT

Secrétariat général de la Ville
de Paris, mission Métropole
du Grand Paris



EMMANEL ARLOT

Chargé de communication,
mission communication de
la direction de la démocratie,
des citoyens et des territoires



ANNIE BEAUDONNET

Traductrice



BENOÎT GUILLAUME

Illustrateur



**ÉLODIE CAVEL, AURORE DUHAMEL,
DELPHINE GAVACHE**

Designers graphique

La direction de publication

Pierre Mansat

Rédacteurs en chef

Carole Thibault, Emmanuel Arlot

Coordination du comité de rédaction

Elsa Martayan

Conception et réalisation graphique

Atelier Multiple (Aurore Duhamel/
Delphine Gavache) et Élodie Cavel

Illustrations

Benoît Guillaume

Impression

Imprimerie STIPA, Montreuil

Remerciements

Maude Locko, responsable
de la mission communication,
direction de la démocratie,
des citoyens et des territoires

Fabrice Deschamps, direction
de la démocratie, des citoyens
et des territoires, service du Conseil
de Paris

Julien Beller, président de
l'association Le 6B

Daniel Orantin, directeur du CDT93

Clothilde Lassegue, chargée de
communication, relations Médias,
CDT93

Christophe Brachet, photographe

Romain Bassenne, photographe

JUNGLE & Joachim Romain

Projet(s) du Grand Paris

**Aux origines
du gouvernement
métropolitain,
lorsque les « élites
municipales » osaient...**

Emmanuel Bellanger

**La métropole
parisienne à la croisée
des chemins : inégalités
et ségrégations, traiter
les effets ou s'attaquer
aux causes**

Edmond Préteceille

**Paris fédère la France.
De la métropole au
système métropolitain
du Grand Paris**

Nadine Cattan

**Mais qu'espérons-nous
donc du Grand Paris ?**

Véronique Balbo Bonneval

**Le Grand Paris
doit se réconcilier
avec sa démographie**

Philippe Estèbe

**Le métabolisme
urbain : un enjeu majeur
pour l'agglomération
parisienne**

Sabine Barles

Interview croisée

Laurent Davezies
et Jean-Louis Missika

